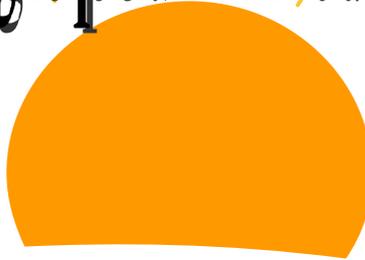




Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté



DSRP

RAPPORT ANNUEL DE MISE EN OEUVRE

Janvier - Décembre 2006

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF	i
1. INTRODUCTION	1
2. ANALYSE DE LA PAUVRETE DE 2003 A 2006	3
2.1. SITUATION DE LA PAUVRETE.....	3
2.1.1. <i>Pauvreté selon la région et le milieu de résidence</i>	4
2.1.2. <i>Pauvreté selon les caractéristiques du ménage</i>	5
2.2. LES OPINIONS DE LA POPULATION SUR LEURS CONDITIONS DE VIE.....	6
2.3. EVOLUTION DES 31 INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP	6
2.4. L'INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN.....	10
3. ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE	11
3.1. EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE	11
3.1.1. <i>Taux de croissance</i>	11
3.1.2. <i>Inflation et taux de change</i>	12
3.1.3. <i>Finances publiques</i>	13
3.1.4. <i>Situation des paiements extérieurs</i>	14
3.1.5. <i>Monnaie et crédit</i>	14
3.2. COÛTS ET FINANCEMENT DE LA STRATEGIE.....	15
3.2.1. <i>Allocations budgétaires pour la période 2003-2006</i>	15
3.2.2. <i>Financement des investissements</i>	17
4. LES PRINCIPALES MESURES DE REFORMES SOCIO - ECONOMIQUES	19
4.1. FINANCES PUBLIQUES.....	19
4.2. JUSTICE.....	20
4.3. SECURISATION DES BIENS ET DES PERSONNES.....	20
4.4. SANTE ET EDUCATION	20
4.5. ENERGIE ET MINES.....	20
4.6. INFRASTRUCTURE	21
4.7. INDUSTRIE, COMMERCE, DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE	21
4.8. AGRICULTURE	21
4.9. DIVERSITE CULTURELLE	21
4.10. GOUVERNANCE, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE.....	22
5. LA MISE EN ŒUVRE DES QUINZE PROGRAMMES DU DSRP	23
5.1. GOUVERNANCE	23
5.1.1. <i>Programme 1. Gouvernance et lutte contre la corruption</i>	23
5.1.1.1. Sous-programme : Réforme de la Fonction publique	23
5.1.2. <i>Programme 2. Gouvernance et respect de la démocratie</i>	23
5.1.2.1. Sous-programme : Fiabilisation des opérations électorales	23
5.1.3. <i>Programme 3. Gouvernance et Etat de droit</i>	25
5.1.3.1. Sous-programme : Réforme Administrative	25
5.1.3.2. Sous-programme : Environnement du monde du travail	26
5.1.3.3. Sous-programme : Justice	28
5.1.3.4. Sous-programme : Protection civile	29
5.1.3.5. Sous-programme : Défense	30
5.1.3.6. Sous-programme : Sécurité publique	32
5.1.4. <i>Programme 4. Gouvernance de proximité</i>	34
5.1.4.1. Sous-programme : Décentralisation	34
5.1.4.2. Sous-programme : Déconcentration	36
5.2. ECONOMIE.....	36
5.2.1. <i>Programme 5. Stabilité macroéconomique et croissance</i>	36
5.2.1.1. Sous-programme : Economie et budget	36
5.2.2. <i>Programme 6. Développement des secteurs porteurs</i>	39
5.2.2.1. Sous-programme : Tourisme	39
5.2.2.2. Sous-programme : Mines	40
5.2.2.3. Sous-programme : Pêche.....	42
5.2.2.4. Sous-programme : Industries manufacturières	42

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.2.3.	<i>Programme 7. Développement Rural</i>	43
5.2.3.1.	Sous-programme : Agriculture et Elevage	43
5.2.3.2.	Sous-programme : Environnement, Eaux et Forêts.....	45
5.2.4.	<i>Programme 8. Développement et dynamisation du secteur privé</i>	48
5.2.4.1.	Sous-programme : Industrie, commerce et développement du secteur privé.....	48
5.2.5.	<i>Programme 9. Développement et intensification des infrastructures structurantes</i>	49
5.2.5.1.	Sous-programme : Transports, Routes et Météorologie.....	49
5.2.5.2.	Sous-programme : Aménagement du territoire.....	52
5.2.5.3.	Sous-programme : Energie	53
5.2.5.4.	Sous-programme : Poste, Télécommunications et Communication	55
5.2.6.	<i>Programme 10. Ouverture à la concurrence mondiale</i>	58
5.2.6.1.	Sous-programme : Relations internationales	58
5.2.6.2.	Sous-programme : Commerce.....	60
5.3.	SOCIAL	61
5.3.1.	<i>Programme 11. Développement du niveau éducatif de la population et de la recherche</i>	61
5.3.1.1.	Sous-programme : Education fondamentale	61
5.3.1.2.	Sous-programme : Enseignement post-Education Fondamentale	64
5.3.1.3.	Sous-programme : Recherche	65
5.3.2.	<i>Programme 12. Développement de la santé de la population</i>	66
5.3.2.1.	Sous-programme : Santé	66
5.3.2.2.	Sous-programme : Planning familial.....	68
5.3.2.3.	Sous-programme : IST/VIH Sida	68
5.3.2.4.	Sous-programme : Nutrition.....	69
5.3.3.	<i>Programme 13. Amélioration de l'accès à l'eau potable et assainissement</i>	71
5.3.3.1.	Sous-programme : Eau potable et Assainissement.....	71
5.3.4.	<i>Programme 14. Réduction de l'exclusion et protection sociale</i>	72
5.3.4.1.	Sous-programme : Education Non Formelle.....	72
5.3.4.2.	Sous-programme : Protection sociale.....	72
5.3.4.3.	Sous-programme : Population et Développement Social	73
5.3.4.4.	Sous-programme : Filets de sécurité.....	74
5.3.4.5.	Sous-programme : Réponse aux chocs	75
5.3.5.	<i>Programme 15. Valorisation de la diversité culturelle</i>	75
5.3.5.1.	Sous-programme : Culture	75
5.3.5.2.	Sous-programme : Jeunesse	76
5.3.5.3.	Sous-programme : Sports.....	76
6.	SYNTHESE DES PRINCIPALES REALISATIONS REGIONALES	78
6.1.	GOUVERNANCE	78
6.2.	ECONOMIE.....	79
6.3.	SOCIAL.....	80
7.	PRINCIPALES LECONS	85
8.	SUIVI ET EVALUATION	87
8.1.	ORGANISATION	87
8.2.	METHODOLOGIE ET OUTILS.....	87
8.3.	CONSTRAINTES.....	87
8.4.	ACQUIS DU SYSTEME.....	87
8.5.	RECOMMANDATIONS.....	88
8.6.	EVALUATION DU PROCESSUS DSRP	88
9.	CONCLUSION	90

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Valeur du seuil de pauvreté entre 2001 et 2006.....	3
Tableau 2 : Evolution du ratio de pauvreté selon les Faritany.....	3
Tableau 3 : Evolution du ratio de pauvreté en milieu urbain et rural.....	4
Tableau 4 : Incidence et intensité estimées de la pauvreté en 2006, par région.....	4
Tableau 5 : Estimation de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté selon la taille du ménage en 2006.....	5
Tableau 6 : Estimation de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage en 2006.....	5
Tableau 7 : Estimation de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté selon le Groupe Socio Economique du chef de ménage en 2006.....	6
Tableau 8 : Les 31 indicateurs	9
Tableau 9 : Indicateurs spécifiques aux secteurs sociaux.....	10
Tableau 10 : Evolution de la contribution des composantes de l'IDH de 2001 à 2005.....	10
Tableau 11 : Evolution du PIB et du taux d'investissement	11
Tableau 12 : Taux d'inflation et taux de change (variation annuelle en %)	12
Tableau 13 : Opérations financières du Gouvernement central (en pourcentage du PIB).....	13
Tableau 14 : Evolution du secteur extérieur	14
Tableau 15 : Situation monétaire (variation annuelle en %).....	14
Tableau 16 : Ressources publiques et leur affectation entre 2003-2006 (en milliards d'Ariary)	16
Tableau 17 : Budget des six Ministères pilotes (en milliards d'Ariary)	17
Tableau 18 : Financement extérieur des investissements (en milliards d'Ariary)	18
Tableau 19 : Indicateurs Réforme de la Fonction publique	23
Tableau 20 : Indicateurs Fiabilisation des opérations électorales.....	24
Tableau 21 : Indicateurs Réforme Administrative	25
Tableau 22 : Indicateurs Environnement du monde du travail	27
Tableau 23 : Indicateurs Justice	28
Tableau 24 : Indicateurs Protection civile.....	29
Tableau 25 : Indicateurs Défense.....	30
Tableau 26 : Indicateurs Sécurité publique.....	32
Tableau 27 : Indicateurs Décentralisation.....	34
Tableau 28 : Indicateurs Déconcentration	36
Tableau 29 : Indicateurs Economie et budget	37
Tableau 30 : Indicateurs Tourisme	39
Tableau 31 : Indicateurs Mines	40
Tableau 32 : Indicateurs Pêche	42
Tableau 33 : Indicateurs Industries manufacturières	43
Tableau 34 : Indicateurs Agriculture et Elevage	43
Tableau 35 : Indicateurs Environnement, Eaux et Forêts	46
Tableau 36 : Indicateurs Industrie, commerce et développement du secteur privé	48
Tableau 37 : Indicateurs Transports, Routes et Météorologie	49
Tableau 38 : Indicateurs Aménagement du territoire.....	52
Tableau 39 : Indicateurs Energie	53
Tableau 40 : Indicateurs Poste, Télécommunications et Communication.....	55
Tableau 41 : Indicateurs Relations internationales	59
Tableau 42 : Indicateurs Commerce	60
Tableau 43 : Balance commerciale	61
Tableau 44 : Indicateurs Education Fondamentale	62
Tableau 45 : Indicateurs Enseignement post-Education Fondamentale	64
Tableau 46 : Indicateurs Recherche	66
Tableau 47 : Indicateurs Santé	66
Tableau 48 : Indicateurs Planning Familial	68

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Tableau 49 : Indicateurs IST/VIH Sida.....	68
Tableau 50 : Indicateurs Nutrition.....	69
Tableau 51 : Indicateurs Eau potable et assainissement	71
Tableau 52 : Indicateurs Education Non Formelle	72
Tableau 53 : Indicateurs Protection sociale	72
Tableau 54 : Indicateurs Population et Développement Social	73
Tableau 55 : Indicateurs Filets de Sécurité	74
Tableau 56 : Indicateurs Réponse aux chocs	75
Tableau 57 : Indicateurs Culture	75
Tableau 58 : Indicateurs Jeunesse	76
Tableau 59 : Indicateurs Sports.....	77

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Taux d'achèvement du Primaire des 22 Régions, 2005 - 2006	80
Carte 2 : Pourcentage de Redoublement dans le Primaire des 22 Régions ; 2005 - 2006	81
Carte 3 : Taux de Couverture Vaccinale en DTC3	82
Carte 4 : Niveau d'accès des populations aux services de santé de base.....	83

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

RESUME EXECUTIF

Madagascar a élaboré son DSRP intérimaire au mois de décembre 2000 et a pu bénéficier de l'Initiative Pour les Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE). Le DSRP final a été établi au mois de mai 2003 et une première mise à jour a été réalisée au mois de juillet 2003. C'est au mois de novembre 2004 que Madagascar a atteint le point d'achèvement.

Au mois de juin 2005, une deuxième mise à jour du DSRP a été effectuée. Ce DSRP, composé de trois axes stratégiques et de 15 programmes, était mis à jour pour tenir compte de la vision à plus long terme (2020) Madagascar Naturellement, qui projette une transition d'une économie de subsistance à une économie tournée vers le marché pour réaliser son potentiel par l'emploi optimal de ses ressources dans le respect de l'environnement.

Le suivi de la mise en œuvre du DSRP, qui a commencé au mois de juillet 2003 jusqu'au mois de décembre 2006, a été réalisé suivant un processus participatif et continu avec la participation de tous les acteurs de développement, au niveau central par la réalisation d'ateliers thématiques trimestriels et au niveau régional de réunions techniques semestrielles. Dans le cadre de l'élaboration de ce dernier rapport sur la mise en œuvre du DSRP pour l'année 2006, les réunions de suivi techniques régionales ont été réalisées au niveau des 22 régions de Madagascar.

Le présent document constitue le dernier rapport de mise en œuvre du DSRP. Il couvre l'année 2006 et a pour objectif de présenter les réalisations effectuées et les résultats atteints par rapport aux objectifs de l'année 2006 en identifiant les principales contraintes rencontrées et les défis à relever. Compte tenu du fait que c'est le dernier rapport sur la mise en œuvre du DSRP, il a été jugé important d'intégrer dans le rapport une analyse de la période 2003-2006 de l'évolution de la pauvreté et des 31 indicateurs de suivi du DSRP, des résultats économiques et financiers et du financement de la stratégie et de l'évaluation de tout le processus DSRP.

SITUATION DE LA PAUVRETE ET ANALYSE DES INDICATEURS DE LA PAUVRETE

Au niveau national, la pauvreté a reculé de 13 points entre 2002 et 2006. Sous l'hypothèse d'une croissance économique de plus de 4,7%, une croissance démographique de 2,8% et la maîtrise de l'inflation, notamment les prix des biens alimentaires en milieu urbain, le ratio de pauvreté se situerait aux alentours de 67,5 % en 2006¹ s'il était de 80,7% en 2002. Cette évolution du ratio de pauvreté reflète les situations macroéconomiques du pays et les efforts entrepris dans les domaines sociaux, notamment l'éducation et la santé. Le seuil de pauvreté a été évalué à 988.600 Fmg soit 197.720 Ariary par an par individu en 2001. Cette valeur a été actualisée avec le taux d'inflation sur les prix à la consommation pour les années suivantes et est évaluée à 338 272 Ariary en 2006. Par ailleurs, l'intensité de la pauvreté serait de l'ordre de 25,9% en 2006 si en 2002 elle était de 47,6%.

En 2005, les résultats de l'enquête sur l'opinion des ménages sur leurs conditions de vie montrent que presque la moitié de la population déclarent être en difficulté, le taux décroît selon la taille de la localité de résidence pour se situer à 22% dans la Capitale. Les existences et disponibilité des infrastructures et offres de services sont probablement les causes de ce fait. Globalement, les ménages malgaches estiment faire partie des classes moyennes ou pauvres.

De 2001 à 2005, pour Madagascar l'IDH a connu une augmentation significative qui résulte surtout de l'amélioration progressive des indicateurs liés à l'espérance de vie et à la scolarisation. En 2003 Madagascar entre dans le groupe des pays à développement humain moyen (égal ou supérieur à 0,5 mais inférieur 0,8).

ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Résultats économiques et financiers

La croissance économique au cours de la période 2003-2006 a été soutenue par des niveaux d'investissements en constante hausse, passant de 17,9% du PIB en 2003 à 24,8% en 2006, soit un taux de 22,4% en moyenne annuelle. Le secteur tertiaire est à l'origine de la croissance globale de l'économie au cours de la période 2003-2006. Sa part contributive dans la formation du PIB n'a cessé d'augmenter, passant de 50,8% en 2003 à 54,2% en 2006. Le dynamisme affiché du secteur secondaire en 2003 (+14%) et 2004 (+6,6%) s'est estompé en 2005 (+3%) pour connaître une légère reprise en 2006 (+3,7%). L'application des mesures fiscales incitatives et la mise en place du fonds de garantie ont favorisé le regain de force des entreprises industrielles. Le secteur primaire, avec un taux de croissance de 2,2% en moyenne annuelle au cours de la période 2003-2006 s'est trouvé avec une performance réduite sous les effets

¹ Les résultats sont issus d'une simulation des « vraisemblables » impacts du contexte socio-économique en 2006 sur les conditions de vie des ménages

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

conjugués de la stagnation des activités de pêche, de l'élevage, de la sylviculture et de la fluctuation de la production agricole due aux conditions climatiques.

Après la forte hausse de 13,4% en 2002, l'inflation mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation a baissé de 0,8% en termes de glissement annuel. La hausse continue des prix du pétrole et du riz ainsi que la dépréciation de la monnaie locale ont favorisé le déclenchement d'un processus inflationniste et en 2004, la variation des prix a atteint 27,0% en terme de glissement. Celle-ci s'est située à 11,4% en 2005 pour tomber à 10,8% en 2006.

Le taux de change de l'Ariary s'est relativement stabilisé après la forte dépréciation estimée en 2004 à 59,0% par rapport au DTS, à 51,0% par rapport au dollar et à 66,0% par rapport à l'euro. En 2005 et 2006, la perte de valeur de l'Ariary par rapport à ces mêmes devises a été en moyenne de 7,0%.

Dans l'ensemble, une tendance à la hausse des recouvrements fiscaux se dessine à travers l'évolution des pressions fiscales : 10,0% du PIB en 2003, 10,1% en 2005 et 10,7% en 2006. La bonne performance des recettes fiscales (10,9%) en 2004 a été le fruit de la hausse significative des importations et de l'essor des activités économiques.

Le financement des programmes de réhabilitation et de construction des infrastructures au cours de la période 2003-2006 a généré une nette expansion des dépenses publiques équivalentes à 20,3% du PIB en 2003 et 21,4% en 2006.

Le taux d'exécution des investissements publics a été dans l'ensemble satisfaisant.

Le profil du déficit budgétaire s'est constamment amélioré sous l'effet des annulations de dette et des souscriptions de titres publics (640 100 millions d'Ariary en 2005 et 789 900 millions en 2006), ce qui a limité le recours au financement bancaire.

La performance des exportations a été bonne en 2003. Elle a été modérée en 2004. En 2005, le dynamisme affiché des entreprises franches s'est interrompu à la suite du démantèlement de l'accord multifibre et la baisse des prix à l'exportation de la vanille et les effets sur les cultures de rente des aléas climatiques. La tendance s'est légèrement améliorée en 2006.

Coûts et financements de la stratégie

Pour la période 2003-2006, le total des ressources (toutes natures confondues, y compris les paiements au titre des intérêts de la dette) affecté au financement de la stratégie pour la réduction de la pauvreté s'est élevé à 8212 milliards d'Ariary. Les ressources internes représentent ainsi 48,1% du total contre 51,9% pour les ressources externes. Pour la même période, le total de dépenses (toutes natures confondues) a été de 8213 milliards d'Ariary dont 53,8% de dépenses courantes (du total), et 46,2% de dépenses d'investissement.

LA MISE EN ŒUVRE DES QUINZE PROGRAMMES DU DSRP

Gouvernance

Dans le cadre de la lutte contre la corruption, pour développer le système national d'intégrité, des enquêtes ont été réalisées sur les 12 piliers d'intégrité. Des actions portant sur le reforme de la justice et de la police judiciaire ont été menées : cadrage stratégique, opérationnalisation de salle d'audience, recrutement de greffiers, programme RRI dans les brigades de Gendarmerie et de Commissariats de Police.

Pour la réforme de la fonction publique, deux départements ministériels ont pu effectuer l'incitation au départ en retraite anticipé de 1.791 agents dont 1.445 pour le compte du MTPT et 346 pour le MENRS. Le logiciel standard de traitement de dossier de retraite et d'avancement des agents de l'Etat est en phase d'essai et la formation sur le logiciel de mis à jour du fichier unique a été réalisée.

En matière de démocratie, l'année 2006 a été marquée par un grand événement à savoir la tenue de l'élection présidentielle au mois de Décembre avec traitement des résultats en un temps record de moins d'une semaine.

Dans le programme d'Etat de droit, concernant la protection civile, une réduction du taux de vulnérabilité de la population a été enregistrée à travers l'amélioration de l'organisation, du fonctionnement et des compétences des structures de gestion des risques et catastrophe aux niveaux central et décentralisé. En matière de lutte contre les feux de brousse, des actions de suivi-évaluation ont été effectuées auprès des communes ainsi que l'acquisition de matériels de transmission et de secourisme.

Pour la réforme administrative, l'objectif de réduire le délai de délivrance des visas de séjour de 6 mois à 2 mois en moyenne a été atteint à 95%. L'informatisation de la gestion du personnel a été réalisée à 100% au niveau central.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Dans le cadre de l'environnement du monde de travail, huit antennes de l'OMEF (Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation professionnelle continue et entrepreneuriale) sont opérationnelles. Les objectifs en matière de création d'emplois sont dépassés.

Dans le cadre de la sécurité, le document du Plan National de Prévention et de Répression de l'Insécurité et des atteintes à l'ordre public a été finalisé. Une réduction des actes de banditisme en milieu rural, y compris les vols de bœufs, a été observée. On a enregistré en matière de sécurité urbaine une diminution de 08% des accidents de la circulation, et une réduction de 22,30% des crimes et des délits par rapport à l'année 2005. Les objectifs en matière d'effectifs de policiers à recruter sont réalisés à 65% et de nouveaux matériels de communication ont été acquis. Les objectifs en matière de couverture spatiale en commissariat ne sont réalisés qu'à hauteur de 75%. Des actions de renforcement des capacités ont été également réalisées pour les officiers, inspecteurs, brigadiers enquêteurs de la police judiciaire.

En matière de défense, un développement de la célérité d'activité administrative de l'armée a été constaté grâce à la normalisation des régimes de stage. De grands efforts ont été entrepris dans le cadre de l'amélioration de la sécurité et de la participation de l'armée au développement socio-économique du pays. La sécurisation des littoraux s'est renforcée.

Dans le domaine de la justice, le budget alloué au ministère de la justice a beaucoup augmenté mais demeure insuffisant pour appuyer le fonctionnement normal des juridictions, la mise en place des nouvelles unités initiée au cours de l'année 2006. Les missions de contrôle et d'inspection ont enregistré des résultats positifs. Concernant l'amélioration du traitement des dossiers, les objectifs sont atteints. Enfin, le côté humain de la détention a aussi été amélioré non seulement en terme de nourriture mais également au niveau de l'hygiène et de la santé.

Dans le cadre de la gouvernance de proximité, les actions ont porté sur la consolidation des processus de décentralisation, le renforcement des capacités des responsables régionaux et communaux et la promotion de la coopération décentralisée. La réorganisation fonctionnelle du MADT est achevée. Une augmentation des recettes fiscales de 40 communes a été enregistrée grâce à l'amélioration de la fiscalité locale en partenariat avec les services déconcentrés, la mise en place du Fonds de Développement Local et l'élaboration des textes relatifs à la réforme de la fiscalité locale. En matière de déconcentration, les services de l'administration territoriale ont été dotés de matériels et d'équipements.

Economie

Dans le cadre du programme de stabilité macro-économique et croissance, la performance en matière de croissance économique s'est légèrement améliorée en 2006 par rapport à 2005. Mais par rapport à l'objectif de l'année en cours, cette croissance a été révisée à la baisse à cause des facteurs conjoncturels défavorables comme la faiblesse de la pluviométrie et des chocs extérieurs comme la hausse internationale du prix du pétrole. En terme de pression fiscale, les réalités ci-dessus se sont traduites par un léger recul par rapport aux prévisions. Dans le cadre des finances publiques, des blocages des dépenses ont été observés et des efforts considérables ont été déployés en matière de recouvrement fiscal (douanes, impôts). En matière de prévision macroéconomique, les variables pauvretés ont été intégrées dans le modèle MAROA, un modèle traitant les OMD a été mis en place et un modèle d'évaluation des impacts des catastrophes naturelles sur le PIB a été développé. Le Gouvernement a tenu ses engagements en matière de stratégie de réduction de la pauvreté en allouant des budgets conséquents aux Ministères de l'Education et de la Santé, qui ont été épargnés des blocages des dépenses.

Pour le programme de développement des secteurs porteurs, dans le domaine du tourisme, le montant des recettes en devises s'est accru de l'ordre de 44% par rapport à celui de 2005. Toutefois, l'objectif de l'année n'a pas été atteint. Le résultat en matière de création d'emploi dans le secteur tourisme a été positif pour l'année 2006. La sensibilisation sur la lutte contre le tourisme sexuel et le VIH/SIDA a été menée pendant les manifestations culturelles et touristiques dans 12 localités

Pour le secteur minier, par rapport à l'objectif assigné, le montant des redevances minières est faible. Ceci est du notamment au retard de la mise en œuvre du nouveau système de perception. Concernant l'investissement minier, suite aux différentes activités de promotion ainsi que l'amélioration des textes légaux et réglementaires, le montant continue toujours d'augmenter

Pour la pêche, le volume des recettes (redevances) de l'année 2006 dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture a baissé de l'ordre de 20% par rapport à celui de 2005. Concernant le volume des recettes d'exportation, l'objectif fixé pour l'année 2006 a été largement dépassé.

Au niveau des industries manufacturières, les objectifs visés en terme d'investissement et d'emplois créés ont été largement dépassés. Le texte visant l'organisation et la structuration du secteur artisanat a été révisé au niveau du Ministère chargé de l'artisanat et est en attente de sa présentation au Conseil. Malgré les diminutions observées au niveau des exportations de la vanille (11%), AGOA (1,3%),

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

plantes médicinales (57%), litchis (34%), graphite (25%), bois (42%) et pierres fines (19%), l'objectif a été atteint. Dans le cadre du développement de filières économiques par région, l'identification de produits prioritaires des filières Fruits et Légumes susceptibles de répondre à des besoins de marchés internationaux est en cours.

Dans le cadre du programme de développement rural, le volume d'exportation des produits agricoles et agro-industriels a enregistré une augmentation de 48% au cours de l'année 2006. D'autres activités ont été menées pour la relance des produits d'exportation. L'objectif du rendement rizicole (2,78t/ha) est presque atteint mais, suite à la sécheresse enregistrée et à la perturbation climatique (pluviométrie faible en début de campagne pour certaines zones, pluviométrie dépassant la normale pour d'autres), en particuliers dans la zone Sud (Vakinankaratra jusqu'au Grand Sud), le taux d'augmentation de la production rizicole n'est pas atteint (6,5% contre un objectif de 15%). L'objectif en matière de création de nouvelles fermes d'élevage laitier intensif est dépassé. L'objectif en titres fonciers établis est largement dépassé pour l'année 2006. Pour le taux d'avancement de la réforme institutionnelle, l'objectif fixé pour l'année a été réalisé à 94%.

En matière d'environnement, eaux et forêts, le nombre de contrôles effectués en 2006 représente près de 75% de l'objectif de l'année mais dépasse largement le nombre de contrôles effectués pendant toute l'année 2005. Pour la superficie des aires protégées dotées de statut, le résultat est satisfaisant car l'objectif visé pour 2006 a été largement dépassé. Pour les superficies incendiées, le niveau pour 2006 a diminué de 18% par rapport à 2005. La réalisation en reboisement a atteint près de 65% de l'objectif visé pour l'année. L'objectif 2006 de délivrance de permis environnemental a été réalisé à 94%.

Pour le programme de développement et de dynamisation du secteur privé, dans le cadre de la création d'entreprises, le résultat est plus satisfaisant que l'année dernière. Les actions pertinentes réalisées ont porté sur la participation à des foires internationales (Sénégal, Afrique du Sud, Chine, Maurice), le développement des Accords bilatéraux pour la Promotion et la Protection des Investissements. Concernant le montant des investissements privés, le niveau atteint correspond à près de six fois les réalisations de 2005. L'objectif fixé pour l'année 2006 a été réalisé à plus de 200%.

Dans le cadre du développement et de l'intensification des infrastructures structurantes, le résultat le plus pertinent concerne la réduction de moitié du taux d'enclavement en 4 ans. En effet, ce taux passe de 59% en 2003 à 31% en 2006. Une diminution de performance est cependant constatée durant la période de 2005 et 2006 en ce qui concerne la réhabilitation des routes. Pour le sous-secteur des transports routiers, le taux moyen de croissance des trafics sur les réseaux primaires (Routes nationales N° 2, 4 et 7) est estimé à 7% par an durant la période de 2003-2006. Pour le sous-secteur des transports maritime, l'efficacité portuaire dans les principaux ports de Madagascar qui ont été réhabilités, s'est globalement améliorée de 40%. Pour le sous-secteur des transports aériens, huit compagnies aériennes exploitent régulièrement les lignes internationales et régionales desservant Madagascar en 2006. De 2003 à 2006, le trafic aérien de passagers enregistre une augmentation de 28%. Le trafic ferroviaire de marchandise du réseau nord a enregistré une augmentation de 30% par an durant cette période. Pour la météorologie, les résultats sont dans l'ensemble assez satisfaisants en matière de renforcement de la capacité nationale.

Pour l'aménagement du territoire, dans le cadre du renforcement de la gestion et de la réglementation des services urbains, le taux de satisfaction de la population aux services offerts s'est amélioré de 90% en 2005 à 99% en 2006. L'étude relative à la révision du Code de l'urbanisme est réalisée à 85%, il reste son approbation en Conseil des Ministres. Concernant la sécurisation des agglomérations, les objectifs ont été atteints à 100% par rapport aux prévisions.

Dans le domaine de l'énergie, le taux d'accès à l'électricité est resté au même niveau que celui de l'année 2005, qui est de 25.3%, contre un objectif de 27.4%. Des travaux d'électrification rurale ont été cependant réalisés. Des projets sont également en cours pour permettre un développement de l'infrastructure électrique et augmenter la puissance installée de la JIRAMA.

Dans le domaine de la poste et de la télécommunication et communication, l'épargne TsinjoAvotra a commencé à intéresser la population car un solde de 1,5 milliards d'Ariary est atteint en 6 mois sur un objectif annuel de 2 milliards d'Ariary. Concernant l'épargne TsinjoLavitra, elle est en développement constant. Concernant les installations du backbone national, les fibres optiques à Antananarivo et sur l'axe Toamasina-Antananarivo-Toliary sont réalisées sur financement propre de la Société Telecom Malagasy. La boucle Nord a été réalisée sur financement propre de la Société Orange. Les zones rurales sont desservies par VSAT (Village TIC). Dans l'ensemble, les résultats obtenus relatifs aux objectifs spécifiques de la communication sont encourageants. Le programme d'e-gouvernance a réalisé la connexion de tous les Ministères à l'Intranet de l'Etat.

Au niveau de l'ouverture à la concurrence mondiale, l'établissement des relations diplomatiques, économiques et commerciales de Madagascar pour l'année 2006 a été marqué par des grands événements

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

notamment les visites à Madagascar des hautes personnalités. Les échanges extérieurs ont été intensifiés et Madagascar a renforcé sa présence internationale et sa participation au système de coopération bilatérale, régionale et multilatérale.

Social

Dans le programme de développement du niveau éducatif de la population et de la recherche, pour l'éducation fondamentale, les objectifs fixés pour le ratio élève instituteur, le taux d'achèvement et le taux net de scolarisation ont été dépassés. Malgré la réalisation d'actions de renforcement de capacité et d'équipement des structures de proximité, l'objectif sur le pourcentage de redoublement n'a pas été atteint. Au niveau de l'augmentation de la capacité d'accueil, il est à noter la faible performance réalisée dans la construction de nouvelles salles de classe (42%). Dans le développement des compétences dans le monde du travail, les résultats obtenus sont satisfaisants dans la formation et le perfectionnement technique des jeunes et techniciens. Il est constaté la réalisation des certains travaux préparatoires pour le basculement vers le système LMD par l'acceptation des différents partenaires publics et privés du nouveau système.

En matière de développement de la santé de la population, dans le domaine de la santé infantile, les résultats sont satisfaisants pour le taux de couverture vaccinale grâce notamment, à l'approche Initiative des Résultats Rapides et à l'inexistence de rupture des stocks. Pour l'amélioration de la performance du système de santé, le taux de couverture de personnel des CSB1 et CSB2 réalisé au cours de l'année est de 92% sur un objectif de 100. Ce taux reste stationnaire par rapport à celui réalisé en 2005. Par contre, les résultats en matière de taux de consultation en médecine curative dans les CSB sont encore faibles. Ce faible taux de consultation se pose en termes de fonctionnalité des CSB nouvellement construits, notamment au niveau de l'insuffisance en personnel et à l'insuffisance de postes budgétaires. Les objectifs en matière de taux de disponibilité des médicaments sont en majorité atteints. Pour la promotion de la maternité à moindre risque (MSR) et concernant le taux d'accouchement avec assistance professionnelle dans les CSB, celui-ci demeure encore insuffisant.

Pour le planning familial, en matière de taux de couverture contraceptive les objectifs fixés pour 2006 sont atteints à 78% et le taux réalisé (15,2%) est en forte progression par rapport à celui réalisé en 2005 (5,6%).

Dans le cadre de la lutte contre le VIH / SIDA, la réalisation des actions de sensibilisation des leaders par communes a été effectuée de manière satisfaisante. Quant à la mise en place des CLLS, les objectifs sont presque atteints. Les résultats sont effectifs en matière d'émissions d'informations et de sensibilisations télévisées et les objectifs en matière de pourcentage des poches de sang testé sont atteints. Le taux de prévalence du SIDA parmi les femmes enceintes, reste toujours inférieur à 1%.

Dans le domaine de la nutrition, en matière d'intensification de la lutte contre la malnutrition, le taux de prévalence de la malnutrition chronique (insuffisance pondérale) dans les sites communautaires PNNC/SEECALINE à la fin de l'année 2006 a été de 26,80%, chez les enfants de moins de 5 ans. Les objectifs sur le déparasitage d'enfants sont atteints. Au niveau de la réalisation des objectifs visant à intensifier l'accès à l'information en matière de lutte contre la malnutrition, la stratégie nationale de Communication en Nutrition a été élaborée et 120% des objectifs d'émissions radiophoniques ont été atteints.

Pour le programme d'amélioration de l'accès à l'eau potable et assainissement, au niveau de l'objectif visant à améliorer l'accès en eau potable, le taux de desserte en eau potable réalisé en 2006 (39,6%) reste au même niveau que celui en 2005. En ce qui concerne l'assainissement, des réalisations significatives ont été effectuées dans la construction de latrines.

Dans le cadre du programme de réduction de l'exclusion et protection sociale, en matière d'Education non formelle, de bons résultats ont été obtenus dans l'augmentation de l'effectif des alphabétiseurs, du nombre d'éducateurs spécialisés formés et du nombre d'adolescents alphabétisés et éduqués. Pour la prise en compte de la dimension Population/Genre/Environnement dans les stratégies et programmes, les objectifs sont réalisés à 81% sur le nombre de responsables et techniciens formés en matière de population et de planification de développement.

En matière de filets de sécurité et de réponse aux chocs, les principaux résultats sont satisfaisants par rapport aux objectifs. Plus de 3 millions personnes/jour d'emplois temporaires ont été créés dans les différentes Régions. Des infrastructures communautaires ont été construites à travers le système HIMO.

Pour le programme de valorisation de la diversité culturelle, dans le domaine de la jeunesse et des sports, l'adoption d'un comportement responsable chez les jeunes vulnérables est actuellement constatée. Concernant l'objectif spécifique sur la promotion du sport pour tous et la pratique sportive traditionnelle, 100% des objectifs sont réalisés pour la construction des 5 plateaux sportifs.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

PRINCIPALES LECONS

En dépit d'importants résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du cycle de programmation DSRP, l'analyse et la synthèse des informations et données collectées ont permis de déceler la persistance de faiblesses et contraintes majeures pour un développement rapide et durable. Parmi les principales problématiques de la mise en œuvre du DSRP, les faits ci-après méritent une attention particulière.

La croissance économique réalisée par Madagascar, d'un taux moyen annuel de 5% durant le cycle DSRP, est insuffisante pour entraîner un impact significatif sur la réduction de la pauvreté. Même si le taux de pauvreté a diminué de 6,1 points entre 2003 et 2006 en passant de 73,6% à 67,5%, à l'issue de la période de mise en œuvre du DSRP, près de deux tiers de la population vivent encore dans des conditions de vie précaires avec un revenu moyen inférieur au seuil de pauvreté qui est évalué à 338 272 Ariary par an et par individu en 2006.

L'amélioration des conditions de vie des populations, en général, et des populations rurales en particulier est notable. Les objectifs globaux du DSRP en la matière ne sont pas cependant totalement atteints. Cette situation pourrait s'expliquer par la conjugaison des principaux facteurs déterminants de la pauvreté. Les chocs exogènes comprennent la flambée du prix du pétrole sur le marché international et les dégâts provoqués par des catastrophes naturelles. En effet, les cyclones qui frappent régulièrement le pays, rendent vulnérables les populations des régions sensibles et anéantissent les efforts de production et construction.

En ce qui concerne les facteurs internes, les niveaux de productivité, de compétitivité et d'investissement du secteur privé en général, et du secteur agricole en particulier, restent au bas niveau ; ce, comparativement à ceux des autres pays de la région (partie australe de l'Afrique et Océan Indien).

Les autres faiblesses qui restent à surmonter à l'issue du cycle DSRP concernent les contraintes de capacités et de ressources à tous les niveaux :

- les capacités de leadership ainsi que les capacités d'élaboration, de coordination, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques publiques sont faibles tant au niveau central qu'aux niveaux sectoriel et décentralisé ;
- les ressources financières publiques externes et internes (recettes fiscales) mobilisées sont insuffisantes par rapport à l'ampleur des efforts de développement ;
- les capacités techniques et financières des Collectivités Territoriales Décentralisées (Régions et Communes) et des Services Techniques Déconcentrés restent faibles ;
- les niveaux d'implication et de participation des populations locales dans les processus de prise de décision et de pérennisation des acquis ne sont pas encore appréciables.

Il importe de souligner que le traitement de l'ensemble de ces faiblesses et problématiques est prévu dans le MAP à travers les priorités, les huit engagements et les défis qui y sont clairement définis. L'enjeu consiste à assurer la mise en œuvre effective des orientations et actions prioritaires du MAP. Aussi, des résultats plus promettant devraient-ils être obtenus dans le cadre du nouveau cycle de programmation du MAP compte tenu des nombreuses innovations introduites. A ce titre, le MAP prévoit, entre autres, l'application des valeurs directrices suivantes : (i) le professionnalisme, (ii) le leadership partagé, (iii) le renforcement des capacités, (iv) la participation et la coopération, (v) l'utilisation des ressources, (vi) la compétitivité et (vii) la détermination de réussir.

L'atteinte de objectifs du MAP dans son ensemble et le redressement des faiblesses constatées durant le cycle de programmation DSRP, devrait s'appuyer sur la capacité nationale d'élaborer et d'exécuter le Plan de mise en œuvre du MAP.

LE SYSTEME DE SUIVI EVALUATION

Le suivi de la mise en oeuvre du DSRP a évolué avec les expériences acquises par le Secrétariat Technique de l'Ajustement, coordonnateur et animateur des travaux. Le système de collecte d'informations au niveau national et régional s'est amélioré, malgré les problèmes constatés tels que ceux relatifs à la faiblesse du système de collecte d'information au sein des différents Ministères et l'absence encore de Directions Régionales opérationnelles au niveau des régions pour la plupart des Ministères. Les travaux de traitement des réalisations se sont améliorés au niveau de chaque sous programme et objectif spécifique par l'analyse des liens entre les niveaux des indicateurs spécifiques et intermédiaires et des résultats atteints et des actions pertinentes.

Au niveau des relations avec les partenaires techniques et financiers, un cadre de partenariat a été mis en place pour le suivi de la mise en oeuvre du DSRP. Une harmonisation des indicateurs sociaux a pu

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

être réalisée dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Des revues conjointes entre le Gouvernement et les bailleurs de fonds sont tenues deux fois par an aux mois d'avril et de septembre de chaque année.

En terme de recommandation, pour le suivi des programmes de développement, la coordination du système de suivi-évaluation au niveau national est à renforcer ainsi que la mise en place d'un système de suivi au niveau régional. Des actions ont déjà été initiées et méritent d'être poursuivies à tous les niveaux avec le renforcement des capacités des responsables nationales et régionales : planification des programmes, priorisation des actions, identification des indicateurs, système de collecte d'informations, analyse et traitement des données.

L'évaluation du processus DSRP a été fait à deux niveaux : dans le cadre des l'Enquête Permanent auprès des Ménages pour les ménages sur leur perception du processus DSRP et lors des réunions techniques régionales avec les interlocuteurs techniques des services déconcentrés. Les résultats de l'EPM 2005 sont faibles sur l'implication des acteurs dans le processus DSRP par rapport aux résultats des questionnaires du STA (112), tenant du fait que le processus DSRP a été initié au niveau provincial tandis que l'EPM a été effectué au niveau régional. En général, le suivi du DSRP et les méthodologies et outils utilisés ont été jugé moyens par les Ministères et les services déconcentrés tandis que l'appui technique du STA a été jugé bon.

CONCLUSION

La mise en œuvre du DSRP a pris fin en décembre 2006 et le MAP va prendre le relais. A travers les différentes réalisations obtenues durant les quatre années couvertes par le cycle de programmation du DSRP, l'on peut affirmer d'ores et déjà qu'il a marqué de son empreinte le développement de Madagascar car il a renforcé et consolidé à cet effet les bases et la durabilité de celui-ci. En d'autres termes, le DSRP a infléchi la tendance de la pauvreté et dans le sens des Objectifs du Millénaire du Développement (OMD) tout en creusant le sillon d'une croissance durable pour mettre cette dernière en phase avec la Vision Madagascar Naturellement. Dans le classement mondial IDH, Madagascar est passé dans le groupe de pays à développement humain moyen depuis 2005.

En effet, au-delà de l'atteinte du point d'achèvement qui a permis au pays de raffermir la confiance de ses partenaires financiers et techniques, le bilan de réalisations positives est significatif et embrasse l'ensemble de l'économie, du social et de tout le territoire.

A travers l'approche participative de planification, d'exécution de suivi et d'évaluation qu'il a véhiculée, le DSRP a mobilisé également la conscience nationale de l'efficacité économique. Ainsi, un élan d'appropriation et de mieux faire se fait sentir à tous les niveaux (public, privé, national, régional) où toutes les susceptibilités et aspirations se sont vues confrontées, discutées et aplanies.

En outre, la mise en œuvre du DSRP a été une occasion particulière pour les Régions d'exprimer leurs attentes et de plaider leur vision du développement régional et de la décentralisation et ce, dans le souci de mieux articuler les actions qu'elles peuvent initier de leurs propres efforts avec celles programmées au niveau national.

Un style de gouvernance axé sur le leadership et le management a été aussi initié pour mieux faire face aux enjeux de la mondialisation et de la modernisation de l'administration. Celui-ci se traduit par la culture des résultats et de la performance à laquelle a été alliée celle de l'alternance positive. Les responsabilités à tous les niveaux ont été confortées par ce nouveau style de gouvernance.

Néanmoins, comme tout processus innovant, certaines inerties et faiblesses d'ordre institutionnel, technique, organisationnel voire humaine doivent faire encore l'objet d'améliorations. Le MAP tiendra sans nul doute compte des enseignements à tirer. Parmi les engagements définis dans le MAP figure la mise en œuvre d'initiatives de réforme transformationnelle dont les priorités immédiates sont : la réforme des finances publiques, l'augmentation significative de l'investissement pour favoriser la croissance, semer les graines d'une révolution verte, transformer la sécurité publique, mettre en œuvre des nouvelles mesures audacieuses concernant la santé et la planification familial et transformer le système judiciaire.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

1. INTRODUCTION

Contexte

Madagascar a élaboré son DSRP intérimaire au mois de décembre 2000 et a pu bénéficier de l'Initiative Pour les Pays Pauvres Très Endettés (IPPTE). Le DSRP final a été établi au mois de mai 2003 et une première mise à jour a été réalisée au mois de juillet 2003. C'est au mois de novembre 2004 que Madagascar a atteint le point d'achèvement.

Au mois de juin 2005, une deuxième mise à jour du DSRP a été effectuée. Ce DSRP, composé de trois axes stratégiques et de 15 programmes, était mis à jour pour tenir compte de la vision à plus long terme (2020) Madagascar Naturellement, qui projette une transition d'une économie de subsistance à une économie tournée vers le marché pour réaliser son potentiel par l'emploi optimal de ses ressources dans le respect de l'environnement.

Le suivi de la mise en œuvre du DSRP, qui a commencé au mois de juillet 2003 s'est poursuivie jusqu'au mois de décembre 2006, a été réalisé suivant un processus participatif et continu avec la participation de tous les acteurs de développement qui sont : les élus, les Ministères, les institutions spécialisées, le secteur privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers. A cet effet, au niveau central des ateliers thématiques trimestriels animés par la Cellule Technique du DSRP, ont été organisés régulièrement avec les Ministères, les grands projets / programmes et les partenaires techniques et financiers. Au niveau régional, des réunions techniques ont été organisées tous les six mois avec tous les Directions et Services déconcentrés. Dans le cadre de l'élaboration de ce dernier rapport sur la mise en œuvre du DSRP pour l'année 2006, des réunions techniques régionales de suivi ont été réalisées au niveau des 22 régions de Madagascar.

Les travaux de suivi ont permis d'élaborer régulièrement tous les six mois et tous les ans les différents rapports de suivi de la mise en œuvre du DSRP :

- Un premier rapport intermédiaire finalisé au mois de février 2004 pour la période de juillet à décembre 2003 ;
- Un premier rapport annuel couvrant la période de juillet 2003 à juin 2004, élaboré au mois de juillet 2004 ;
- Un rapport annuel couvrant l'année 2004 entière, élaboré au mois de juin 2005. Un rapport semestriel de l'année 2005, finalisé au mois de novembre 2005 ;
- Un rapport des ateliers régionaux, tenus aux mois de mars, avril et mai 2004, établi au mois de mai 2004 ;
- Des rapports des ateliers régionaux, par Faritany, pour les réalisations de l'année 2004, finalisé au mois de mai 2005 ;
- Un rapport annuel de la mise en œuvre du DSRP pour l'année 2005, finalisé au mois de juin 2006 ;
- Des rapports régionaux par Faritany pour les réalisations de l'année 2005, finalisé au mois de mai 2006 ;
- Un rapport de la mise en œuvre du DSRP pour le premier semestre 2006, finalisé au mois d'août 2006 ;
- Des rapports régionaux par Faritany pour le premier semestre 2006, finalisés au mois d'août 2006.

Objectifs du rapport de suivi annuel

Le présent document constitue le dernier rapport de mise en œuvre du DSRP. Il couvre l'année 2006 et a pour objectif de présenter les réalisations effectuées et les résultats atteints par rapport aux objectifs de l'année 2006 en identifiant les principales contraintes rencontrées et les défis à relever.

Compte tenu du fait que c'est le dernier rapport sur le DSRP, il a été jugé important d'intégrer dans le rapport pour la période 2003-2006 des analyses sur l'évolution de la pauvreté et des 31 indicateurs de suivi du DSRP, les mesures de réforme incluant l'IPPTE et la dette et, les résultats économiques et financiers et du financement de la stratégie.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Par ailleurs, une analyse du processus DSRP est intégrée dans le rapport. Dans le cadre de l'Enquête Permanente auprès de Ménages (EPM 2005), l'INSTAT a effectué des enquêtes de perception sur la connaissance du DSRP et la participation à l'élaboration du DSRP. Au niveau des ministères et des services déconcentrés, des fiches questionnaires ont été distribuées lors des dernières réunions techniques régionales au mois de mars 2007 portant sur l'implication des différents acteurs dans le processus DSRP, les principaux réalisations et résultats constatés dans les Régions depuis la mise en œuvre du DSRP et les améliorations constatées entre le processus DSRP et Madagascar Action Plan (MAP).

Le plan du rapport

Le rapport de suivi de la mise en oeuvre du DSRP pour le rapport annuel 2006 a été élaboré suivant le plan suivant :

- l'analyse de l'évolution de la pauvreté et des principaux indicateurs de suivi du DSRP de 2003 à 2006 ;
- l'analyse économique et financière et les coûts et financements de la stratégie de 2003 à 2006 ;
- les principales mesures de réforme en 2006 et 2003-2006 ;
- la mise en œuvre des 15 programmes du DSRP en 2006 avec l'analyse des performances des grands programmes de 2003 à 2006 ;
- la synthèse des ateliers régionaux avec les principales réalisations et résultats sectoriels au niveau régional de la mise en œuvre du DSRP de 2003 à 2006 ;
- le suivi et l'évaluation du DSRP avec l'analyse du processus DSRP de 2003 à 2006.

2. ANALYSE DE LA PAUVRETE DE 2003 A 2006

Les études effectuées depuis 1993 définissent les pauvres, comme étant les individus dont les ressources sont insuffisantes pour consommer, en plus des éléments non alimentaires indispensables, une ration alimentaire de 2133 calories par jour, le minimum censé être nécessaire pour entretenir une vie normale et active. En appliquant la définition susmentionnée, le seuil de pauvreté a été évalué à 988.600 Fmg soit 197.720 Ariary par an par individu en 2001. Cette valeur a été actualisée avec le taux d'inflation sur les prix à la consommation pour les années suivantes et est évaluée à 338 272 ariary en 2006.

La consommation par tête utilisée pour déterminer les différents indicateurs intègre non seulement les dépenses monétaires réalisées par les membres du ménage et des différentes autoconsommations alimentaires évaluées au prix du marché, mais aussi les différents éléments qui peuvent influencer les conditions de vie des ménages comme le loyer imputé et les valeurs locatives des biens durables possédés par le ménage.

Deux indicateurs sont les plus souvent utilisés avec cette méthode. D'une part l'incidence de la pauvreté (P0) donne la proportion des individus qui vivent en dessous du seuil de pauvreté et qui peuvent être qualifiés comme pauvres. D'autre part, l'intensité de la pauvreté (P1) donne la moyenne des écarts de la consommation des pauvres exprimée en pourcentage du seuil de pauvreté. En d'autres termes, l'intensité de la pauvreté donne l'écart de la population pauvre par rapport au seuil de pauvreté. Plus elle est élevée, plus la population pauvre est loin du seuil.

Tableau 1 : Valeur du seuil de pauvreté entre 2001 et 2006.

Unité : Ariary courant

2001	197.720
2002	234.760
2004	248.000
2005	305.300
2006	338.272

2.1. SITUATION DE LA PAUVRETE

Au niveau national, la pauvreté a reculé de 13 points entre 2002 et 2006. Sous l'hypothèse d'une croissance économique de plus de 4,7%, une croissance démographique de 2,8% et la maîtrise de l'inflation, notamment les prix des biens alimentaires en milieu urbain, le ratio de pauvreté se situerait aux alentours de 67,5 % en 2006² s'il était de 80,7% en 2002.

Cette évolution du ratio de pauvreté reflète les situations macroéconomiques du pays et les efforts entrepris dans les domaines sociaux, notamment l'éducation et la santé. Par ailleurs, l'intensité de la pauvreté serait de l'ordre de 25,9% en 2006 si en 2002 elle était de 47,6%.

Tableau 2 : Evolution du ratio de pauvreté selon les Faritany

Unité en %

Année	2002	2004	2005	2006(*)
Antananarivo	66,0	59,8	57,7	55,9
Fianarantsoa	91,0	86,0	77,6	76,8
Toamasina	86,3	77,1	71,9	70,7
Mahajanga	89,1	74,1	70,2	68,8
Toliara	81,2	72,3	74,8	73,8
Antsiranana	83,7	65,4	64,2	63,4
Ensemble	80,7	72,1	68,7	67,5

(*) Estimation, utilisant les taux de croissance économique et le taux d'accroissement démographique.

De 2002 à 2006, la réduction de la pauvreté a été de 11 points en milieu urbain. Ainsi, en 2006 la moitié de la population urbaine possède une contre-valeur de sa consommation inférieure au seuil de pauvreté contre deux tiers en 2002. En milieu rural, la pauvreté a reculé de 14 points. Malgré cette amélioration, l'incidence de la pauvreté y est encore supérieure de 12 points à celle du milieu urbain.

² Les résultats sont issus d'une simulation des « vraisemblables » impacts du contexte socio-économique en 2006 sur les conditions de vie des ménages

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Tableau 3 : Evolution du ratio de pauvreté en milieu urbain et rural

Unité en %

	Urbain				Rural			
	2002	2004	2005	2006 (*)	2002	2004	2005	2006 (*)
Antananarivo	51,2	39,2	41,6	39,4	72,3	68,2	64,7	63,0
Fianarantsoa	78,5	78,4	71,6	70,2	93,5	87,5	78,7	78,1
Toamasina	66,9	63,7	55,8	54,1	91,9	80,8	75,6	74,5
Mahajanga	71,0	54,3	47,0	45,9	93,8	79,0	76,6	75,1
Toliara	58,3	60,5	64,3	63,5	87,5	75,5	77,4	76,4
Antsiranana	62,5	36,7	33,8	32,4	88,6	71,7	69,8	69,0
Ensemble	61,6	53,7	52,0	50,3	86,4	77,3	73,5	72,3

(*) Estimation, utilisant les taux de croissance économique et le taux d'accroissement démographique.

La Pauvreté à Madagascar est un phénomène essentiellement rural et connaît des variations importantes d'une région à l'autre, et suivant les contextes socio-économiques, les caractéristiques démographiques du ménage ainsi les secteurs d'activité de ses membres actifs.

2.1.1. PAUVRETE SELON LA REGION ET LE MILIEU DE RESIDENCE

Durant les 4 dernières années, la baisse de la pauvreté a été plus importante en milieu rural, - 14,1%, qu'en milieu urbain, -9,3%. Néanmoins en 2006, l'incidence de la pauvreté reste plus étendue en milieu rural avec un taux projeté de 72,3% en 2006 contre 50,3% en milieu urbain. Il en est de même pour l'intensité de la pauvreté ("moyenne" des pourcentages d'écart par rapport au seuil) où le taux en milieu rural est de 28,0% contre 18,6% en milieu urbain. La disparité urbain-rural en terme d'intensité de la pauvreté est moins manifeste que celle en terme d'incidence de la pauvreté avec une différence de 9,4 points contre 22 points. En d'autres termes, s'il y a 22% de pauvres en plus en milieu rural qu'en milieu urbain, l'écart par rapport au seuil de pauvreté est néanmoins moindre.

Selon les lieux de résidence des ménages, le plus faible ratio de pauvreté est celui de 41,8% de la région d'Analamanga contre 82,2% dans la région d'Androy. Ce constat témoigne l'impact de la disponibilité des infrastructures, des accès aux services sur les conditions de vie de la population.

Tableau 4 : Incidence et intensité estimées de la pauvreté en 2006, par région

Unité en %

Milieu REGION	Ratio de pauvreté			Intensité de pauvreté		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
ANALAMANGA	35,5	47,1	41,8	12,1	14,4	13,4
VAKINANKARATRA	48,5	75,7	70,8	14,7	26,0	23,9
ITASY	48,3	70,3	67,6	15,0	25,5	24,2
BONGOLAVA	50,7	65,5	62,6	16,1	20,5	19,7
MAHATSIATRA AMBONY	65,4	73,0	71,7	23,9	24,8	24,7
AMORONI' MANIA	74,5	77,3	76,9	27,1	28,1	27,9
VATOVAVY FITOVINANY	71,3	82,1	80,5	31,0	35,2	34,6
IHOROMBE	74,6	79,4	77,5	29,5	30,7	30,2
ATSIMO ATSIANANA	70,5	83,6	81,7	31,3	34,8	34,3
ATSINANANA	46,8	86,4	77,4	19,2	42,2	37,0
ANALANJIROFO	71,3	79,1	78,0	30,6	35,5	34,8
ALAOIRA MANGORO	57,6	56,9	57,0	17,1	18,0	17,8
BOENY	23,2	60,5	46,8	7,0	18,7	14,4
SOFIA	64,6	81,4	80,0	24,7	32,6	31,9
BETSIBOKA	54,2	73,4	67,9	17,5	24,4	22,4
MELAKY	59,1	61,7	60,5	19,5	19,9	19,7
ATSIMO ANDREFANA	61,2	78,0	74,8	28,1	36,2	34,7
ANDROY	81,3	82,5	82,2	38,6	36,9	37,3
ANOSY	58,1	76,6	73,1	24,1	30,8	29,6
MENABE	41,9	62,9	58,7	9,9	23,9	21,1
DIANA	19,6	58,9	48,5	4,8	19,2	15,4
SAVA	52,4	73,5	71,6	15,2	31,0	29,5
ENSEMBLE	50,3	72,3	67,5	18,6	28,0	25,9

Source: INSTAT/DSM, projection à partir des données de l'EPM 2005

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

2.1.2. PAUVRETE SELON LES CARACTERISTIQUES DU MENAGE

Taille du ménage

Le ratio et l'intensité de la pauvreté sont en relation négative avec la taille du ménage. Si le ratio n'est que de 15% à 40% pour les ménages composés de 3 personnes, il atteint les 90% pour les familles nombreuses (ménages de taille supérieure à 9 personnes).

Toutes choses égales par ailleurs, une personne supplémentaire affecte la consommation moyenne par tête du ménage et augmente sa vulnérabilité. Plus le chef de ménage est âgé, plus la probabilité d'être pauvre est grande. Ceci résulte de la non-existence d'un système de retraite après la vie active. La bonne conduite des programmes de planning familial, en cohérence avec les contextes culturels, est aussi un des déterminants de la réussite de la réduction de la pauvreté.

Tableau 5 : Estimation de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté selon la taille du ménage en 2006

Unité en %

Taille du ménage	Ratio de pauvreté	Intensité de pauvreté
Singleton	15,3	4,6
De 02 à 03	40,3	11,9
De 04 à 05	60,4	21,0
De 06 à 07	73,0	27,4
De 08 à 09	86,9	37,7
Supérieur à 9	90,1	43,3
Ensemble	67,5	25,9

Source: INSTAT/DSM, projection à partir des données de l'EPM 2005

Niveau d'instruction

Le niveau d'instruction constitue un déterminant des conditions de vie de la population. Plus un individu est instruit, plus il augmente ses possibilités de productivité. Cette dernière détermine une grande partie de son revenu. La réussite d'une part plus importante des personnes adultes dans les études influe considérablement sur l'exposition des membres du ménage à la pauvreté.

Ainsi, si le ratio de pauvreté atteint 80,6% chez les ménages dont le chef est classé sans instruction, il n'est que de 21,9% chez ceux dirigés par un individu ayant un niveau d'instruction universitaire.

Tableau 6 : Estimation de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté selon le niveau d'instruction du chef de ménage en 2006

Unité en %

Niveau d'instruction du Chef de Ménage	Ratio de pauvreté	Intensité de pauvreté
Sans instruction	80,6	34,9
Primaire	70,4	26,4
Secondaire	47,8	15,1
Supérieur	21,9	5,6
Ensemble	67,5	25,9

Source: INSTAT/DSM, projection à partir des données de l'EPM 2005

Groupe socio-économique du chef de ménage

Le groupe socio-économique du chef de ménage reste un des facteurs discriminants en terme de bien être du ménage. Les petits exploitants agricoles sont ceux qui sont les plus exposés à la pauvreté avec un ratio de 77,0%. Chez le groupe des cadres, ce taux n'est que de 27,8%. La possession d'une Entreprise Non Agricole permet de réduire significativement la probabilité d'être pauvre de -0.084.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Tableau 7 : Estimation de l'incidence et de l'intensité de la pauvreté selon le Groupe Socio Economique du chef de ménage en 2006

Groupe Socio Economique	Unité en %	
	Ratio de pauvreté	Intensité de pauvreté
Cadre	27,8	7,8
Ouvrier ou salarié qualifié	37,1	11,9
Ouvrier non qualifié ou manœuvre	66,3	24,8
Indépendant	55,2	19,5
Chômeur ou inactif	53,9	22,1
Petit exploitant agricole	77,0	30,6
Moyen ou grand exploitant agricole	68,9	26,1
Autres	20,4	5,4
Ensemble	67,5	25,9

Source : INSTAT/DSM, projection à partir des données de l'EPM 2005

2.2. LES OPINIONS DE LA POPULATION SUR LEURS CONDITIONS DE VIE

En complémentarité avec l'approche consommation, l'approche par opinion permet de saisir d'une façon directe les appréciations et sentiments des ménages concernant leur condition de vie.

En 2005, les résultats de l'enquête sur l'opinion des ménages sur leurs conditions de vie montrent que presque la moitié de la population déclarent être en difficulté, le taux décroît selon la taille de la localité de résidence pour se situer à 22% dans la Capitale. Les existences et disponibilité des infrastructures et offres de services sont probablement les causes de ce fait. Globalement, les ménages malgaches estiment faire partie des classes moyennes ou pauvres.

Les résultats de l'analyse objective ont fait ressortir une baisse du ratio de pauvreté. Néanmoins, l'inflation - causée par des chocs exogènes tels que la hausse des prix des PPN et des carburants - a frappé à de différents degrés les diverses couches sociales en générant des opinions subjectives sur leur condition de vie. Celle-ci a eu des impacts négatifs surtout sur les salariés urbains non cadres.

2.3. EVOLUTION DES 31 INDICATEURS DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DSRP

Après la crise de 2002 qui a secoué la vie de la nation malgache aussi bien sur le plan économique que sur le plan social, la situation s'est améliorée d'année en année. La politique de lutte contre la pauvreté faisant l'objet du DSRP et mis en œuvre depuis ces cinq dernières années a donné des résultats significatifs.

Taux de pauvreté

Le taux de pauvreté n'a cessé de diminuer au cours de cette période, en passant de plus de 80,7% en 2002 à moins de 67,5% en 2006. La baisse la plus significative a été constatée entre 2002 - 2003 et 2004-2005 où l'incidence de la pauvreté a chuté respectivement de 7 points et de 4 points. Entre 2005 et 2006, la proportion des pauvres dans la population n'a baissé que de moins d'un point. Plusieurs facteurs macroéconomiques et mésoéconomiques ont contribué à cette amélioration des conditions de vie des ménages malgaches.

Sur le plan macroéconomique, deux phénomènes méritent d'être soulignés. Tout d'abord, on assiste à une croissance annuelle du PIB suivant un rythme soutenu et dépassant le taux d'accroissement de la population. Juste après la crise, le taux de croissance du PIB atteignait un peu moins de 10% avant de connaître des ralentissements depuis 2004. Mais il est toujours supérieur à 4,7%. Cela a des effets directs sur les conditions de vie des ménages par le biais du revenu et des effets indirects via la redistribution ou utilisation des ressources collectives dans les biens publics et les infrastructures.

En ce qui concerne l'inflation, après la période difficile de 2005, où on a assisté à une forte augmentation des prix à la consommation dépassant 18%, la situation s'est nettement améliorée dès 2006. La hausse des prix est maintenue à 10,8% entre 2005 et 2006. Une des principales mesures prises dans ce cadre était l'augmentation du taux directeur de la Banque Centrale et l'amélioration de la gestion des finances publiques. Le déficit public est maintenu à 5,1% du PIB en 2006. Cependant, le niveau de la pression fiscale n'a pas beaucoup évolué au cours de cette période.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Au niveau méso, les indicateurs montrent la réussite des politiques menées dans le domaine du développement rural et celui des infrastructures. Ce qui réduit le taux de pauvreté notamment en milieu rural.

Développement rural

En ce qui concerne le développement rural, on a enregistré une hausse continue de l'indice de production agricole au cours de la période 2002 et 2006. On constate qu'entre 2004-2005, le rythme d'accroissement de la production agricole s'est fortement accéléré avec un taux annuel de près de 12%, avant de connaître un léger ralentissement en 2006. Plusieurs mesures ont été mises en œuvre pour augmenter la production agricole. On peut citer entre autres les actions menées dans le cadre du PSDR, la promotion de la micro - finance en milieu rural, l'organisation du concours national de production rizicole, les prêts en semences ou en engrais accordés aux paysans et l'importation de nouvelles races de vaches laitières.

Infrastructures routières

Les efforts entrepris par l'Etat en matière d'infrastructures routières dans le but de désenclaver les zones à forte potentialité économique ont permis de faciliter l'accès au marché ou la collecte des produits agricoles, d'augmenter les prix au producteurs et donc la rentabilité des activités de l'agriculture. Selon les indicateurs recueillis, le taux d'enclavement s'est fortement diminué depuis 2003. Il est passé de plus de 59% en 2003 à moins de 31% en 2006. Si, en 2003, moins de 1850 km de routes seulement ont été entretenues ou réhabilitées, elles dépassent les 8600 km en 2004 et plus de 9500 km en 2006. L'amélioration de la qualité des infrastructures routières ont fait baissé les prix des transport de marchandises, malgré des hausses consécutives des prix des carburants : entre 2005 et 2006, la baisse enregistrée atteint -25%.

Télécommunication

Le secteur de la télécommunication a connu un essor considérable au cours de la période 2002-2006 et l'accès de la population à cette infrastructure s'est amélioré. Le nombre de connexion téléphonique est en nette progression même si le taux reste encore relativement faible.

Le boum de la téléphonie s'est produit entre 2005 et 2006. En effet, en un an, le nombre de connexion a presque doublé passant de 32,0 pour mille habitants en 2005 à plus de 63% pour mille habitants en 2006. La libéralisation du secteur favorise la concurrence et les innovations technologiques. L'engagement de TELMA de se lancer dans la téléphonie mobile, avec la promotion de son fameux « pack TELMA » s'est soldé par un succès sans précédent. A cela s'ajoute les efforts permanents des autres opérateurs dans la prospection de nouveaux clients permettant actuellement à bon nombre de ménages malgaches de se doter d'un moyen de télécommunication.

Electrification

L'électrification villageoise s'est ralentie depuis l'année 2003. Si plus de 128 villages ont pu être électrifiés en 2003, ils n'étaient plus que de 28 villages en 2006.

Education

Dans le secteur de l'éducation, les actions mises en œuvre telles que la distribution des kits scolaires aux élèves et la prise en charge par l'Etat des frais de scolarité ont produit des effets palpables dès l'année 2003. La quasi-totalité des enfants ont accès à l'éducation primaire en 2006.

Le taux net de scolarisation dans l'enseignement primaire atteignait 82% en 2003 et dépassait 96% en 2004, était de 98% en 2005 et de 98.5% en 2006, s'il n'était que de 65% en 2001. Cette évolution positive en quantité a été suivie d'une amélioration de la qualité et de l'efficacité interne de l'éducation. Le taux d'achèvement du primaire est toujours en augmentation au cours de la période 2002 à 2006 : 35% en 2001 et 63% en 2006.

Néanmoins, les infrastructures de l'éducation sont encore loin d'être suffisantes et beaucoup de chemin reste à parcourir. Si, en 2001, un établissement scolaire primaire est en moyenne pour près de 128 enfants scolarisables, le rapport est de 142 enfants scolarisables pour un établissement scolaire primaire en 2006. Le part du budget alloué à l'éducation est toujours en baisse depuis 2004, même si le niveau absolu augmente.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Santé

Dans le secteur de la santé, les améliorations se font sentir surtout à partir de l'année 2004. Tout d'abord, la part du budget du Ministère de la Santé par rapport au budget total a augmenté, passant de 8,3% en 2004 et 7,9% en 2005 à plus de 10% en 2006.

En terme de résultats, le taux de mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans a baissé fortement entre 2004 et 2006 : 94% contre 88%. Le taux de vaccination en DTC3 a gagné plus de 10 points entre 2003 et 2004 et près de 96% des nourrissons moins d'un an ont été vaccinés en 2006.

Le résultat le plus encourageant concerne l'évolution de la maladie du SIDA. Le taux de prévalence du SIDA parmi les femmes enceintes, restant toujours inférieur à 1%, n'est plus que de 0,5% en 2006, s'il était de 0,95% en 2003.

Sécurité

L'effectif des forces de l'ordre est en légère régression, par rapport à la population. En effet, en 2006, le rapport effectif des policiers / habitants est de 1 pour 2.514 personnes, contre 1 pour 2.450 pour 2003. En ce qui concerne l'effectif de la Gendarmerie, il est passé de 1 pour 1562 en 2003 à 1 pour 1643 en 2006.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Tableau 8 : Les 31 indicateurs

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	source	Observation
Indicateurs de pauvreté et sociaux								
Taux de pauvreté (en % de la population pauvre/ population)	69,6	80,7	73,6	72,1	68,7	67,5	INSTAT	Projection à partir de l'EPM 2005
Nombre de connexions téléphoniques (fixes et portables) pour 1000 habitants	20,0	21,0	22,6	23,3	32,0	62,4	MTPC	due à la promotion de pack et telma mobile
Mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans (pour 1000 enfants de moins de 05ans)	130,0	128,0		94,0		88,0	INSTAT	Projection de l'EDS 2003-2004
Taux de prévalence du SIDA parmi les femmes enceintes			0,95			0,5	CNLS	source ONU SIDA
Taux net de scolarisation (effectif scolaire 6-10 ans/population scolarisable) public et privé	64,9	70,0	82,0	96,7	98,0	98,5	MENRS	calcul à partir des fiches d'enquête du MENRS
Taux de vaccination en DTC3 (nourrissons moins de 1 an) en %		61,5	73,3	83,0	87,0	95,8	MSPF	Projection MSPF
Taux d'achèvement du primaire en %	35,0	35,0	39,5	47,0	60,0	63,0	MENRS	calcul à partir des fiches d'enquête du MENRS
Taux d'alphabétisation (% des personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent lire et écrire)	57	57,2	57,0	57,0	62,9	62,9	INSTAT	EPM 2005
Taux de réalisation des prescriptions médicales dans les CSB (en %)		84,3	90,7	85,5	74,6	78,5	MSPF	Projection MSPF
Pourcentage de la population ayant un accès durable à une source d'eau potable		29,5	29,4	29,4	39,6	39,6	INSTAT	EPM 2005
Indicateurs d'infrastructures								
Kilomètre de routes entretenues et /ou réhabilitées	485	485	1 850	8 627	8 982	9 536	MTPT	Prévision de la situation décembre 2006
Taux d'enclavement			59,0	40,0	33,0	31,0	MTPT	Prévision de la situation décembre 2006
Pourcentage de réduction des frais de transport			12,4	-18,0	8,4	-25,0	MTPT	Hausse des frais de transport due à la hausse des prix du carburant
Nombre d'habitants pour un CSB1 et CSB2 opérationnels	5645	5 700	6 705	6 853	6 807	7 348,0	MSPF	Projection MSPF
Nombre d'enfants (6 à 10 ans) scolarisables pour une EPP opérationnelle	126,4	145,0	146,0	140,0	148,0	142,0	MENRS	calcul à partir des fiches d'enquête du MENRS
Nombre de latrines	49,3%	51,4%	50,0%	50,0%	51,5%	51,5%	INSTAT	EPM 2005
Nombre de villages électrifiés			128	81	45	28	MEM	Situation d'août 2006, 09 extensions de réseau, 04 photovoltaïques, 11 nouvelles installations
Indicateurs de Bonne gouvernance								
Temps nécessaire pour créer une entreprise			3 jours	3 jours	3 jours	3 jours	MICDSP	Réalisation
Taux de pression fiscale en %	9,7	7,7	10,0	11,2	10,5	11,5	DGE	Provisoire
Déficit budgétaire (en % du PIB)	-4,0	-5,7	-4,9	-5,7	-4,1	-5,1	DGE	Provisoire
Nombre d'habitants par police			2 450		2 055	2 514	SESP	Provisoire
Nombre d'habitants par gendarme			1 562	1 591		1 643	MINDEF	Provisoire
Nombre de cas de corruption suivi de poursuite judiciaire			0,0	12	6	8	JUSTICE	source Conseil Supérieur de la Magistrature
Nombre de procès en retard	26,4%	22,8%	10,0%	16,0%	14,0%	21,0%	JUSTICE	Provisoire
Indicateurs du secteur primaire								
Indice de production agricole		100,0	104,0	111,0	124,0	133,6	MAEP	Production estimée à 3 480 M Tonnes
Superficie reboisée (Indice base 100=2002)	91,6	100,0	397,4	466,4	816,6	nd	MEEF	Cf note technique
Valeur des investissements dans le secteur minier (Indice base 100=2002)		100,0	125,0	354,0	542,0	nd	MEM	Cf note technique
Indicateurs macroéconomiques								
Total du budget de l'éducation (indice base 100=2002)	76,4	100,0	97,9	135,4	169,9	264,4	MENRS	A partir du programme de la Loi de Finance
Part du budget allouée au MENRES % ensemble du budget en %			20,1	23,41	21,3	17,4		A partir de programme de la Loi de Finance
Total du budget de la santé (indice base 100=2002)	93,4	100,0	110,8	117,5		182,0	MSPF	Chiffre du DEP/MSPF
Part du budget allouée au MSPF % ensemble du budget en %				8,3	7,9	10,4		Chiffre du DEP/MSPF
PIB (taux de croissance en %)	6,7	-12,7	9,8	5,3	4,6	4,7	INSTAT	Provisoire
Taux d'inflation (IPC moyenne période, variation annuelle) en %	7,4	16,5	-1,7	13,8	18,4	10,8	INSTAT	Réalisation
Exportation (Indice de base 100=2002)	113,9	100,0	163,1	182,7	198,0	201,6	INSTAT	Provisoire

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Tableau 9 : Indicateurs spécifiques aux secteurs sociaux

Les indicateurs suivants, spécifiques aux secteurs santé et éducation feront l'objet de suivi au même titre que les 31 principaux indicateurs.

Sous-programme	Indicateurs intermédiaires	Réal 2003	Obj 2004	Réal 2004	Obj 2005	Réal 2005	Obj 2006	Réal 2006
Education Fondamentale	Pourcentage d'enfants âgés de 6 ans scolarisés dans le fondamental premier cycle	80.0	81.0	94.0	94.0	94.0	94.0	96.9
	Part du budget du MENRS alloué aux EPP (en %)	53.0	58.0	54.3	60.0	60.4	67.0	61.0
	Exécution budgétaire MENRS							
	Fonctionnement hors solde	97.4	95.0	93.15	93.0	92.7	95.0	
	Dépenses d'Investissement	93.7	95.0	84.8	90.0	100.0	92.0	
	Pourcentage de redoublement général : public + privé en %	29.0	22.0	29.9	19.0	18,3	15.0	19.8
	public + privé en %, urbain	20.0	19.0	17.5	11.0	13.4	8.0	11.6
	public + privé en %, rural	32.0	29.0	31.4	27.0	18.7	15.0	20.5
	Ration élèves/instituteurs dans toutes les écoles primaires publiques ensemble	59	57	56	56	59	54	52
	urbain	46	46		49	48	48	50
rural	60	58		56	60	54	53	
Santé	Taux de disponibilité en médicaments au niveau des CSB, en % :							
	Chloroquine ou équivalent	89.9	95.0	96.0	90.0	96	90	96,6
	FAF ou équivalent	83.7	95.0	84.5	85.0	84,5	90	89,1
	Cotrimoxazole ou équivalent	83.0	95.0	94.7	90.0	94,7	90	95,6
	Paracétamol ou équivalent	79.4	95.0	90.6	90.0	90,6	90	92,2
	Vitamine A ou équivalent	93.4	95.0	93.5	90.0	93,4	90	93,4
	Part du budget du MSPF alloué aux SSD (en %)	53.65	44.0	54.07	44.20	54.20	55.0	58.6
	Exécution budgétaire MSPF :							
	Fonctionnement hors solde	95.0	70.7	83.7	85.0	92.6	87.0	94,65
	Dépenses d'Investissement	99.4	86.2	86.2	90.0	93	95.0	74,95
	Taux d'accouchement avec assistance professionnelle dans tous les :							
	CSB et CHD1 publics, en %	28.04	35.0	26.10	27.10	26,1	34	22
	CHD2 publics, en %	2.08	2.1	2.2	2.1	1.8	2.1	
Taux de consultation en médecine curative dans les CSB publics, nouveau cas/an	0.57	0.4	0.49	0.58	0,49	0.7	0,32	

2.4. L'INDICE DE DEVELOPPEMENT HUMAIN

Le concept de développement humain se présente et se mesure sur le plan opérationnel par le biais de l'indicateur de développement humain (IDH), qui est calculé à partir de l'espérance de vie à la naissance, le taux d'alphabétisation des adultes, le taux de scolarisation (tous niveaux confondus) et le produit intérieur brut par habitant.

De 2001 à 2005, pour Madagascar l'IDH a connu une augmentation de 8.8% en passant de 0.484 à 0.527³. Cette augmentation résulte surtout de l'amélioration progressive des indicateurs liés à l'espérance de vie et à la scolarisation. En 2002, on note une diminution de l'IDH due aux conséquences de la crise post – électorale et le ralentissement des activités économiques sur le niveau de revenu. C'est en 2003 que Madagascar entre dans le groupe des pays à développement humain moyen (égal ou supérieur à 0,5 mais inférieur 0.8).

Tableau 10 : Evolution de la contribution des composantes de l'IDH de 2001 à 2005⁴

	2001	2002	2003	2004	2005
Composante de base					
Espérance de vie	53.0	53.4	53.8	54.2	54.7
Taux de scolarisation	46.7	48.3	56.3	64.7	68.9
Taux d'alphabétisation	68.7	68.7	73.1	73.1	73.1
Revenu en US £ PPA	929.0	810.3	863.1	823.5	905.4
Calcul IDH					
Indicateur d'espérance de vie	0.467	0.473	0.480	0.487	0.495
Indicateur d'éducation	0.614	0.619	0.675	0.703	0.717
Indicateur de revenu	0.372	0.349	0.360	0.352	0.368
IDH	0.484	0.479	0.505	0.514	0.527

³ Source RNDH Madagascar 2006 / PNUD/ INSTAT

⁴ Source RNDH Madagascar 2006 / PNUD/ INSTAT

3. ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

3.1. EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE

La reprise économique s'est confirmée après la crise politique née des conflits électoraux en 2002. L'enjeu est de réaliser les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), notamment ce qui consiste à réduire de moitié la pauvreté à l'horizon 2015. Les efforts de promotion des investissements privés et d'une manière générale, les actions tendant vers la création d'un environnement économique incitatif et la stimulation de l'offre se sont soldés par une croissance réelle positive estimée en moyenne à 5,0% de 2003 à 2006. Les secteurs porteurs (tourisme, pêche et autres) y ont contribué pour une large part. L'inflation est de plus en plus maîtrisée grâce à la conduite d'une politique macroéconomique basée sur une gestion monétaire prudente et la préservation des grands équilibres tant interne qu'externe.

Des facteurs inattendus (intempéries, hausse du prix des carburants et de l'électricité, démantèlement de l'accord multifibre, délestages) ont toutefois apparu en générant des fluctuations conjoncturelles des activités économiques et des écarts au niveau des rentrées fiscales. Ce qui a conduit à des modulations de dépenses tout en privilégiant le budget alloué aux secteurs prioritaires définis dans la stratégie de réduction de la pauvreté.

3.1.1. TAUX DE CROISSANCE

Tableau 11 : Evolution du PIB et du taux d'investissement

	2002	2003	2004	2005	2006
PIB en francs constants (en milliards d'Ariary)	6 008	6 778	8 155	10 097	11 782
PIB en francs constants (Variation en %)	-12,7	9,8	5,3	4,6	4,9
Dont, Secteur primaire	-1,3	1,3	3,1	2,5	2,1
Secteur secondaire	-20,7	14,5	6,6	3,0	3,7
Secteur tertiaire	-15,0	10,6	6,0	6,1	7,1
Investissement brut (en % du PIB)	14,3	17,9	24,3	22,6	24,8
Secteur public	4,8	7,8	12,5	10,3	10,3
Secteur privé	9,5	10,1	11,8	12,3	14,5

L'année 2003 a été celle d'une véritable reprise où pour la première fois, la croissance réelle de l'économie (9,8%) a largement excédé la prévision (6,0%). Un ralentissement du rythme de croissance a été observé au cours des années suivantes à cause des facteurs défavorables, doublés par l'insuffisance de la pluviométrie. Ce qui s'est traduit par des réalisations inférieures aux prévisions. Ainsi, la croissance réelle de l'économie a été de 5,3% en 2004, de 4,6% en 2005 et de 4,9% en 2006 et ce, pour des prévisions établies à 6,0%, à 7,0% et à 5,9%. Doit-on signaler le début de mise en œuvre d'un grand projet minier d'ilménite dès la seconde moitié de l'année 2006.

La croissance économique au cours de la période 2003-2006 a été soutenue par des niveaux d'investissements en constante hausse, passant de 17,9% du PIB en 2003 à 24,8% en 2006, soit un taux de 22,4% en moyenne annuelle. Les investissements publics, de 10,2% du PIB en moyenne annuelle ont servi au financement de la construction des logements sociaux, des travaux de désenclavement et d'assainissement, de réhabilitation des infrastructures de communication conformément aux objectifs prioritaires du Gouvernement.

Les investissements privés ont atteint l'équivalent de 14,5% du PIB en 2006 contre 10,1% en 2003, sous l'effet de la hausse des investissements directs étrangers (IDE) estimés à 150,5 millions de DTS en 2006 contre 35 millions en 2004. Cette évolution reflète les fruits de la politique d'ouverture et d'incitation matérialisée par la mise en place du Guichet Unique pour le Développement des Entreprises (GUIDE). Par ailleurs, la détaxation des importations de biens d'équipement a offert aux opérateurs l'occasion de renouveler leurs moyens de production.

Le secteur tertiaire est à l'origine de la croissance globale de l'économie au cours de la période 2003-2006. Sa part contributive dans la formation du PIB n'a cessé d'augmenter, passant de 50,8% en 2003 à 54,2% en 2006. L'évolution du secteur a été particulièrement remarquable en 2006, portant à 6,4% sa croissance moyenne annuelle au cours de la période sous revue.

Suite à des importants investissements dans le domaine des infrastructures de communication et de la construction de logements, la branche BTP a été la plus performante avec une croissance de 25,0% en moyenne annuelle. L'année 2005 a été toutefois celle de la décélération du rythme d'activités pour des raisons budgétaires. Les activités des branches transports, assurance, banque et télécommunication ont été

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

également florissantes sous l'effet de l'amélioration de l'état des infrastructures, de la relance de la construction des logements et de l'offre accrue des produits primaires et secondaires.

De même, le secteur tourisme a affiché une nette progression suite aux efforts de promotion de la destination Madagascar et à l'ouverture de nouvelles lignes aériennes depuis l'année 2004. En 2006, 311 730 touristes étrangers ont été dénombrés contre 193 230 en 2003.

Le dynamisme affiché du secteur secondaire en 2003 (+14%) et 2004 (+6,6%) s'est estompé en 2005 (+3%) pour connaître une légère reprise en 2006 (+3,7%). L'application des mesures fiscales incitatives et la mise en place du fonds de garantie ont favorisé le regain de force des entreprises industrielles.

Les années 2003 et 2004 ont vu la bonne performance des entreprises où des taux de croissance de 75,0% et de 25,0% ont été réalisés. Celle-ci a fléchi au cours des années suivantes à cause du délestage, de la hausse du prix de l'électricité et d'une manière générale, du démantèlement de l'accord multifibre. L'impact du délestage a été quasiment généralisé. Certaines branches ont pu cependant s'épanouir à cause de la poursuite des activités de BTP et de la forte demande de produits consommables occasionnée par la tenue en 2006 de l'élection présidentielle. Il en est pour les branches matériaux de construction et industrie du papier.

Le secteur primaire, avec un taux de croissance de 2,2% en moyenne annuelle au cours de la période 2003-2006 s'est trouvée avec une performance réduite sous les effets conjugués de la stagnation des activités de pêche, de l'élevage, de la sylviculture et de la fluctuation de la production agricole due aux conditions climatiques. Le Gouvernement a toutefois entrepris des mesures visant à accroître le rendement rizicole comme le renforcement des programmes de développement rural, la suppression des taxes sur les importations d'intrants et d'équipements agricoles. Estimée à 3,5% et à 4,5% en 2004 et en 2005, la croissance de la branche agriculture s'est située à 2,6% en 2003 et en 2006. Parallèlement, le rendement rizicole par hectare est passé de 2,4 tonnes en 2003 à 2,8 tonnes en 2006.

3.1.2. INFLATION ET TAUX DE CHANGE

Tableau 12 : Taux d'inflation et taux de change (variation annuelle en %)

	2002	2003	2004	2005	2006
Indice des prix à la consommation					
Moyenne de la période	15,8	-1,7	13,8	18,4	10,8
Fin de période	13,4	-0,8	27,0	11,4	10,8
Taux de change (moyenne annuelle)					
Ariary/ DTS	4,6	-1,1	59,4	6,9	6,6
Ariary/ dollar	3,7	-9,4	51,0	7,2	6,9
Ariary/euro	7,9	9,8	65,8	7,2	8,0

Après la forte hausse de 13,4% en 2002, l'inflation mesurée par la variation de l'indice des prix à la consommation a baissé de 0,8% en terme de glissement annuel. La hausse continue des prix du pétrole et du riz ainsi que la dépréciation de la monnaie locale ont favorisé le déclenchement d'un processus inflationniste et en 2004, la variation des prix a atteint 27,0% en terme de glissement. Des mesures ont été prises pour contenir l'inflation dans des limites tolérables, entre autres la mise en place du MID en continu en Juillet de l'année 2005, la mise en œuvre d'une politique monétaire restrictive en rapport avec une politique budgétaire orientée vers la réduction du déficit, la constitution des stocks régulateurs pour le riz en 2005. Les effets se sont faits sentir à la lumière de la bonne tenue de l'Ariary et de la variation réduite de l'indice général des prix à la consommation. Celle-ci s'est située à 11,4% en 2005 pour tomber à 10,8% en 2006. Ce qui a conduit la Banque Centrale à réduire son taux directeur de 16,0% à 12,0% pour les mêmes années.

Le taux de change de l'Ariary s'est relativement stabilisé après la forte dépréciation estimée en 2004 à 59,0% par rapport au DTS, à 51,0% par rapport au dollar et à 66,0% par rapport à l'euro. En effet, en 2004, l'augmentation des importations plus rapide que les exportations a généré un net accroissement de demande de devises sur le marché. En 2005 et 2006, la perte de valeur de l'Ariary par rapport à ces mêmes devises a été en moyenne de 7,0%. Néanmoins, celle-ci a été plus importante (8,0%) par rapport à l'euro qui, sur le marché international, a affiché un regain de force face au dollar.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

3.1.3. FINANCES PUBLIQUES

La réforme des finances publiques a pour objectif de contenir le déficit dans des limites tolérables et ce, à travers la rationalisation du système fiscal et douanier et l'amélioration de la gestion des dépenses. A ce titre, des mesures de réforme sont à signaler, entre autres :

- la simplification et le renforcement des procédures de recouvrements fiscaux par l'utilisation du logiciel SYDONIA ++ par la douane et du SIGTAS par les services des impôts ;
- l'interaction entre l'administration douanière et la SGS dans le processus de recoupement des informations ;
- l'extension du Système Intégré de la Gestion des Finances Publiques (SIGFP) ;
- la suppression des exonérations non prévues par la législation en vigueur ;
- la mise en cohérence du budget avec la stratégie de réduction de la pauvreté à travers le budget de programme ;
- l'établissement du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), et
- l'accroissement des ressources allouées aux secteurs prioritaires (infrastructure, santé, éducation, gouvernance et autres) dans le processus de budgétisation.

Tableau 13 : Opérations financières du Gouvernement central (en pourcentage du PIB)

	2002	2003	2004	2005	2006
Recettes totales	8,0	10,3	12,0	10,9	11,2
Dont, recettes fiscales	7,7	10,0	10,9	10,1	10,7
Dons	1,6	4,5	8,2	5,7	48,0
Dons courants	0,3	2,0	3,9	1,4	1,5
Dons en capital	1,3	2,6	4,3	4,3	46,8
Dépenses totales	16,4	20,3	25,0	21,2	21,4
Dépenses courantes	9,0	10,8	12,5	11,0	11,1
Dépenses en capital (yc-IPPTE)	4,8	7,8	12,5	10,3	10,3
Ressources intérieures	1,5	2,5	2,6	3,0	2,4
Ressources extérieures (yc-IPPTE)	3,4	5,3	9,9	7,3	7,8
Solde global (base cash), yc dons	-7,4	-6,2	-5,6	-4,3	-0,7

Dans l'ensemble, une tendance à la hausse des recouvrements fiscaux se dessine à travers l'évolution des pressions fiscales : 10,0% du PIB en 2003, 10,1% en 2005 et 10,7% en 2006. La bonne performance des recettes fiscales (10,9%) en 2004 a été le fruit de la hausse significative des importations et de l'essor des activités économiques qui ont réagi aux différentes mesures prises. Les recouvrements fiscaux en 2005 reflètent à la fois la baisse du volume des importations constituant la base taxable et le ralentissement du rythme d'activités des entreprises. L'intensification en 2006 des actions de contrôle et de suivi (inspections périodiques, utilisation des logiciels SYDONIA ++ et SIGTAS...) s'est soldée par une pression fiscale quasiment comparable à celle qui a été réalisée en 2004.

Le financement des programmes de réhabilitation et de construction des infrastructures au cours de la période 2003-2006 a généré une nette expansion des dépenses publiques équivalentes à 20,3% du PIB en 2003 et 21,4% en 2006. La meilleure performance des dépenses a été observée en 2004 (25,0%). Les difficultés rencontrées dans l'application du nouveau instrument budget programme, le retard dans le déblocage des aides extérieures et l'arrivée à terme de la plupart des grands projets sont les principales causes du faible taux d'exécution des dépenses en 2005 et 2006. L'augmentation des salaires des fonctionnaires et des intérêts intérieurs suite à la hausse des taux d'intérêt sur les BTA a entretenu une tendance à la hausse des dépenses courantes.

Le taux d'exécution des investissements publics a été dans l'ensemble satisfaisant. Dès fois, les réalisations ont excédé les inscriptions budgétaires du fait de leur caractère évolutif. Il importe de souligner que le Gouvernement a toujours honoré ses engagements envers l'extérieur et la Banque Centrale. Des annulations de dette envers les partenaires multilatéraux ont été obtenues dans le cadre de l'Initiative pour l'Allègement des Dettes Multilatérales (IADM).

Le profil du déficit budgétaire s'est constamment amélioré sous l'effet des annulations de dette et des souscriptions de titres publics (640 100 millions d'Ariary en 2005 et 789 900 millions en 2006) ; ce qui a limité le recours au financement bancaire. Ainsi, le déficit budgétaire base cash, y compris les transferts

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

officiels, de 6,2% du PIB en 2003 s'est progressivement amenuisé pour s'établir à 4,3% en 2005 et à 0,7% en 2006.

3.1.4. SITUATION DES PAIEMENTS EXTERIEURS

Tableau 14 : Evolution du secteur extérieur

Secteur extérieur en DTS (variation annuelle en %)	2002	2003	2004	2005	2006
Exportations fob	-50,5	63,1	9,4	-15,4	14,2
Importations caf	-44,9	92,6	21,6	-1,2	5,0
Compte courant (en % du PIB)					
Non compris transferts officiels	-4,5	-8,6	-14,3	-11,7	-10,0
Y compris transferts officiels	-4,4	-5,9	-10,6	-10,4	-8,8

Le déséquilibre entre l'offre et la demande de devises sur le marché a généré des fluctuations qui caractérisent l'évolution du commerce extérieur. L'année 2004 a été celle d'une dégradation importante de la balance commerciale du fait de l'accélération du rythme de croissance des importations (+92,6%) par rapport à celui des exportations (+9,4%). Il s'en est suivi une aggravation du déficit du compte courant extérieur de -10,6% du PIB en 2004 contre -5,9% en 2003. L'augmentation des recettes touristiques et l'afflux des aides extérieures ont conduit à un amenuisement du déficit courant extérieur estimé à -10,4% du PIB en 2005 et à -8,8% en 2006.

Les dépenses en achats de biens d'équipement et de consommation induites par la relance économique, la détaxation, la réhabilitation et la construction des infrastructures étaient à l'origine de la hausse significative des importations jusqu'en 2004. La fin des exonérations fiscales et la dépréciation du taux de change ont freiné cette ascension en 2005 (-1,5%). L'augmentation de 5,3% de la valeur des importations en 2006 a été due aux effets prix suite au renchérissement des cours du pétrole et à la dépréciation de la monnaie nationale ; pour la même année, les importations en volume ont diminué de 6%.

La performance des exportations a été bonne en 2003. Elle a été modérée en 2004 puisque le gain de compétitivité issu de la forte dépréciation de la monnaie locale a été amoindri par la baisse des prix de vanille et des crevettes sur le marché international. En 2005, le dynamisme affiché des entreprises franches s'est interrompu à la suite du démantèlement de l'accord multifibre. Pour la même année, la baisse des prix à l'exportation de la vanille et les effets sur les cultures de rente des aléas climatiques ont fini par réduire la valeur des exportations de 15,4%.

La tendance s'est légèrement améliorée en 2006 où la performance des recettes a été de 14,2% en valeur et de 7,9% en volume sous l'effet de la relance des exportations traditionnelle (chromite, girofle) et non traditionnelles (crevettes, produits pétroliers à destination des îles voisines).

3.1.5. MONNAIE ET CREDIT

Tableau 15 : Situation monétaire (variation annuelle en %)

	2002	2003	2004	2005	2006
Avoirs extérieurs nets	-2,6	4,4	23,9	1,8	29,9
Avoirs intérieurs nets	9,1	4,1	0,6	1,2	-4,3
Dont, Crédit intérieur	8,8	7,1	2,0	3,5	-7,4
Crédit à l'Etat	8,6	4,8	-11,5	-4,9	-16,4
Crédit à l'économie	0,2	2,3	13,5	8,3	8,9
Masse monétaire	7,1	8,2	23,8	2,9	25,6

L'évolution de la masse monétaire au sens large (M3) a été dans une large mesure influencée par la variation de la position extérieure nette du système bancaire dont la forte augmentation a en général coïncidé avec la bonne performance des exportations ou le déblocage des aides internationales. Il en est pour l'année 2004 et 2006 où la croissance monétaire a été de 23,9% et de 17,0%. Celle-ci a été modérée en 2003 (8,2%) et faible en 2005 (2,9%).

Durant la période sous revue, la politique monétaire visait à réduire l'inflation et à soutenir les activités économiques. La Banque Centrale a procédé à l'uniformisation des taux de réserves obligatoires pour tous les dépôts. Elle est également intervenue sur le marché monétaire afin de réguler la liquidité en fonction des besoins réels de l'économie et ce, à l'aide de divers instruments tels que les appels d'offres négatifs, la vente des titres. La tendance à la baisse des créances nettes sur l'Etat reflète les efforts

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

déployés par le Gouvernement pour réduire ses engagements vis-à-vis du système bancaire. La variation des crédits à l'économie traduit la réaction des banques face aux besoins de financement des entreprises. Elle a été de 2,3% en 2003 pour se situer à 8,3% en 2005 et à 8,9% en 2006.

3.2. COÛTS ET FINANCEMENT DE LA STRATEGIE

Des progrès ont été constatés au niveau des rentrées fiscales et de l'exécution des dépenses à la lumière du volume de recouvrements en constante hausse et du rythme plus rapide de la consommation de crédit. Ceux-ci ont été le fruit d'une volonté confirmée pour améliorer la gouvernance à travers la mise en place d'un cadre transparent pour la gestion des finances publiques, la redéfinition du rôle des intervenants dans le processus budgétaire et la disponibilité plus grande des informations budgétaires suite à l'informatisation des Trésoreries Principales et à la mise en place du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFP).

Ce cadre s'est concrétisé par l'effectivité du nouveau code de passation des marchés publics qui se distingue par la simplicité et la transparence des procédures d'exécution de dépenses. Les principaux impacts en étaient la disponibilité des balances d'entrée élaborées sur la base des informations fiables ; celles-ci étant les soldes des balances générales des comptes issus de la synthèse des comptes des différentes entités publiques, l'accélération du processus d'élaboration des lois de règlement.

L'intensification des contrôles et de vérifications tant au niveau des recouvrements que de l'exécution des dépenses venait conforter les acquis. Un autre organe de contrôle a vu le jour. Il s'agit de l'Inspection Générale des Finances (IGF) qui, au même titre que l'Inspection Générale de l'Etat (IGE) intervient dans des domaines de portée générale, la première sur instruction du Ministre des finances et la seconde sur celle du Président de la République. Les autres organes ont évolué dans leurs domaines spécifiques : le Contrôle Financier et la Commission des Marchés pour le contrôle en cours d'exercice tandis que la Cour des Comptes pour le contrôle à posteriori à travers l'élaboration des lois de règlement.

Toutefois, des problèmes se sont profilés au début du processus de réformes pour ne citer que :

- la non maîtrise des principes généraux qui se rapportent à l'élaboration et à l'exécution du budget de programme ;
- les réaménagements fréquents du volume de crédit à utiliser, sources de retard dans le processus des engagements de dépenses et d'une manière générale ;
- la procédure assez longue pour les règlements des droits et taxes, la nomination tardive des intervenants dans le processus budgétaire tels que les ordonnateurs secondaires et les gestionnaires d'activités.

Certes, ces problèmes ont eu d'incidence sur le rythme de consommation de crédits. L'effectivité des mesures d'accompagnement identifiées lors des revues périodiques des dépenses publiques a contribué au redressement rapide de la situation. Il en est pour :

- la vulgarisation des textes sur les finances publiques ;
- l'établissement d'un plan d'engagement de dépenses en rapport avec le plan de trésorerie sous la collaboration entre les Ministères techniques, les délégués du Contrôle Financier et les Trésoriers Principaux ;
- la formation continue des intervenants dans le processus budgétaire et leur notification à temps du volume de crédit à utiliser ;
- la remise à temps des pièces justificatives de dépenses sur financement externe.

D'une manière générale, le rythme de consommation de crédit hors solde a été satisfaisant au cours de la période couverte par la stratégie ; les dépenses de solde ont été intégralement engagées. Dès fois, le volume des engagements au titre de dépenses d'investissement a excédé les inscriptions budgétaires du fait de leur caractère évaluatif.

3.2.1. ALLOCATIONS BUDGETAIRES POUR LA PERIODE 2003-2006

Les principales sources de financement de la stratégie ont été les ressources propres de l'Etat (recettes fiscales, recettes non fiscales et autres), les fonds issus des annulations des dettes bilatérales et multilatérales (ressources IPTE), les aides projets (dons et emprunts), les aides budgétaires directes et les aides à la balance des paiements.

Pour la période 2003-2006, le total des ressources (toutes natures confondues, y compris les paiements au titre des intérêts de la dette) affecté au financement de la stratégie pour la réduction de la pauvreté s'est élevé à 8 212 milliards d'Ariary dont :

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

- 3 952 milliards de ressources internes (48,1%), et
- 4 260 milliards de ressources externes (51,9%).

Les ressources internes représentent ainsi 48,1% du total contre 51,9% pour les ressources externes.

Pour la même période, le total de dépenses (toutes natures confondues) a été de 8213 milliards d'Ariary comprenant :

- 4 417 milliards de dépenses courantes (53,8% du total), et
- 3 796 milliards de dépenses d'investissement (46,2%).

Le tableau ci-après révèle les principaux aspects du financement de la stratégie au cours de la période 2003-2006.

D'abord, les recettes et les dépenses totales étaient en constante hausse. Les ressources intérieures constituées pour une large part par les recettes fiscales (97,3%) et non fiscales (6,8%) ont financé les dépenses de personnel jusqu'à hauteur de 45,8% contre 28,6% pour les dépenses en achats de biens et services et 24,6% pour les dépenses d'investissement sur financement interne. Ces dernières ont été utilisées à des fins d'investissement sur ressources propres de l'Etat ou aux règlements des droits et taxes associés aux dépenses sur financement externe. Les ressources extérieures incluant une part importante des subventions en capital ont supporté pour l'essentiel les investissements sur financement externe.

Tableau 16 : Ressources publiques et leur affectation entre 2003-2006 (en milliards d'Ariary)

	2003	2004	2005	2006	2003-2006
Ressources totales	1424	2107	2120	2561	8212
Ressources intérieures	826	933	1153	1041	3952
Dont, Recettes fiscales	678	887	1020	1261	3846
Recettes non fiscales	20	95	83	62	260
Financement intérieur net	114	-79	49	-287	-203
Recettes de privatisation	14	30	1	5	49
Ressources extérieures	598	1174	967	1521	4260
Dons	308	671	580	5693	7251
Financement extérieur net	290	503	388	-4172	-2992
Dépenses totales	1424	2108	2120	2561	8213
Dépenses de personnel	365	400	456	590	1811
Dépenses en achats de biens et services	236	248	265	381	1130
Dépenses d'investissement	531	1018	1038	1209	3796
Financement intérieur	172	211	305	286	974
Financement extérieur	359	807	734	923	2822
Autres dépenses	292	442	360	382	1475
Dont, intérêts de la dette	113	239	267	285	903

Le total du budget (solde, fonctionnement, investissement) alloué aux Ministères pilotes, à savoir la santé, l'éducation, l'infrastructure, l'agriculture, la justice et les eaux et forêts s'est élevé à 3 478,1 milliards d'Ariary entre 2003-2006. Ce qui, pour les mêmes natures de dépenses, représente l'équivalent de 57,6% de celui de l'ensemble des Ministères et Institutions.

Comme décrit dans le tableau ci-après, la part du budget a été significative pour les Infrastructures (22,8%) et l'Education (18,9%). Elle a été quasiment comparable pour la Santé (7,4%) et l'Agriculture (7,0%) pour se situer à 2,3% pour les Eaux et Forêts et à 1,5% pour la Justice.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Tableau 17 : Budget des six Ministères pilotes (en milliards d'Ariary)

	2003	2004	2005	2006	2003-2006	%
Total Ministères et Institutions	713,5	1018,4	1837,6	2245,4	5814,9	
Santé	60,4	106,2	107,4	154,9	428,9	7,4
Education	144,4	268,9	307,5	376,7	1097,5	18,9
Agriculture	38	80,6	170,1	116,4	405,1	7,0
Eaux et Forêts	3,7	33,5	43,8	53	134	2,3
Justice	17,1	22,3	22,8	26,7	88,9	1,5
Infrastructures	165,7	225,2	366,3	566,5	1323,7	22,8
TOTAL	429,3	736,7	1017,9	1294,2	3478,1	59,8

Ces ressources ont servi au financement des programmes définis dans la stratégie de réduction de la pauvreté. Rappelons qu'au total, il existe quinze (15) programmes répartis entre trois grandes orientations (ou axes stratégiques) à savoir, la gouvernance et transparence, l'économie et le développement du secteur privé, le domaine social, la sécurisation humaine et matérielle. Ainsi, on peut citer :

- pour l'axe gouvernance et transparence : la gouvernance et lutte contre la corruption, le respect de la démocratie et de l'Etat de droit, la gouvernance de proximité ;
- pour l'axe économie et développement du secteur privé : la préservation de la stabilité macroéconomique, le développement des secteurs porteurs, le développement rural, le développement du secteur privé et ouverture à la concurrence internationale, le développement des infrastructures ;
- pour l'axe social, sécurisation humaine et matérielle : amélioration de l'éducation, formation à l'emploi et valorisation de la recherche, lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, amélioration des conditions sanitaires, protection sociale, valorisation de la diversité culturelle, sécurisation humaine et matérielle.

3.2.2. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Les décaissements au titre des financements multilatéraux ont été de 82,0% du total du financement extérieur contre 18,0% pour les financements bilatéraux. La Banque Mondiale a contribué au financement de la stratégie pour un volume de financement représentant 37,9% du total du financement extérieur et 46,2% de celui des financements multilatéraux. Venait au second rang l'Union Européenne avec 31,5% et 38,4%. L'intervention des autres Bailleurs de fonds multilatéraux (BAD, PNUD, UNICEF, UNFPA et autres) a été de 12,5% du total du financement extérieur et de 15,4% de celui des financements multilatéraux.

Les Etats-Unis et la France se sont démarqués des autres Bailleurs de fonds bilatéraux pour le financement de la stratégie avec des contributions représentant l'équivalent de 7,1% et de 5,6% du total du financement extérieur. Leur part respective dans le total des financements bilatéraux a été de 39,4% et de 31,3%. Les autres Bailleurs bilatéraux (Japon et autres) se sont trouvés avec une part de 5,2% dans le total de financement extérieur et de 29,4% dans celui des financements bilatéraux.

Les investissements sur financement externe se sont matérialisés par des grands projets devant soutenir les programmes définis dans chacune des grandes orientations de la stratégie.

A ce titre, on peut citer entre autres :

- pour la gouvernance : le DAP1 du PNUD, l'Appui aux Communes et aux Organisations Rurales pour le Développement du Sud (ACORDS) de l'Union Européenne, le Projet de l'USAID, le Projet pour la Gouvernance et le Développement Institutionnel (PGDI) de la Banque Mondiale ;
- pour l'économie et le développement du secteur privé : le Projet pour le Développement du Secteur Porteur (PDSP), le Projet pour la Gouvernance des Ressources Minérales (PGRM), le Programme Environnemental III (PE III), le Projet Energie II, le Programme National d'Entretien Routier (PNER) et des Ouvrages d'Art (PNEOA de l'Union Européenne, le Projet Dégâts Cycloniques de la BAD, le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID), le Programme sectoriel Transport (PST) de la Banque Mondiale, le Millenium Challenge Account (MCA) de l'USAID, les projets financés par le Japon et l'Agence Française de Développement (AFD) ;
- pour la protection sociale, la sécurisation humaine et matérielle : le CRESED II et le CRESAN II de la Banque Mondiale, le projet de l'OPEP pour l'accroissement du taux de scolarisation, le projet de l'USAID pour la formation et la dotation en équipements médicaux.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

A ces projets se sont ajoutées des ressources issues des annulations des dettes bilatérales et multilatérales ainsi que des assistances financières externes sous forme d'aides budgétaires directes ou d'aides à la balance des paiements. Ces aides, conclues pour l'essentiel dans le cadre du soi-disant Accord de Partenariat sont de caractère multisectoriel. Elles ont servi au financement des activités devant concourir à la réduction de la pauvreté et à ce titre, on peut citer :

- le Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PARP) de l'Union Européenne ;
- le Crédit d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (CARP) de la Banque Mondiale ;
- le Programme d'Appui Budgétaire à la Réduction de la Pauvreté (PABRP) de la BAD ;
- la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance (FRPC) du FMI.

Tableau 18 : Financement extérieur des investissements (en milliards d'Ariary)

BAILLEURS DE FONDS	2003	2004	2005	2006	2003-2006	%
MULTILATERAUX	273,2	674,5	614,2	752,4	2314,3	82,0
IDA	134,6	363,2	289,3	282,7	1069,8	37,9
FAD-BAD	6,9	26,8	29,5	76,2	139,4	4,9
UE-BEI	108,2	230,3	237,9	311,8	888,2	31,5
PNUD	6,9	6,0	7,5	11,6	32	1,1
UNICEF	8,8	21,8	24,3	27,9	82,8	2,9
UNFPA	2,9	3,4	3,3	2,8	12,4	0,4
AUTRES	4,9	23,0	22,4	39,4	89,7	3,2
BILATERAUX	85,6	132,4	118,4	170,7	507,1	18,0
France (FAC-AFD)	69,9	37,3	25,3	26,3	158,8	5,6
USA	11,8	56,4	53,1	78,6	199,9	7,1
JAPON	2,9	31,5	29,7	32,9	97,0	3,4
AUTRES	1,0	7,2	10,3	32,9	51,4	1,8
AUTRES AIDES			0,8		0,8	0,0
TOTAL	358,8	806,9	733,4	923,1	2822,2	100,0

4. LES PRINCIPALES MESURES DE REFORMES SOCIO - ECONOMIQUES

Les réformes qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie pour la réduction de la pauvreté ne sont autres que l'expression d'une volonté de poursuivre et de raffermir celles qui ont été entamées durant le processus IPSTE. S'il est évident que les investissements constituent le moteur de la croissance et du développement, ils sont aussi largement tributaires d'un environnement juridico économique source de confiance et garant de la transparence et de la bonne gestion des affaires publiques en général. Initiés pour la première fois en 2001 dans les secteurs justice, contrôle et vérification, mines et pêche (mise en place de la Cour des Comptes, renforcement de capacité des Organes de Contrôle, publication des listes transparentes des redevances minières, halieutiques et forestières), les principes de la transparence et de la gouvernance ont été élargis dans tous les domaines depuis la mise en œuvre en 2003 de la stratégie pour la réduction de la pauvreté.

De par la mission et les fonctions des Organismes et Institutions, ces principes se sont concrétisés sous diverses formes : mise en place des cadres légaux et réglementaires, élaboration des textes de loi, restructuration en fonction de nouveaux rôles assignés aux départements ministériels, mise en place de nouvelles structures, actions de formation dans le cadre de renforcement de capacité, vulgarisation de l'E-gouvernance et autres.

Dans ce qui suit, seront décrites les principales mesures de réformes se rapportant aux différents programmes de la stratégie pour la réduction de la pauvreté.

Les dépenses pour le financement de la stratégie ont été bien ciblées eu égard aux allocations budgétaires en faveur des Ministères pilotes dont les activités ont largement concouru la réduction de la pauvreté. Il en est pour les dépenses relatives au :

- développement rural : accroissement de la productivité agricole et préservation de l'environnement, amélioration de la productivité animale, diversification et transformation des produits agricoles, accès des nationaux et des étrangers à la propriété foncière... ;
- développement des infrastructures : désenclavement, praticabilité et entretien des routes, eau potable, électrification rurale, assainissement et développement des établissements humains... ;
- domaine social : distribution des Kits scolaires, prise en charge des frais de scolarité des enfants nécessiteux, éducation pour tous, adéquation formation/ emploi, accès aux services de santé, promotion de la santé de la mère et de l'enfant, intensification de la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, lutte contre la malnutrition et le VIH SIDA, réduction de l'exclusion sociale et planning familial, création d'emplois temporaires à travers les travaux HIMO....

Particulièrement pour la Justice et la sécurité, l'on note l'accélération du traitement des dossiers judiciaires, la création des Commissariats de proximité, des Postes Avancés et des Détachements Autonomes de Sécurité (DAS).

4.1. FINANCES PUBLIQUES

L'objectif du Gouvernement est d'augmenter les recettes tout en maîtrisant les dépenses et ce, conformément aux principes de la bonne gouvernance et cohérent avec la stratégie de réduction de la pauvreté.

Les principales réformes entreprises dans le domaine des finances publiques sont : (i) la simplification et le renforcement des procédures de recouvrements fiscaux par l'utilisation du logiciel SYDONIA ++ par la douane et du SIGTAS par les services des impôts, (ii) la révision à la baisse du taux de TVA, (iii) l'harmonisation avec la politique d'ouverture de l'économie des tarifs douaniers, (iv) la relance de la fiscalité locale, (v) l'interaction entre l'administration douanière et la SGS dans le processus de recoupement des informations, (vi) l'extension du Système Intégré de la Gestion des Finances Publiques (SIGFP) et (vii) la suppression des exonérations non prévues par la législation en vigueur.

Pour les dépenses, un certain nombre de mesures ont été prises dont : (i) le renforcement des postes comptables, (ii) la finalisation du PCOP 2006, (iii) la mise en cohérence du budget avec la stratégie de réduction de la pauvreté à travers le budget de programme, (iv) l'établissement du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT), et (v) l'accroissement des ressources allouées aux secteurs prioritaires (infrastructure, santé, éducation, gouvernance et autres) dans le processus de budgétisation.

On note également la mise en place du Marché Interbancaire de Devises en continu depuis 2005 et l'extension dans les Faritany de l'émission des Bons du Trésor par Adjudication (BTA).

4.2. JUSTICE

Les principales réformes dans le domaine de la Justice comprennent l'inspection systématique des services, la mise en place des structures juridictionnelles et la formation. Les tribunaux administratifs et financiers ont été mis en place dans les chefs-lieux des six Faritany. Le processus a débuté en 2003 pour se terminer en 2005. La cour suprême, y compris ses trois composantes a été mise en place selon la loi organique N° 2004-036 du 1er Octobre 2004 qui fixe ses attributions et son mode de fonctionnement. Le décret N° 2004-055 du 14 Février 2005 institue le Conseil National de la Justice, tandis que le projet de loi sur la mise en place de l'Inspection Générale de la Justice a été transmis au Gouvernement pour approbation. Le projet de statut du Conseil Supérieur de la Magistrature a été finalisé.

L'une des grandes mesures prises dans le domaine de la justice est le rapprochement de la justice des justiciables par la multiplication des TPI, de la Cour d'Appel et le renforcement des ressources humaines.

L'amélioration de l'environnement juridique et judiciaire s'est concrétisée par la vulgarisation des droits à travers les émissions radiophoniques et télévisées, le suivi des activités du Registre National du Commerce et des Sociétés (RNCS) et la refonte et la confection des projets de lois (loi sur les chèques, protocole commerciale de la SADC). Outre la formation à l'ENMG, des formations continues à l'intention des magistrats et greffiers ont été organisées sur différents thèmes, entre autres l'éthique et déontologie, la pratique des procédures, les contentieux de la responsabilité de l'Etat, le nouveau code de douane, l'exécution des décisions pénales, la notification et voie de recours conformément aux nouvelles dispositions du code de procédure civile, l'initiation à la technique de cassation.

Des efforts remarquables ont été faits en matière de protection des droits de l'homme au regard de l'amélioration des conditions carcérales : texte portant création d'une commission indépendante d'enquête sur le travail carcéral, réhabilitation de la commission nationale des droits de l'homme, rapport sur l'application de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples.

4.3. SECURISATION DES BIENS ET DES PERSONNES

Les textes se rapportant aux postes avancés de la Gendarmerie, à l'école d'Etat-Major et aux services militaires d'appui au développement sont entièrement confectionnés au même titre que le recensement annuel des réserves. L'armée a procédé au recensement exhaustif des postes, activité qui s'inscrit dans le cadre de l'élaboration des manuels de description des postes. La durée de traitement des dossiers administratifs a été globalement réduite (décrets, arrêtés et autres textes de base).

Des Commissariats de proximité ont été mis en place. D'une manière générale, les dossiers parvenus à la Police Nationale ont été traités à temps pour ne citer que : (i) la délivrance des visas de long séjour, de courte durée et des passeports malgaches, (ii) le traitement des affaires judiciaires classiques et (iii) le traitement des dossiers relatifs à la délinquance financière.

Le mode interne de gestion s'améliore au regard de la mise en réseau du système de comptabilité, de l'informatisation de la gestion du personnel.

4.4. SANTE ET EDUCATION

Comme réformes dans le domaine de la santé, on peut citer : (i) le développement des ressources humaines, (ii) la mise au point d'un plan de redéploiement des ressources des ex DPS après la mise en place des DRSPF dans les 22 Régions, (iii) la formation de l'ensemble des personnels en informatique et la mise en réseau, (iv) l'étude sur la révision des droits des mères de famille, (v) l'enregistrement des naissances dans les zones à forte densité de population mais à faible taux d'enregistrement, (vi) la poursuite des opérations sur le jugement supplétif de naissance.

Pour l'éducation, les mesures de réforme se rapportent essentiellement à l'amélioration de la gouvernance : (i) mise en place des infrastructures relatives à la TIC (centres, intranet), (ii) renforcement de capacité, (iii) équipement des DREN en matériels informatiques, (iv) incitation au départ anticipé. Les ORDSEC et GAC sont formés au logiciel ORACLE (niveau central) et CLIPPER (niveau périphérique) après l'effectivité du SIGFP et la mise en place du logiciel de gestion.

Dans le cadre de l'EPT, l'on signale la prise en charge des droits d'inscription dans le cycle primaire et la distribution des Kits scolaires.

Des recrutements d'enseignants ont été réalisés en prévision de la hausse des inscriptions.

4.5. ENERGIE ET MINES

L'harmonisation de la politique énergétique et environnementale constitue l'un des aspects essentiels de la réforme. Ainsi, l'appui aux structures de base pour l'organisation et la gestion des

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

ressources disponibles a été poursuivi. Les études sont en cours pour ce qui est de la mise en valeur des ressources énergétiques renouvelables ou de substitution.

L'amélioration de la transparence est un des points saillants de la gouvernance dans le secteur mines. A ce titre, on peut citer la concrétisation du projet pilote orpaillage (PPO), la mise en place du comptoir de l'or à Brieville, le renforcement de capacité suite à la formation sur l'étude de faisabilité des projets miniers et sur la législation minière, la remise du rapport final sur la promotion de la gouvernance des ressources minérales, l'élaboration du statut des bijoutiers et lapidaires.

Dans le secteur eau et assainissement, les mesures qui se rapportent à la gouvernance et à la transparence concernent la constitution d'une base de données et l'inventaire des ressources disponibles en tant que préalables à la mise en œuvre d'une politique et stratégie.

L'on note la préparation d'une carte hydrogéologique et la numérisation des bassins versants, l'inventaire des ressources en eau.

4.6. INFRASTRUCTURE

L'objectif du Gouvernement est d'améliorer l'accès de la population aux services et infrastructures structurantes.

Dans le domaine des travaux publics et transports, les réformes réalisées ou en cours se rapportent essentiellement à la gouvernance, notamment : (i) la restructuration du Ministère (recentrage du rôle du Ministère, désengagement des activités de production, externalisation des fonctions de régulation et de gestion), (ii) la mise à jour de la charte routière, (iii) la mise en place et le renforcement des capacités de l'Autorité Routière, la mise en place de la banque de donnée sur les transports, (iv) la mise à jour de la Stratégie de Transport Rural (STR), (v) le renforcement de capacité de l'Aviation Civile de Madagascar.

4.7. INDUSTRIE, COMMERCE, DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE

Les principaux aspects des réformes dans ce secteur concernent la réduction à 25 jours du délai de traitement des dossiers d'agrément suite à l'allègement des procédures (suppression de la légalisation des signatures dans les actes de société et de la publicité en amont, octroi de visa de séjour et permis de travail pour les investisseurs étrangers). Des projets de texte relatifs au commerce ont été élaborés ou mis à jour : décret portant ratification de l'accord sur l'agence de coopération et d'information pour le commerce international, ordonnance régissant la politique d'exportation, règlement technique se rapportant aux huiles essentielles (girofle).

Une nouvelle politique de développement régional basée sur l'approche filière a été initiée. Les actions y afférentes consistent en l'identification des filières économiques porteuses dans toutes les Régions. Enfin, l'on signale la mise en place d'une stratégie pour les recouvrements des ristournes en collaboration avec les autorités locales.

4.8. AGRICULTURE

Promouvoir la diversification et la transformation des produits agricoles fait partie des principaux objectifs du Gouvernement dans ce domaine.

L'organisation des concours et la multiplication des vitrines sont à l'origine de la relance de la production. Ces initiatives ont été appuyées par la promotion de la diversification des productions agricoles, le financement de microprojets agricoles et la mise en place des guichets fonciers. Notons que l'acquisition de terrain a été facilitée pour les investisseurs étrangers.

Dans le domaine institutionnel, la réforme concerne la mise en place des Centres de Service Agricole (CSA) et l'élaboration et/ou la sortie des stratégies nationales ou des lettres de politiques.

4.9. DIVERSITE CULTURELLE

Le cadre institutionnel d'insertion socio-économique des jeunes a été amélioré ; un projet de texte a été élaboré pour ce qui concerne la création, l'organisation et le fonctionnement du Programme d'Appui à l'Insertion Socio-Economique des Jeunes (PAISEJ). Le programme d'Appui au Sport et aux Initiatives des Jeunes (PASIJ) connaît un début avec la remise officielle de l'étude diagnostique sur la situation des jeunes à Antsirabe.

Des dossiers ont été régularisés auprès du service des domaines et de la topographie après les missions de recensement sur les patrimoines du Ministère. Un plan de gestion de carrière a été mis sur pied sous diverses formes (avancement de classe et d'échelon, titularisation, intégration, distinction honorifique). Son effectivité dépend toutefois de l'autorisation du Ministère des finances.

4.10. GOUVERNANCE, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION, RESPECT DE L'ÉTAT DE DROIT ET DE LA DEMOCRATIE

L'objectif du Gouvernement est d'augmenter l'efficacité et la productivité de l'administration publique.

Afin de connaître l'effectif dans la fonction publique ainsi que la répartition des agents par poste, le recensement VOY RINDRA a été réalisé. Suite à cette opération, des restructurations ont été réalisées dans certains départements ministériels et ont abouti à des départs volontaires anticipés. La gestion des agents de l'Etat a été modernisée par la dotation des outils informatiques (SIGRHE).

La mise en œuvre de la SNLCC suit son cours normal. Outre la prévention, les investigations et le traitement des doléances, la stratégie s'élargit avec les actions contre les interventions abusives, la mise en place des liaisons et des comités techniques de suivi dans presque tous les secteurs d'activités (filère riz, mines, environnement, eaux et forêts, domaine, douane, justice, gendarmerie rationnelle...). Par ailleurs, l'étude est en cours pour ce qui concerne la mise en place d'un mécanisme de financement à long terme de la lutte contre la corruption.

Des formations et séminaires spécifiques ont été organisés à l'intention des magistrats ou initiés par l'Ecole Nationale de la Magistrature et de Greffe (ENMG) sur la conduite professionnelle, le code d'éthique et de déontologie. Ont été distribués 2500 exemplaires du recueil de textes sur la lutte contre la corruption et 3500 exemplaires du résumé des résultats du sondage national en 2005. La prévention s'étend aux forces de l'ordre avec la systématisation des inspections et contrôles, la confrontation des pièces avec les réalités sur terrain.

La gouvernance constitue la mission essentielle de la Haute Cour Constitutionnelle et pour ce faire, elle assume deux fonctions principales : faire respecter la démocratie et instaurer un état de droit. Au cours des huit premiers mois de 2006, ses activités s'articulent autour de l'organisation et de la préparation de l'élection et ce, afin d'endiguer les contestations et conflits susceptibles d'être générés par le processus électoral. Pour ce qui est de l'Etat de droit, la Haute Cour Constitutionnelle a mis sur pied un programme de renforcement de capacité des agents en matière de gestion administrative et financière.

Compte tenu des dégâts (pertes humaines et matérielles) causées par le passage des cyclones, le Ministère de l'intérieur a entrepris des actions de sensibilisation du public sur la prévention et la protection contre les calamités naturelles. La centralisation des renseignements administratifs est en cours après le recensement des individus susceptibles d'être concernés par les ordonnances du tribunal relatives aux jugements supplétifs, la délivrance des cartes d'identité nationales et d'électeurs. Les Régions à haut risque sont dotés de matériels de communication.

Le Bureau National de Gestion de Risques et Catastrophe (BNGRC) vient d'être mis en place afin de rendre beaucoup plus efficace les interventions en cas de cataclysmes naturels.

L'armée a produit 3 documents et 3 rapports d'études sur la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption. Pour ce qui est de la Gendarmerie, les actions entreprises en matière de gouvernance comprennent les tournées de sensibilisation dans les différentes circonscriptions, le contrôle et inspection des éléments sur terrain.

5. LA MISE EN ŒUVRE DES QUINZE PROGRAMMES DU DSRP

5.1. GOUVERNANCE

5.1.1. PROGRAMME 1. GOUVERNANCE ET LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

5.1.1.1. Sous-programme : Réforme de la Fonction publique

Le sous-programme Réforme de la fonction publique contient un seul objectif spécifique, à savoir, « préparer et exécuter la réforme de la fonction publique ».

5.1.1.1.1. Tableau des indicateurs

Tableau 19 : Indicateurs Réforme de la Fonction publique

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Préparer et exécuter la réforme de la fonction publique	Stratégie et plan de réforme élaboré Manuel de description de postes disponibles Base de données des agents de l'Etat disponible	05 Décrets d'application du Statut Général des fonctionnaires adoptés - 07 Ateliers intitulés : « Vers une fonction publique bien gouvernée, productive et efficiente » réalisés - Lancement de l'opération VOY RINDRA : - 150 000 Questionnaires de descriptions de postes distribués - 126 100 questionnaires de descriptions de postes (QDP) collectés - 108 429 questionnaires de descriptions de postes saisis	Finaliser l'élaboration de la stratégie et du plan de réforme Finaliser l'élaboration du manuel de description de poste	- Ateliers en vue de l'élaboration de la Politique Nationale de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat - Départ Volontaire Anticipé suite à des opérations de restructuration de certains départements ministériels : - MTPT : 1.445 - MENRS : 346 - Présidence/MFPTLS : 11 - Processus de description de poste déterminé Manuel de description normative des postes élaboré et publié 65.000 agents répertoriés

5.1.1.1.2. Analyse des résultats

Même si la sortie des résultats de l'opération VOY RINDRA n'est pas encore effective, le document d'orientation des opérations de redéploiement des ressources humaines de l'Etat a été élaboré et validé et le manuel de description de poste, élément de la Politique Nationale de Gestion des Ressources Humaines de l'Etat a été transmis à tous les départements ministériels et les 5 régions pilotes (Alaotra-Mangoro, Anosy, Boeny, Vakinankaratra, Menabe). Deux départements ministériels ont pu effectuer l'incitation au départ en retraite anticipé de 1.791 agents dont 1.445 pour le compte du MTPT et 346 pour le MENRS.

Par ailleurs, des recommandations sur les critères d'évaluation ont été recueillies lors des Ateliers sur le « Recadrage de la gestion des ressources humaines de l'Etat » et sur l'« Ethique dans l'Administration Publique ». La consultation des syndicats et des responsables de la gestion des agents de l'Etat lors de ces ateliers a permis l'implication de ces derniers dans le processus d'élaboration de la stratégie et du plan de réforme. Le processus de description de poste a été déterminé.

Pour la bonne Gouvernance de l'administration publique, les audiences du CODIS ont été multipliées et un nouveau curricula a été élaboré pour l'ENAM et le CFNA dans le cadre de la Politique Nationale de Formation des Agents de l'Etat. La gestion des agents de l'Etat a été modernisée par la dotation des matériels informatiques (SIGRHE) de la DRHE. Le logiciel standard de traitement de dossier de retraite et d'avancement des agents de l'Etat est en phase d'essai et la formation sur le logiciel de mis à jour du fichier unique a été réalisée.

5.1.2. PROGRAMME 2. GOUVERNANCE ET RESPECT DE LA DEMOCRATIE

5.1.2.1. Sous-programme : Fiabilisation des opérations électorales

Pour la Fiabilisation des opérations électorales, les actions menées visent cinq (5) objectifs spécifiques : (i) améliorer l'organisation et le fonctionnement du Conseil National Electoral, (ii) réduire les contestations relatives aux listes électorales, (iii) réduire les contestations relatives aux opérations électorales, (iv) lutter contre la corruption en matière électorale et, (v) Régulariser la situation administrative des citoyens en âge de voter.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.1.2.1.1. Tableau des Indicateurs

Tableau 20 : Indicateurs Fiabilisation des opérations électorales

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Améliorer l'organisation et le fonctionnement du Conseil national électoral	Décrets adoptés et appliqués		Sortie et application du décret	Décret n° 2004-993 du 26 octobre 2004 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement du CNE adopté
Fiabiliser le processus électoral	- Listes électorales informatisées - Citoyens et intervenants sensibilisés et mobilisés dans le processus de mise à jour des listes électorales		- Assurer le bon déroulement de la révision annuelle des LE	Nombre d'électeurs à Madagascar après arrêlage du 15 Avril 2006 : 6 865 282 Liste Electoral Nationale Informatisée de Madagascar (LENIM) Acquisition de 28 Serveurs centraux, régionaux et de réplication, 260 Postes de travail, 88 Imprimantes, 05 Micro-ordinateurs portables, 01 Photocopieuse couleur, 02 Vidéo projecteur, 4 WIMAX IEEE 802.16d standard, 233 Onduleurs, 26 Climatiseurs, 68 Parasurtenseurs (en cours) Envoi sécurisé des LE aux prestataires des saisies industriels Supervisions et contrôles et régulations des travaux de saisies industriels des listes électorales Importation des données de saisies et constitution de la base de données brute de chaque Région Vérification des données sur le logiciel LENIM)
Réduire les contestations relatives aux listes électorales	- Logiciel mis en place et opérationnel			
Réduire les contestations relatives aux opérations électorales	Nombre de bureaux de vote stabilisés		- Stabiliser la liste et l'emplacement des bureaux de vote - Faire des Réunion et Ateliers de formations en matière de gestion des élections	Envoi d'une instruction pour les Chefs de Régions et les Chefs de Districts Collecte, transmission et affichage à la COUPOLE et au site Web (www.MININTER.gov.mg) des résultats électoraux Session de formation des responsables territoriaux en matière de gestion des élections
Régulariser la situation administrative de la population en âge de voter	Nombre de jugements supplétifs, de CNI délivrés		Opération de régularisation de la situation administrative des citoyens âgés de 18 ans révolus réalisée dans les Districts.	Poursuite de l'opération de distribution conjointe de jugements supplétifs et de CNI : Phase 2 de l'opération en étape préparatoire

5.1.2.1.2. Analyse des Résultats

L'année 2006 a été marquée par un grand événement à savoir : la tenue de l'élection présidentielle au mois de Décembre et le traitement des résultats en un temps record de moins d'une semaine.

A cet effet, des grands moyens ont été déployés et de efforts ont été menés notamment dans la collecte des résultats et leur acheminement, la mise en place et l'opérationnalisation d'une Liste Electorale Nationale Informatisée de Madagascar (LENIM). Des centres informatiques nationaux avec des systèmes de communication reliant le MININTER, la HCC et le CNE et les 22 centres informatiques régionaux ont été mis en place avec possibilité de transfert de données au niveau central. Cette situation est due en grande partie à l'amélioration de l'organisation et du fonctionnement du Conseil National Electoral, à la mise en place d'un réseau de communication et au bon déroulement de la révision annuelle des Listes Electorales. En effet, le

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Secrétariat administratif Permanent du CNE a été renforcé, les listes électorales ont été informatisées et le décret fixant l'organisation et la modalité fonctionnelle du CNE a été adopté. Par ailleurs, l'indépendance des BLE vis à vis des chefs de circonscription administrative a été acquise et les pouvoirs de contrôle du CNE et des BLE ont été renforcés.

Pour la fiabilisation du processus électoral, l'arrêtage des listes électorales a été effectué au 15 Avril 2006.

Dans le cadre de la réduction des contestations relatives aux listes et aux opérations électorales, les actions ont été axées sur l'informatisation de listes électorales, la sensibilisation et la mobilisation des Citoyens et intervenants dans le processus de mise à jour des listes électorales. Des séances de travail sur les préparatifs des prochaines élections avec les Experts des Nations unies et des tournées de supervision ont été menées. La mise en place des Centres Informatiques Régionaux (CIR), la collecte des résultats de la révision annuelle des listes électorales, l'impression et la vérification des Listes Electorale et des anomalies, la préparation des sessions de formations des responsables territoriaux et la réunion de travail sur la sécurité, les élections et le contrôle des élections figurent également parmi les actions pertinentes menées au cours de l'année.

Grâce à l'acquisition de 44 mallettes intégrées et qui ont été réparties à raison de 2 mallettes par région, des opérations de jugements supplétifs et CIN ont été réalisés dans 22 Districts. Les autres Districts ont poursuivi les opérations " jugement supplétif " selon les procédures normales. Il a été procédé à la formation des opérateurs techniques des mallettes intégrées, la centralisation des renseignements administratifs et le recensement des personnes concernées.

Toutefois, la réalisation des activités, en particulier au cours du premier semestre de l'année, a été confrontée à certains problèmes dont l'éloignement des Communes ; l'incompétence des secrétaires communaux pour les travaux de secrétariat des audiences ; la discordance entre le nombre de Fokontany communiqué par les Chefs de districts et le nombre réel des Fokontany d'une part et la discordance entre les chiffres de l'objectif initial et le nombre réel de personnes concernées d'autre part ; et enfin l'insuffisance du nombre de jugement rendus et des CIN délivrées. Entre autres, les Chefs d'Arrondissements ont du assurer les fonctions de secrétaire et de greffier.

Par conséquent, il a été impératif de mener des tournées dans des localités cibles (Districts défailants ou ayant de problèmes majeurs en matière de révision de listes électorales).

Le défi majeur à relever est l'obtention d'un taux de participation élevé aux prochaines élections.

Pour la réalisation de ce défi, des actions devraient être menées notamment l'acquisition d'urnes transparentes et de PV autocopiants, la mise à jour de la base de données nationales relatives aux listes électorales et l'amélioration de la fonctionnalité du logiciel LENIM, la généralisation de l'informatisation des listes électorales après expertise du logiciel utilisé, la saisie informatique et la fiabilisation de toutes les listes électorales au niveau des Régions et l'introduction des mallettes intégrées de saisie et d'impression des données.

5.1.3. PROGRAMME 3. GOUVERNANCE ET ETAT DE DROIT

5.1.3.1. Sous-programme : Réforme Administrative

Pour la Réforme Administrative les objectifs spécifiques sont : (i) réduire les dysfonctionnements dans l'Administration Territoriale, (ii) améliorer le fonctionnement de l'Administration et (iii) moderniser l'Administration.

5.1.3.1.1. Tableau des Indicateurs

Tableau 21 : Indicateurs Réforme Administrative

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Réduire les dysfonctionnements de l'Administration	Réduction du délai de délivrance des visas de séjour de 6 mois à 2 mois en moyenne		Délai moyen de délivrance des visas de séjour et des cartes de résidents maintenu à moins de 2 mois	- Objectifs atteints à 95% au niveau de la Direction de l'Immigration et de l'Emig ration - Informatisation complète et Rationalisation de la Gestion Administrative des Etrangers en cours

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Améliorer le fonctionnement de l'Administration	Nombre de manuels thématiques édités et diffusés Nombre de formations organisées	05 manuels	Elaboration, édition et diffusion de quatre manuels pour l'Administration Formation des formateurs du MININTER et des responsables territoriaux en matière électorale	04 manuels thématiques en cours de validation au MININTER Négociation avec la Suisse pour l'appui financier (en cours)
Moderniser l'Administration	- Nombre d'ordinateurs acquis - Nombre d'applications et des fonctionnalités informatiques opérationnelles - Nombre de Directions connectées à l'Internet - Site Web mis en place et opérationnel	13 ordinateurs Formation de 17 agents utilisateurs Toutes les Directions connectées Site Web mis en place	Informatiser la gestion du personnel du Ministère Rationaliser les traitements des activités administratives Collaborer avec tous les acteurs chargés de la mise en place de l'E- gouvernance	100% Mise en place des Comités Administratif et Technique pour l'amélioration de la gestion de l'Etat Civil

5.1.3.1.2. Analyse des Résultats

Pour la réduction des dysfonctionnements de l'Administration, l'objectif de réduire le délai de délivrance des visas de séjour de 6 mois à 2 mois en moyenne a été atteint à 95%. Cette facilitation des procédures est due au rapatriement au MININTER du système d'édition de cartes de séjours infalsifiables, à l'installation et l'opérationnalisation du Système Intégré de gestion de base de données sur tous les étrangers et au traitement informatisé des nouvelles demandes de visas et de la délivrance des cartes de séjours au MININTER.

Le défi à lancer pour 2008 sera l'intégration du logiciel au système informatique de Gestion des ressources humaines dans tout le territoire national.

Dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement de l'Administration, l'élaboration, l'édition et la diffusion de quatre manuels thématiques pour l'Administration sont en cours de validation.

La formation en langues anglaise et française à l'intention des Agents du MININTER a été réalisée.

Par contre, la formation en matière électorale des formateurs du MININTER et des responsables territoriaux est en cours de négociation avec les Partenaires Techniques et Financiers. Toutefois, la conception et l'élaboration des modules de formation y afférents ont été réalisées et l'encadrement des élèves Adjoint d'Administration et Assistant d'Administration du CNFA a été assuré.

Concernant la Modernisation de l'Administration, l'Informatisation de la gestion du personnel a été réalisée à 100% au niveau central.

Ainsi, l'efficacité de l'Administration s'est accrue grâce à la mise en œuvre d'un programme de modernisation (Informatisation de la gestion du personnel et Mise en place des Comités Administratif et Technique pour l'Amélioration de la Gestion de l'Etat Civil).

La mise en place de Système Intégré de gestion de l'Etat Civil et la maîtrise de l'utilisation du logiciel de gestion des personnels sont les deux grands défis pour les années 2007-2009.

5.1.3.2. Sous-programme : Environnement du monde du travail

L'environnement du monde de travail renferme trois objectifs spécifiques à savoir : (i) renforcer le partenariat Etat/travailleur/investisseur et assurer la participation des partenaires sociaux au développement pour accroître la productivité ; (ii) assurer que les règles du marché de travail favorisent la compétitivité et l'emploi tout en protégeant les droits fondamentaux des travailleurs ; (iii) promouvoir la formation professionnelle et la création d'emploi.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.1.3.2.1. Tableau des indicateurs

Tableau 22 : Indicateurs Environnement du monde du travail

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Renforcer le partenariat Etat/travailleur/investisseur et assurer la participation des partenaires sociaux au développement pour accroître la productivité	Politique Nationale de l'Emploi mise en œuvre	Politique Nationale de l'Emploi (PNE) adoptée Comité National de Suivi de la Politique Nationale de l'Emploi et de Réduction de la Pauvreté (CNSPERP) mis en place et opérationnel	Politique Nationale de l'Emploi (PNE) opérationnel	- Installation de (08) huit antennes de l'OMEF (Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation professionnelle continue et entrepreneuriale) opérationnelles : Antsinana, Anosy, Bongolava, Alaotra Mangoro, Haute Matsiatra/Amoron'i Mania, Atsimo andrefana, Diana, Vakinankaratra
Assurer que les règles du marché de travail favorisent la compétitivité et l'emploi tout en protégeant les droits fondamentaux des travailleurs	Mise en œuvre du code de travail	03 textes d'application du Code de Travail adoptés Comité National de Lutte contre le Travail des enfants opérationnel	Code du Travail appliqué	- 4 Conseils Régionaux Tripartites du Travail * - 38 entreprises contrôlées et encadrées sur le respect de la législation du travail Pour l'application des dispositions du Code du travail : - 09 établissements visités en vue de l'implantation d'un Service Médical Autonome d'Entreprises (SMAE) - 17 entreprises de droit commun et 03 entreprises franches contrôlées sur les conditions d'hygiène, de sécurité, santé et environnement au travail - 397 contrôles d'établissements effectués - 77 entreprises sensibilisées sur la mise en place du Comité d'entreprise - 154 entreprises sensibilisées en vue de la concertation sur la Négociation des Conventions Collectives - 146 entreprises sensibilisées en vue de la concertation sur l'institution des Délégués du personnel
Promouvoir la formation professionnelle et la création d'emploi	Nombre d'emploi crée par an	10.000 emplois	15.000 emplois créés	54 266 emplois créés 15.807 individus formés

5.1.3.2.2. Analyse des résultats

Au cours du premier semestre 2006, des actions pertinentes ont été menées pour renforcer le partenariat Etat/travailleur/investisseur et assurer la participation des partenaires sociaux au développement. Des Comités Provinciaux de l'Emploi et de la Réduction de la Pauvreté (CNSPERP) ont été mis en place et sont opérationnels au niveau des Faritany afin que le suivi soit assuré à un niveau plus élargi.

Par ailleurs, le Voy Asa Tsimialonjafy (VATSI) a été créé par le Décret N°2006-433. Le VATSI avec ses entités telles que les CAEPs et le FIREF seront opérationnels incessamment pour permettre aux groupes sociaux sensibles ciblés dans la PNE de se lancer dans des activités génératrices de revenus.

D'une part, par l'expression « hors de l'emploi, point de salut », l'emploi en tant que moteur du développement économique et social sera promu par le Programme National de Soutien à l'Emploi (PNSE), un des leviers d'accompagnement de la PNE.

D'autre part, les échanges d'expériences des responsables des MIR (Mission Inter-communal Régionalisée) du Programme Emploi Revenu (PER) et des techniciens du Ministère ainsi que la collaboration avec les responsables locaux ont permis au programme de prendre son rythme de croisière et d'améliorer les résultats en matière de création d'emploi. Ainsi pour l'année 2006, le taux de réalisation dans ce domaine était de 362% des objectifs.

Enfin, huit (08) antennes de l'Observatoire Malgache de l'Emploi et de la Formation professionnelle continue et entrepreneuriale (OMEF) ont été installés et sont opérationnels dans les régions d'Antsinana, d'Anosy, de Bongolava, d'Alaotra Mangoro, de la Haute-Matsiatra /Amoron'i Mania, d'Atsimo-Andrefana, de DIANA et de Vakinankaratra.

Concernant la mise en œuvre du code de travail, des actions pertinentes ont été menées notamment la mise en place de quatre (04) Conseils Régionaux Tripartites du Travail qui sont opérationnels dans la région de Diana et à Antananarivo ; de trois (03) Comités Régionaux de Lutte contre le Travail des enfants dans les régions de Diana, d'Anosy et d'Atsimo Andrefana, et de deux (02) Centres pilotes de prise en

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

charge d'enfants travailleurs déjà opérationnels à Antananarivo et à Toamasina. Entre autres, 38 entreprises ont été contrôlées et encadrées sur le respect de la législation du travail.

Pour la promotion de la formation professionnelle et la création d'emploi, 54 266 emplois ont été créés dans le secteur moderne et 15 807 individus formés dans le cadre de la formation des jeunes en vue de leur insertion ou réinsertion professionnelle.

5.1.3.3. Sous-programme : Justice

Cinq objectifs spécifiques sont attribués à la justice : (i) réhabiliter les fonctions et les infrastructures judiciaires et pénitentiaires à l'échelle nationale ; (ii) renforcer les dispositifs anti-corruption (dont réhabiliter et organiser la commission nationale des droits de l'homme : volet éducatif) ; (iii) accélérer le traitement de dossiers ; (iv) améliorer l'environnement juridique et judiciaire notamment dans le domaine économique ; et (v) humanisation de la détention.

5.1.3.3.1. Tableau des indicateurs

Tableau 23 : Indicateurs Justice

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Réhabiliter les fonctions et les infrastructures judiciaires et pénitentiaires à l'échelle nationale	<u>Spécifiques</u> Taux de satisfaction des justiciables (sondage) Intermédiaires - Budget (FJC) alloué au Ministère de la Justice (millier d'ariary)	40 % 800 000	1 600 000	8 680 800
Renforcer les dispositifs anti-corruption (réhabiliter et organiser la commission nationale des droits de l'homme : volet éducatif,...)	<u>Intermédiaires</u> - Nombre de mission de contrôle et d'inspection : *juridictions (36 TPI et 5 CA) *Etablissements pénitentiaires (95) - Nombre de doléances en général	25 30 400	30 40 300	12 20 463
Accélérer le traitement de dossiers	<u>Spécifiques</u> Taux d'augmentation des dossiers traités	96 %	-Frappe jugement en retard 29 692 -Frappe pièces d'exécution en retard : 48 273	29 248 27 256
	<u>Intermédiaires</u> Taux d'évacuation des affaires : - Parquet - Siège	80 % 80 %	85 % 85 %	86 % 84 %
Améliorer l'environnement juridique et judiciaire, notamment dans le domaine économique	<u>Spécifiques</u> Nombre des investisseurs accrus	882	Supérieur à 882	869
Humanisation de la détention	<u>Spécifiques</u> - taux de mortalité réduit - Principe de droit de l'homme appliqué : ration alimentaire par détenu	306 250 g/jour/détenu	153 750 g/jour/détenu	50 % 750 g/jour/détenu
	<u>Intermédiaires</u> Taux moyen d'occupation des prisons	140 %	140 %	136 %

5.1.3.3.2. Analyse des résultats

Concernant la réhabilitation des fonctions et des infrastructures judiciaires et pénitentiaires à l'échelle nationale, le budget alloué au ministère de la justice a beaucoup augmenté mais demeure insuffisant pour appuyer le fonctionnement normal des juridictions, la mise en place des nouvelles unités initiée au cours de l'année 2006 (constructions et ou/ réhabilitation de prisons, de cour suprême, de cour d'appel, des TPI) et le renforcement des ressources humaines par la formation (100 greffiers/an, 90 magistrats/an, 100 agents pénitentiaires/an). Pour le renforcement des dispositifs anti-corruption, des missions de contrôle, d'inspection auprès des juridictions et des établissements pénitentiaires, de sensibilisation et de vulgarisation dans tout Madagascar ont été menées. Il en résulte que 13 agents pénitentiaires sont passés au CODIS et incarcérés.

Concernant l'amélioration du traitement des dossiers, les objectifs sont atteints. En matière de jugements, l'objectif de 80% est atteint aussi bien pour le Parquet, que le siège. Par contre, concernant la frappe de jugements en retard, les résultats obtenus sont de 98% dans les quatre juridictions, objet d'une opération coup de poing, et celui des pièces d'exécution n'a été atteint qu'à hauteur de 56% dans les mêmes juridictions.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Un certain nombre de points rentrant dans les mesures d'accélération des procédures sont à souligner : un statisticien a été recruté en 2006 en vue de l'amélioration des statistiques judiciaires ; les audiences foraines et les sessions des cours criminelles ont été multipliées : 245 audiences foraines réalisées pour un objectif de 210 et 147 sessions de cours criminelles pour un objectif de 130.

Pour l'amélioration de l'environnement juridique et judiciaire, en vue de la promotion du développement économique, Madagascar s'efforce de suivre le rythme imposé par la mondialisation : A cet effet, des résultats ont été enregistrés au cours de 2006 notamment dans le domaine de l'élaboration de projets de loi consistant :

- à l'harmonisation de la loi nationale avec les instruments internationaux relatifs à l'interdiction de stockage et d'emploi d'armes chimiques, à l'adhésion aux protocoles de la SADC ;
- à la réforme des lois : statut de huissier de justice, intermédiaire de commerce, loi sur les chèques, limitation de la détention préventive ; et
- au renforcement de l'organisation et de la transparence au niveau de l'immatriculation au registre du commerce : le Registre Nationale du Commerce et des Sociétés a enregistré pour 2006 : 1.728 personnes physiques, 1.620 sociétés. Toutes ces mesures sont à l'origine du nombre assez élevé des entreprises nouvellement créées.

Enfin, le côté humain de la détention a aussi été amélioré non seulement en terme de nourriture mais également au niveau de l'hygiène et de la santé. Le ratio calorifique a atteint 3.650 Cal/détenu/jour en 2006 contre 1.000 Cal/détenu/jour en 2005 à certains endroits tel que Vatomandry où la méthode RRI a été adoptée dans la redynamisation de l'exploitation des camps pénaux ; en général la ration alimentaire individuelle des personnes détenues a été améliorée de 250 g à 750 g grâce à l'obtention d'un crédit supplémentaire de 900.000.000 d'ariary et à l'amélioration de la production agricole dans les camps pénaux ; de même le taux des personnes atteintes de pathologie dominante a été réduit de 71 % et des robinets ont été installés dans les quartiers femmes et mineurs. Des chambres ont été par ailleurs réhabilitées à la Maison Centrale d'Antanimora – Antananarivo. La libération conditionnelle a été réactivée et une commission d'enquête indépendante sur le travail carcéral a été mise en place et opérationnelle courant le dernier trimestre 2006. Par contre, le taux d'occupation des prisons a connu une légère amélioration par rapport à l'année précédente, il est actuellement de 136 % contre 140 % auparavant.

En outre, notons que le taux de mortalité dépend non seulement de la qualité de la nourriture mais également de la condition de détention : une amélioration a été enregistrée sur ce point, soit une réduction de 50 % par rapport en 2005 et ce, grâce aux mesures d'amélioration adoptées dans les domaines de l'alimentation et de l'hygiène.

5.1.3.4. Sous-programme : Protection civile

En matière de Protection civile, le principal objectif est de renforcer la protection de la population contre les risques et les catastrophes.

5.1.3.4.1. Tableau des Indicateurs

Tableau 24 : Indicateurs Protection civile

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Renforcer la protection de la population contre les risques et les catastrophes	Décret adopté et appliqué		Mise à disposition de bases légales et réglementaires sur la Gestion des Risques et des Catastrophes	Ampliation du décret n°2005-866 du 20/12/05 fixant les modalités d'application de la loi n°2003-010 du 05/09/03 relative à la politique nationale de gestion des risques et des catastrophes
	Nombre de personnels cadres formés	13 cadres		110 enseignants pour l'intégration de la notion de GRC dans le programme scolaire
	Taux de réalisation de formation en GRC des responsables régionaux	120% (13 régions/11)		Mise en place des structures décentralisées :
	Nombre de Régions disposant de plan de contingence	13 régions		13 Régions
	Nombre de Districts ayant constitués de Comités de GRC	67 Districts		78 Districts
	Nombre de communes ayant localisé des sites d'évacuation de sinistrés	113 communes		46 Communes

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.1.3.4.2. Analyse des Résultats

La réduction du taux de vulnérabilité de la population (diminution des dommages tant humain que matériels) a été constatée au cours de l'année grâce à l'amélioration de la qualité de services de secours et au renforcement des institutions d'une part et à la formation des agents et au renforcement des infrastructures, matériels et équipements d'autre part.

L'application du décret n° 2005-866 et la mise en place des structures décentralisées en Gestion de Risques et Catastrophes (GRC) dans 78 Districts ont été effectuées pour améliorer l'organisation et le fonctionnement des structures

Pour le renforcement de la protection de la population contre les risques et les catastrophes, des interventions d'urgence sur les incendies dans les Districts de Nosy-Varika ; Ikongo, Ihosy et Vohémar et dans la commune urbaine d'Antananarivo ont été effectuées. Par ailleurs, des réserves d'intervention mobilisables immédiatement dans 11 Régions à hauts risques et 12 Communes rurales frappées par la malnutrition (Vangaindrano) ont été constituées. Entre autres, 02 magasins de stockages ont été construits dans les régions du Sud-est et Menabe, et 02 autres réhabilités à Mahajanga et Sambava.

L'année 2006 a été aussi marquée par l'acquisition de six (06) véhicules automobiles de type 4X4 pour la lutte contre les feux de brousse et trois (03) véhicules pompiers 4X4 de type fourgon-pompe, de six (06) vedettes motorisés de secours et la fourniture de 160 systèmes de radiocommunication (140 BLU voix et 20 systèmes de transmission data).

Dans le cadre du renforcement de capacité des régions, des appuis techniques, financiers et matériels de la Région du Sud-ouest et l'approvisionnement en semences des Régions à risque à la malnutrition (Vangaindrano et Ambovombe) ont été effectués. Par ailleurs, d'autres actions ont été menées notamment le renforcement et la mise en place des CRENI et CRENA, la participation à divers ateliers et réunions ainsi que la formation de 110 enseignants pour l'intégration de la notion de GRC dans le programme scolaire.

Le Suivi-évaluation des Districts ayant déjà procédé au classement des Communes sur la lutte contre les feux de brousse (Résultat relatif au classement des Communes dans 60 sur 110 Districts) a été mené. Des matériels de transmission de data et des matériels de secourisme ont été acquis, et des postes radio BLU défectueux des districts de Manakara, Mananjary et Farafangana ont été récupérés et remis en état de marche.

La formation en GRC des 09 Régions restantes et l'organisation des ateliers régionaux de mise à niveau d'information et de formation en GRC ainsi que le renforcement des moyens de communication et des protocoles d'accord ou de collaboration avec les partenaires pour les futures interventions ou formations figurent parmi les défis à relever pour l'année 2007

Enfin, il est recommandé aux autorités locales d'insérer la GRC dans le DINA à titre de mesures curatives et de mettre en place de Centres de prévention des risques et catastrophes.

5.1.3.5. Sous-programme : Défense

Dans le domaine de la Défense, deux objectifs spécifiques sont visés : (i) Revaloriser l'appareil « DEFENSE » garant de la souveraineté nationale ; et (ii) Renforcer la contribution des Forces Armées aux actions de développement socio-économique.

5.1.3.5.1. Tableau des Indicateurs

Tableau 25 : Indicateurs Défense

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Revaloriser l'appareil défense garant de la souveraineté nationale	Nombre de personnels ayant bénéficiés de stages Nb de grandes formations appliquant le logiciel	1 511 Intérieur 12 Extérieur	Assurer les formations initiales et continues des militaires Informatisation de gestion des ressources humaines au niveau de 06 Régions Militaires et de 06 Circonscriptions Régionales de la GN	2 030 stagiaires intérieurs 122 stagiaires extérieurs 03 formations : MDN/PC ; EMGAM ; COMGN

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
	<u>Intermédiaires</u> Nombre d'officiers envoyés aux opérations de maintien de la paix	19 Officiers (AM: 09 ; GN : 10)	Suivant les besoins des organismes internationaux et/ou régionaux	08 GN
	Nombre de participants aux manoeuvres bilatérales	764 participants dont 404 malagasy	790 participants dont 440 malagasy	100%
	<u>PGE</u> Nb des textes promulgués dans JO.	Néant	? Publication des textes sur les missions et les nouvelles structures des Forces Armées ? Mise en place de 15% de la nouvelle structure.	Modification des décrets (taux de réalisation : 100%) taux de réalisation : 0%)
Renforcer la contribution des Forces Armées aux actions de développement socio économique	Nombre de DAS mis en place	216 DAS	154 DAS	196 DAS
	<u>Intermédiaires /PGE</u> Nombre de sites sécurisés	04 sites		
	Nb de sortie en mer	110 jours de sorties	Augmenter de 15% le nombre de sorties en mer.	140 jours de sorties en mer
	Nb de compagnies encadrés	7 Compagnies agricoles	Remettre à niveau trois compagnies de monitorat agricole	02 Officiers 17 moniteurs ayant suivi le stage CT1 MA Acquisition de divers matériels : 01 Ordinateur portable ; 01 tracteur MF 290 ; 02 Groupes électrogènes ; 01 lot d'outillages agricoles
	Nombre de plants mis à terre	228 578 jeunes plants 2 935 arbres fruitiers	300.00	149 210 jeunes plants: Langaina –Imeritsiatosika -Antsohihy
	Nombre d'interventions effectuées (Nombre de zones d'intervention)	07 zones	Déblayer et dégager 20 km de routes dans les zones sinistrées.	06 km de routes dégagées
	Nombre de plaintes reçues	45 plaintes reçues	Diminuer de 25 % le nombre de plaintes pour la corruption envers la GN	26 plaintes reçues
Nombre de sensibilisation	63 séances de sensibilisation	Sensibiliser 90% des militaires sur les trois modes de transmission du VIH/SIDA.	92,47% des membres de forces armées sensibilisés	

5.1.3.5.2. Analyse des Résultats

Concernant la valorisation de l'appareil défense garant de la souveraineté nationale, les réalisations ont porté essentiellement sur : (i) la redéfinition de l'organisation, des missions et des structures des Forces Armées, (ii) la normalisation des régimes de stage, (iii) l'informatisation de la gestion des personnels civils et Militaires, (iv) le développement de la capacité opérationnelle des Officiers Malgaches en matière de maintien de la paix, et (v) le renforcement de la capacité opérationnelle des Forces Armées.

Un développement de la célérité d'activité administrative de l'armée a été constaté grâce à la normalisation des régimes de stage. Le niveau de stage de l'année 2005 a été dépassé de l'ordre de 35% pour les stages internes et de l'ordre de 900 % pour les stages externes. Par ailleurs, 44 formations dont 31 intérieures et 13 extérieures ont été réalisées.

Toutefois, la durée des formations a été très réduite et les stages ont été dépendants des offres des pays amis et du crédit alloué à la formation.

Un développement de la capacité opérationnelle des Officiers de la GN en matière de maintien de la paix a eu lieu grâce à l'envoi de 08 GN Observateurs à l'élection présidentielle aux Comores.

Pour le renforcement de la capacité opérationnelle des Forces Armées, la Manoeuvre bilatérale Franco-Malgache a été réalisée avec la participation de 440 malagasy.

L'analyse et la conception d'un logiciel de gestion de base des données sont réalisées en matière d'informatisation de la gestion des personnels civils et militaires. Par ailleurs, 26 Unités ont été équipées de postes HF/BLU.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Dans le cadre du renforcement de la contribution des Forces Armées aux actions de développement socio-économique, la mise en place de 196 Détachement Autonome de Sécurité (DAS) dans les zones productrices de riz a eu pour effet l'amélioration de la confiance des opérateurs.

La sécurisation des littoraux s'est renforcée grâce à une augmentation de 30% du nombre de sorties en mer (143 jours de sorties en mer en 2006 contre 110 jours de sorties pour l'année 2005).

Le renforcement des Unités de Monitorat Agricole en moyens personnels et matériels a amélioré la productivité des exploitants agricoles.

Toujours dans le cadre du renforcement de la contribution des Forces Armées aux actions de développement socio-économique, des actions pertinentes ont été menées notamment la remise à niveau du Corps de la Protection Civile (CPC), la participation effective des Forces Armées à la lutte contre la déforestation, la sensibilisation de 92 % des membres des Forces Armées en matière de VIH/SIDA, le déblayage et le dégagement des routes dans les zones sinistrées.

Pour la lutte contre la corruption dans la gendarmerie Nationale, l'effort a été axé sur la sensibilisation des Circonscriptions Régionales et la valorisation des contrôles et inspections (100 Contrôles et 600 inspections effectués dans les zones rouges). A cet effet, le nombre de plaintes reçues au cours de l'année a diminué de l'ordre de 43% par rapport à celui de 2005.

Pour conclure on peut noter que des grands efforts ont été menés par le Ministère de la Défense Nationale dans le cadre de l'amélioration de la sécurité de proximité et de sa contribution au développement socio-économique du pays. Aussi, est-il recommandé d'intégrer le volet sécurité dans le cadre des projets initiés par le PIC et le MCA pour améliorer d'avantage les résultats obtenus. Par ailleurs, compte tenu de la vétusté des bâtiments (bateaux) et la non application des consignes et des mesures de prévention par la population, les efforts seront axés sur la sensibilisation de la population, la maintenance et l'entretien desdits bâtiments.

5.1.3.6. Sous-programme : Sécurité publique

En matière de sécurité publique, les objectifs spécifiques sont d'assurer la sécurité des personnes, de leurs biens et de leurs activités de production et d'améliorer l'image de la police nationale.

5.1.3.6.1. Tableau des Indicateurs

Tableau 26 : Indicateurs Sécurité publique

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Assurer la sécurité des personnes, de leurs biens et de leurs activités de production	<u>Indicateur Spécifique</u> - Proportion des Communes Sécurisées (PCS) - Evolution des Gardes Kizo (EGK)	- 930 communes visitées et sécurisées - 161 KIZO gardés	5 600 communes à sensibiliser 90 Kizo à garder.	5 720 communes sensibilisées et visitées 95 Kizo gardés.
	<u>Intermédiaires</u> Nombre de Tournées de Police Générale (TPG) effectuées	230.040 TPG	130 000 TPG	187 260 TPG par GN
	Nombre de caches de bovidés démantelés		Démanteler 25% des caches de bovidés volés	101 caches de bovidés démantelés
	Nb de groupes de Sécurité Militaire (SM) réactivé		120 unités	30 Groupes de SM réactivés
	Nombre de DAS mis en place	216 DAS de 746 hommes	Mettre en place 154 DAS et les répartir dans les 22 Régions	Mise en place de: 196 DAS normalisés de 05 hommes
	Nb de PA mis en place Nb Postes fixes	68 Postes Avancés	10 Postes avancés 80 Postes fixes et 100 Postes Volants	10 Postes avancés 67 Postes fixes et Volants
	PGE Nombre de Dahalo arrêtés	Dahalo arrêtés : 5 249	Augmentation de 15% des arrestations de dahalo par rapport à 2005	9 650 dahalo arrêtés 22 dahalo tués

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Assurer la sécurité des personnes, de leurs biens et de leurs activités de production	<u>Indicateur Spécifique</u> - Plan National de Prévention et de Répression de l'Insécurité et des atteintes à l'ordre public validé		Amélioration de la sécurité publique	Finalisation du document de plan national
	<u>Indicateur intermédiaire</u> Drogues et alcools frelatés saisis	1 416 Kg de cannabis 15 L d'huile de cannabis 6 764 L d'alcools frelatés	Offre de stupéfiants réduits de 30% Offre d'alcool frelaté diminuée	3 715 Kg de cannabis 66,64 L d'huile de cannabis 8 166 L d'alcools frelatés
	Armes et munitions saisies	488 munitions 10 grenades 30 armes	Récupérer le maximum de grenades et de Munitions	2 111 Munitions 21 Grenades 112 armes
	<u>Indicateur PGE</u> Nombre d'infraction au code de la route	14 924	Assurer simultanément la fluidité et la sécurisation routière par une intensification de la répression au 1 ^{er} trimestre	Diminution de 08% des accidents de circulation soit 2561 contre 2766 en 2005
	Taux de recette de contravention	Augmentation de 30% des recettes par rapport à 2004		Augmentation de 6,25% des recettes
	Nombre de rondes et patrouilles effectuées	63 070 patrouilles	Améliorer les mesures adoptées pour accroître le taux	65.379 rondes et patrouilles contre 46.582 en 2005 soit 40,35% de plus
	Taux de criminalité	Réduction des crimes de 21% par rapport à 2004	Maintenir le résultat obtenu en 2005	Réduction des crimes de 22,30% par rapport à 2005
Améliorer l'image de marque de la Police Nationale	<u>Indicateur Spécifique</u> Effectif de Policiers par Nombre d'Habitants (3 Policiers pour 1000 hab)	750 Policiers recrutés	Maintenir le rythme de recrutement de 1000 Policiers par an	Rentrée de la nouvelle promotion de 650 inspecteurs et Agents de Police
	Nombre de nouveaux matériels roulants acquis Acquisition de nouveaux équipements et, matériels informatiques	38 voitures de patrouilles et d'interventions - 29 ordinateurs ; 09 imprimantes ; 03 scanners ; 04 photocopieurs et 50 Machines à écrire - 4507 nouveaux uniformes	Rationaliser la capacité opérationnelle des éléments chargés de la Police de Proximité	Acquisition de 07 lots matériels de communication ; de 89 colis de matériels électroniques informatiques ; 272 VTT
Améliorer l'image de marque de la Police Nationale	Taux de couverture en commissariats	Taux réalisé de 75% avec une seule construction	Amélioration de la couverture spatiale par l'ouverture d'au moins 3 Commissariats par an	Taux réalisé de 75%
	Effectifs de policiers formés	Formation initiale composée de ; 20CP ; 30 OP ; 100IP et 650 AP	Renforcer les corps des cadres de conception et des cadres intermédiaires	Formation des éléments de la circulation Urbaine d'Antananarivo; de 188 Officiers, Inspecteurs et Brigadiers enquêteurs de la Police Judiciaire, de 178 nouveaux éléments de la police scientifique et Technique ; de 90 enquêteurs OPJ et APJ confondus, de 14 éléments de la Direction de renseignement et de contrôle de l'immigration et l'Emigration et de 98 Techniciens malagasy de la Direction de la Police Judiciaire

5.1.3.6.2. Analyse des Résultats

Dans le cadre du renforcement de la sécurité publique, le document du Plan National de Prévention et de Répression de l'Insécurité et des atteintes à l'ordre public a été finalisé. L'informatisation de la gestion des autorisations de détention d'armes et la mise en cohérence des Dina avec le droit positif sont en cours.

Une réduction des actes de banditisme en milieu rural, y compris les vols de bœufs, a été observée grâce à la maîtrise du circuit des vols de bœufs, au quadrillage des zones rouges, au contrôle de l'exploitation illicite des produits halieutiques et à la surveillance des grands axes. En effet, tous les objectifs de l'année 2006 en matière de nombre de TPG, de villages sensibilisés et visités, de DAS mis en place ont été atteints, voire dépassés. Par ailleurs, le nombre des Dahalo arrêtés s'est accru de l'ordre de 83% par rapport à celui de 2005 et 101 caches de bovidés ont été démantelés durant l'année.

Il a été enregistré en matière de sécurité urbaine une diminution de 08% des accidents de la circulation, et une réduction de 22,30% des crimes et des délits par rapport à l'année 2005. Ces résultats ont été obtenus grâce en partie à une augmentation de 62,82% du nombre de contrôles routiers installés et de 40,35% des rondes et patrouilles par rapport à 2005. Par ailleurs, une diminution nette du phénomène de kidnapping sur l'ensemble de l'île (2 contre 3 pour 2005) et des infractions de droit commun commises a été constatée grâce, d'une part, aux fruits des mesures correctives lancées depuis 2005 et à la lutte contre les confections artisanales d'arme à feu, et d'autre part à l'amélioration des modes d'opérations et au

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

renforcement de la capacité opérationnelle de la police scientifique et technique et de la police de proximité. Malgré tous ces efforts, une augmentation des vols en bande à main armée a été enregistrée durant l'année.

Concernant l'amélioration de l'image de marque de la Police Nationale, les objectifs en matière d'effectifs de policiers à recruter sont réalisés à 65% et de nouveaux matériels de communication ont été acquis. Les objectifs en matière de couverture spatiale en commissariat sont réalisés à hauteur de 75% et cela malgré les restrictions budgétaires.

Des actions de renforcement des capacités ont été également réalisées pour les officiers, inspecteurs, brigadiers enquêteurs de la police judiciaire.

Les réalisations suivantes méritent d'être soulignées en matière d'immigration et émigration où on a pu d'une part enregistré une diminution de 20% du nombre d'enquêtes relatives aux faux documents et autres et de 15,53% du nombre de passeports malagasy délivré et d'autre part une augmentation de 11,11% du nombre d'expulsés et de 36% du nombre de contrôle en général des étrangers.

Dans le cadre de la lutte contre la drogue et les substances psychotropes, une réduction de l'offre de stupéfiants et d'alcool frelaté a été enregistrée grâce à l'organisation rationnelle de la lutte contre les plantations, la commercialisation de « Rongony » par des opérations en synergie avec les collectivités décentralisées. C'est ainsi que les saisis de cannabis et d'alcool frelaté ont augmenté respectivement de l'ordre de 162% et de 23% par rapport à 2005.

Les leçons à tirer sont : (i) la collaboration avec les partenaires et les élus au niveau des régions s'avère indispensable pour le quadrillage des zones rouges ; (ii) la fluidité de la circulation a des effets pervers car elle engendre des excès de vitesses

De ces leçons découlent les recommandations suivantes :

- il s'avère utile d'insérer dans tous les projets de développement un volet sécurité ;
- chaque commune devrait avoir un plan de sécurité ;
- Il est recommandé de multiplier les mesures préventives et de restaurer la Police de proximité dans les quartiers chauds ;
- la sensibilisation de la population pour la mise en place du système d'autodéfense villageoise devrait se faire.

5.1.4. PROGRAMME 4. GOUVERNANCE DE PROXIMITÉ

5.1.4.1. Sous-programme : Décentralisation

Au niveau de la décentralisation, les actions menées visent à : (i) renforcer les capacités d'intervention du MDAT, (ii) faire des communes et des régions des acteurs du développement, (iii) renforcer les capacités financières des collectivités et (iv) renforcer les compétences des CTD dans la gestion des ressources de proximité.

5.1.4.1.1. Tableau des Indicateurs

Tableau 27 : Indicateurs Décentralisation

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006			
			Objectifs	Réalisations		
Renforcer les capacités d'intervention du MDAT	<u>Indicateurs spécifiques</u>					
	Nombre de services centraux appuyés	nd	13	Réorganisation fonctionnelle du MDAT 13 Staffs centraux en Team Building (100%)		
	Nombre de conventions de partenariat signées	05				
	Nombre de délégations régionales fonctionnelles				06	
	Nombre de Directions régionales appuyées	06			06 Directions interrégionales appuyées (100%)	
	Indicateurs intermédiaires					
	Nombre de personnels formés	8 cadres formés			40 Agents et 5 cadres formés en France (100%)	
Indicateurs PGE						
	Système d'information et de documentation mis en place	(SIG) Opérationnel				

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Faire des communes et des régions des acteurs du développement	<u>Indicateurs spécifiques</u> Sortie de la Lettre de Politique sur la Décentralisation et la Déconcentration (LP2D)	LP2D adoptée		
	Nombre d'OPCI opérationnels	nd		10 OPCI (Réalisation à 50%)
	Nombre de responsables communaux formés	1.860 élus et responsables communaux		formation en maîtrise d'ouvrage et en élaboration et gestion de projet de 200 responsables communaux
	Nombre de communes appuyées	257 communes		Formation en DevInfo de :
	<u>Indicateurs intermédiaires</u> - Nombre de Responsables communaux et communautés formés	1152		22 DDR ; 22 Techniciens en informatiques 06 DPD et 07 SPAT 06 PDS / représentants du PDS 972
	Nombre de coopérations décentralisées réalisées			10 coopérations
Renforcer les capacités financières des collectivités	<u>Indicateurs intermédiaires</u> Etude sur le FDL réalisée		Améliorer la fiscalité locale	40 communes

5.1.4.1.2. Analyse des Résultats

En 2006, les capacités d'intervention du MDAT se sont renforcées grâce à la réorganisation fonctionnelle du MDAT et à l'amélioration des relations internes et externes du MDAT avec les partenaires.

En effet, des résultats palpables ont été obtenus au cours de l'année 2006. Il s'agit notamment du renforcement des liens entre le Staff, de l'établissement d'une nouvelle méthode de travail pour le MDAT, du renforcement des capacités du personnel; de la mise en place et de l'opérationnalisation de la Cellule d'Analyse et Prospective (CAP), et de la réorganisation des directions interrégionales du MDAT.

Dans l'objectif de faire des communes et des régions des acteurs du développement, les actions ont porté sur la consolidation des processus de décentralisation, le renforcement des capacités des responsables régionaux et communaux et la promotion de la coopération décentralisée. La promotion de l'Intercommunalité et de la Coopération Décentralisée a été assurée et le manuel de procédure du CAC réalisé. Toutefois, les assises de la Coopération Décentralisée et la formation en maîtrise d'ouvrage et en élaboration et gestion de projet des responsables communaux ne sont qu'en cours de préparation.

D'autres points méritent d'être soulignés notamment la formation de 61 communes en maîtrise d'ouvrage communal qui a été réalisée à hauteur de 77% et la formation des responsables régionaux en DevInfo qui a été assurée à 100%.

Enfin, le suivi formatif au niveau des communes bénéficiaires de la formation a été réalisé à 60% dans 7 régions.

Entre autres, l'étude de faisabilité et le choix de localisation des sites pour la mise en place des CAC ont été réalisés. Au cours de l'année, sept (07) CAC ont été opérationnels et la prospection de 11 nouveaux CAC a été entamée.

Concernant le renforcement des capacités financières des collectivités, une augmentation des recettes fiscales de 40 communes a été enregistrée grâce à l'amélioration de la fiscalité locale en partenariat avec les services déconcentrés, la mise en place du Fonds de Développement Local et l'élaboration des textes relatifs à la réforme de la fiscalité locale.

Des actions pertinentes ont été menées notamment l'opérationnalisation du Comité Interministériel sur la fiscalité locale, l'élaboration du Guide sur la fiscalité des ressources renouvelables et du Projet de décret sur le fonctionnement des Comités Régionaux. Par ailleurs, la mise en place d'un groupe de travail MEFB / MDAT sur la fiscalité locale et la simplification des procédures simplifié sur le recensement fiscale, et le recensement des produits taxables au niveau des régions sont en cours.

Enfin, l'inscription budgétaire 2006 pour le FDL d'un montant de 4 milliards d'Ariary est acquise et la subvention aux communes a été réalisée à 100%.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.1.4.2. Sous-programme : Déconcentration

En matière de déconcentration, l'objectif est de renforcer les capacités d'intervention et d'appui conseil des services déconcentrés en charge de l'Administration territoriale.

5.1.4.2.1. Tableau des Indicateurs

Tableau 28 : Indicateurs Déconcentration

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Moderniser l'Administration territoriale	taux de couverture géographique en CAA	57%	Assurer la couverture géographique en CAA	71% de taux de couverture géographique en CAA
Renforcer les capacités d'intervention et d'appui conseil des services déconcentrés	Nombre de services de l'Administration Territoriale dotés de matériels roulants et informatiques		- Gérer les parcs de matériels roulants, les locaux, les matériels et mobiliers - Encadrer la mise en place et l'exécution du Budget Programme 2006 - Acquérir des matériels et de véhicules	Réparation des 10 véhicules de service et de tournée du MININTER et des Directions centrales Mise en place des crédits et nomination des intervenants (ORDSEC et GAC) - Acquisition de véhicules 4X4 et de moto - Collecte des besoins des Districts - Acquisition des matériels informatiques - Acquisition des matériels navigants et de communication
Réhabiliter les bureaux centraux et ceux des circonscriptions administratives de l'Etat	Nombre de bâtiments réhabilités	Bâtiments de cinq Districts réhabilités	Réhabiliter le logement du Ministre Réhabiliter les bâtiments à usage de bureau dans les services centraux et déconcentrés du MININTER	Logement du MININTER réhabilité Infrastructures techniques de base opérationnelles Travaux de réhabilitation de bureau et de logement

5.1.4.2.2. Analyse des Résultats

Les réalisations concernent la dotation des services de l'Administration Territoriale en matériels informatiques ; la gérance des parcs de matériels roulants, des locaux, des matériels et mobiliers ; l'encadrement de la mise en place et de l'exécution du Budget Programme ; la réhabilitation du logement du Ministre, et des bâtiments à usage de bureau dans les services centraux et déconcentrés du MININTER

Pour l'efficacité de l'administration, la mise en place d'un système de gestion intégré de l'Etat Civil, de CNI, de carte d'élection et de permis de conduire est en phase préparatoire. Le taux de couverture géographique en CAA a atteint 71% au cours de l'année 2006, or qu'il était de 57% en 2005.

Concernant le renforcement de la capacité des cadres de l'Administration territoriale, des actions pertinentes ont été menées notamment la collecte des besoins des Districts en matériels informatiques et de transport.

Au cours de l'année 2006, les infrastructures techniques de base (informatique et communication) ont été installées et sont opérationnelles dans 3 sites nationaux. Les bureaux et logements de quelques districts ont été réhabilités. Par contre, les constructions et les réhabilitations des bâtiments des services déconcentrés prévues cette année n'ont pas eu lieu à cause des mesures de restriction budgétaires.

Plusieurs défis sont à lancer pour l'année 2007 notamment : la mise en place de système informatique et communication au niveau central et des systèmes de transmission de données au niveau des 22 Régions et 116 Districts ; la mise à jour des Arrêtés de nomination des ORDSEC et GAC suivant changement de fonction des titulaires, la réparation de véhicules de service des Directions centrales et des services excentriques, la réception des travaux d'Ambovombe Androy et de Mananara Nord et la mise en place de l'Intranet de l'Etat/MININTER.

5.2. ECONOMIE

5.2.1. PROGRAMME 5. STABILITE MACROECONOMIQUE ET CROISSANCE

5.2.1.1. Sous-programme : Economie et budget

L'économie et budget comprend cinq objectifs spécifiques : (i) élaborer le cadre et la prévision macroéconomique à moyen terme compatible avec la stratégie de réduction de la pauvreté et au maintien des grands équilibres ; (ii) disposer d'instruments d'analyse, de coordination, de suivi et d'évaluation des politiques et des stratégies de développement sectoriel et régional ; (iii) mettre en œuvre un système

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

d'information fiable et nécessaire à la connaissance de la situation économique et financière; (iv) mettre en œuvre une politique budgétaire comme instrument d'orientation et de promotion de l'économie impliquant une augmentation des recettes et une maîtrise des dépenses publiques conformes aux objectifs globaux et sectoriels prioritaires ; et (v) mettre à jour et réaliser de façon optimale le programme de privatisation.

5.2.1.1.1. Tableau des indicateurs

Tableau 29 : Indicateurs Economie et budget

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Elaborer le cadre et la prévision macroéconomique à moyen terme compatible avec la stratégie de réduction de la pauvreté et au maintien des grands équilibres	Document de cadrage macroéconomique	Cadrage et CDMT sortis	Cadrage macroéconomique a court terme relatif a la LF (en cohérence aux différents programmes et du CDMT)	Cadrage de la LFR 2006 ; cadrage de la LF 2007 ; acquisition de manuel technique ; cadrage macroéconomique du MAP sorti
Disposer d'instruments d'analyse, de coordination, de suivi et d'évaluation des politiques et des stratégies de développement sectoriel et régional	Instruments élaborés et vulgarisés	Sortie d'un Manuel de suivi évaluation des programme(s) / projets	Collecte des données socioéconomiques de base sur les régions et les communes	Documents collectes : Programme National de Développement Rural
Mettre en œuvre un système d'information fiable nécessaire à la connaissance de la situation économique et financière du pays	Système d'information économique et financière opérationnel et fiables	6 trésoreries principales connectées par Internet	Système d'information économique et financière opérationnel et fiables	Traitement et analyse approfondie de l'EPM 2005 réalisés ; sortie des indicateurs de condition de vie des ménages de 2005 ; sortie du compte 2005 ; l'Indice de Production Industriel (IPI) 2005 disponible ; publication du REF 2005-2006 ; publication du RIE n° 20 et préparation du RIE n° 21
Mettre en œuvre une politique budgétaire comme instrument d'orientation et de promotion de l'économie impliquant une augmentation des recettes et une maîtrise des dépenses publiques conformes aux objectifs globaux et sectoriels prioritaires	Etat d'avancement de la réforme des finances publiques Taux de pression fiscale Délai de paiement des fournisseurs Part de budget alloué aux secteurs sociaux Education : Santé :	Finalisation des textes et des lois organiques sur les finances publiques 10,1% 21,28% 7,89%	Rapport d'exécution budgétaire sorti périodiquement 11,4% 21,5% 8,31%	Rapport d'exécution quadrimestrielle publié 11,7% 20,14% 8,38%
Mettre à jour et réaliser de façon optimale le programme de privatisation	Nombre d'opérations clôturées	10 entreprises à privatiser pour 2005 : FEB ; FESA ; DARRIEUX ; FIMA ; SINPA ; SOLIMA ; KAFEMA ; RNCFM ; FCE ; SBM	Identifier les entreprises en cours de privatisation	En attente réalisation des études

5.2.1.1.2. Analyse des résultats

La performance en matière de croissance économique s'est légèrement améliorée en 2006 par rapport à 2005. Mais par rapport à l'objectif de l'année en cours, cette croissance a été révisée à la baisse à cause des facteurs conjoncturels défavorables comme la faiblesse de la pluviométrie et des chocs extérieurs comme la hausse internationale du prix du pétrole. Le phénomène de délestage, qui était l'un des facteurs à l'origine de la contre performance de l'année dernière, a presque disparu.

En termes de pression fiscale, les réalités ci-dessus se sont traduites par un léger recul par rapport aux prévisions quoiqu'en terme nominal, les recettes fiscales en 2006 sont supérieures à celles de 2005. La même situation est observée au niveau du taux d'inflation. Pour la monnaie, la fluctuation mensuelle du taux de change est de + ou - 2,5%.

Comme l'un des objectifs d'une politique économique est la stabilité macroéconomique, face aux perturbations citées ci-dessus, des mesures ont été prises dans le domaine de la prévision, du budget et de la monnaie.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Dans le cadre des finances publiques, des blocages des dépenses ont été observés et des efforts considérables ont été déployés en matière de recouvrement fiscal (douanes, impôts). Des études et des simulations sur la suppression de la TST et la refonte du texte en matière de TVA d'une part, sur la fusion de la redevance et du droit d'accise d'autre part, ont été réalisées. Toujours pour satisfaire ses besoins, l'Etat a recouru à des emprunts intérieurs (Bon de Trésor par Adjudication...). Une étude sur la relance de la fiscalité locale vient d'être finalisée aussi. Le but est de réduire le déficit des finances publiques. Des accords ont été conclus dans le cadre de l'allègement de la dette. Le ratio VAN dette/exportation est égal à 135,5%. La charge de la dette est donc ramenée à un niveau soutenable.

Dans le cadre de l'assainissement des finances publique et de la bonne gouvernance, les lois de règlement 2002 et 2003 ont été adoptées par le parlement et le projet de loi de règlement 2004 vient d'être transmis à la chambre des comptes. Les postes comptables ont été renforcés par le recrutement et la formation des contrôleurs du trésor et des percepteurs principaux. Le PCOP 2006 a été finalisé, validé, diffusé et a déjà fait l'objet des formations.

Des formations ont aussi été dispensées pour le SIGFP et l'installation de cet outil dans 13 ministères est prévue pour le 31-12-06. Pour l'amélioration de la performance budgétaire, le logiciel d'interface du SIGFP, qui est l'ORACLE, vient d'être installé au niveau des CIRFIN's et des bureaux de douane (Antsiranana, Mahajanga, Fianarantsoa, Toamasina et Toliara). Des profondes réformes, qui ont été suivies par des formations, ont également eu lieu au niveau du marché public et du budget de programme. Les plans de passation de marché 2007 des ministères ont été préparés en novembre 2006.

En matière de prévision macroéconomique, les variables pauvretés ont été intégrées dans le modèle MAROA, un modèle traitant les OMD a été mis en place et un modèle d'évaluation des impacts des catastrophes naturelles sur le PIB a été développé. Un manuel spécifiant la prise en compte de la variable population dans les plans et programmes de développement vient d'être élaboré. Des études prospectives ont été réalisées dans les domaines « environnement, tourisme et investissement ».

En vue d'un développement équilibré des régions, un programme de renforcement des Services Régional de l'Economie et du Plan (SREP) dans l'élaboration de plans et programmes régionaux de développement a été initié à Toliara et sera étendu dans les 22 régions. Des manuels de procédure en suivi évaluation ont été aussi vulgarisés dans les régions.

Afin de tirer le maximum de profit de notre politique d'ouverture et de l'intégration économique régionale, des études ont été menées dans le domaine de la promotion des investissements et de l'adhésion au protocole commerciale de la SADC. Des rapports sur la coopération au développement (DCR) ont été élaborés.

Dans le cadre de la privatisation, le mécanisme du Fonds de Portage et de Privatisation (FPP) sera révisé en vue de la création d'une bourse de valeur et du développement de l'actionnariat national.

Les problèmes majeurs rencontrés dans la mise en œuvre du programme sont l'indisponibilité de données nécessaires au fonctionnement des modèles de prévision macroéconomique et l'insuffisance de moyens financiers. Malgré ces contraintes, le Gouvernement a tenu ses engagements en matière de stratégie de réduction de la pauvreté. Des budgets conséquents ont été alloués aux ministères de l'éducation et de la santé et les blocages des dépenses opérés ont épargné ces secteurs.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.2.2. PROGRAMME 6. DEVELOPPEMENT DES SECTEURS PORTEURS

5.2.2.1. Sous-programme : Tourisme

5.2.2.1.1. Tableau des indicateurs

Pour l'année 2006, le secteur du Tourisme poursuit comme objectifs spécifiques de (i) : diversifier, valoriser les produits touristiques et vulgariser la destination Madagascar pour convaincre les prescripteurs de voyage et le public international, (ii) : normaliser, contrôler et assurer le suivi des activités, établissements, produits et sites touristiques et les rendre compétitifs, (iii) : rendre saine la destination Madagascar par la lutte contre les fléaux touristiques : tourisme sexuel, drogue, pédophilie, sida, exploitation sexuelle des enfants, (iv) : rendre sûre la destination Madagascar par la maîtrise des activités touristiques à risques pour l'homme et l'environnement (v) : Appuyer les investisseurs touristiques au choix de leur lieu d'implantation et mettre les réserves foncières touristiques et les sites viabilisés à leur disposition et (vi) : assurer la bonne gouvernance dans le secteur.

Tableau 30 : Indicateurs Tourisme

Objectif Spécifique	Indicateur	Réal 2005	Obj 2006	Réal 2006
Diversifier, valoriser les produits touristiques et vulgariser la destination Madagascar	Montant des recettes en devises par an (Mds Ar)	343	505	496
	Nombre de touristes internationaux par an	277.000	337.940	311.730
Normaliser les activités, établissements, produits et sites touristiques pour les rendre compétitifs	Nombre d'établissements normalisés par an	nd	200	91
	Nombre d'établissements labellisés et certifiés	nd	Non fixé	93
Rendre saine la destination Madagascar par la lutte contre les fléaux touristiques	Atténuation des fléaux touristiques	nd	Non fixé	nd
	Nombre de touristes impliqués dans le tourisme sexuel et la drogue	nd	0,1%	Nd
	Sensibilisation sur la lutte contre le tourisme sexuel et le VIH/Sida dans plus de 85% des sites d'hébergement touristique		85%	50%
Rendre sûre la destination Madagascar par la maîtrise des activités touristiques à risques pour l'homme et l'environnement	Nombre de touristes faisant l'objet d'incident ou d'accident	nd	5	Identification des activités à risque dans les sites touristiques
	Nombre de permis environnementaux délivrés aux entreprises touristiques	6 EIE 5 PREE	5	8 EIE ONE + 11 PREE MCT
Promouvoir les investissements et développer les infrastructures touristiques	Nouveaux emplois créés	1.322	650	1.242
	Nouvelles entreprises de voyage agréées	124	Non fixé	46
	Nouveaux établissements d'hébergement et de restauration	84	Non fixé	78
	Nouvelles chambres opérationnelles	649	500	993
	Durée de traitement des dossiers (jours)	20	20	20
	Nombre de dossiers de projets d'investissements traités	208	240	292
	Nombre de RFT mises à disposition	6	6	5
Assurer la bonne gouvernance dans le secteur	TMP validé et présenté aux bailleurs de fonds	1	1	1 : bailleurs de fonds BAMEX/AFD
	Nombre de contrôles effectués	nd	Non fixé	162 établissements contrôlés

EIE : Etudes d'Impact Environnemental par ONE

PREE : Programme d'Engagement Environnemental par MCT

5.2.2.1.2. Analyse des résultats

Le montant des recettes en devises s'est accru de l'ordre de 44% par rapport à celui de 2005. Toutefois, l'objectif de l'année n'a pas été atteint.

Le nombre de touristes internationaux a enregistré un accroissement moyen annuel de 21% entre 1996 et 2001. Cette tendance a été gardée en 2006.

Malgré une hausse relativement peu élevée du nombre de touristes étrangers par rapport à 2005, l'objectif de l'année est réalisée à hauteur de 92%. En effet, les résultats enregistrés au cours de l'année sont positifs grâce à la redynamisation du dispositif de promotion (opérationnalisation des ONT/ORT dotés de taxes vignettes pour leur fonctionnement) ; la promotion de la destination Madagascar (participation à des manifestations internationales et régionales, organisation d'éductours, réédition de 10.000 cartes touristiques), et à l'identification de 9 nouveaux sites touristiques dans les régions de Vatovavy Fitovinany, Analamanga et Boeny.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Malgré une légère baisse de 6% des nouveaux emplois créés par rapport à 2005, le résultat de 2006 a été positif. En effet, la réalisation a par rapport à l'objectif fixé, presque doublé. Ce résultat s'explique par l'accroissement significatif des chambres opérationnelles, des établissements d'hébergement et de restauration, la mise à disposition des investisseurs de 5 RFT à Isalo, Nosy Be et Anakao et l'identification de 13 nouveaux sites touristiques prioritaires favorables aux investisseurs.

L'objectif fixé pour l'année 2006 est de normaliser 200 établissements touristiques. La phase de lancement initiée en 2005 se poursuit. Pour l'année 2006, cinq sites ont été touchés à savoir Antananarivo, Antsiranana, Fianarantsoa, Toliary et Toamasina avec comme résultat la normalisation de 91 établissements. Par rapport à la phase de lancement du classement Label vert mené par la Chambre de Commerce, 93 établissements ont été touchés. Sur les 200 établissements prévus en 2006, 226 ont fait l'objet de récolement aussi bien en classement administratif qu'en label. Les nombres d'établissements classés Etoile ou ravalala et classés en « label vert » sont respectivement de 91 et 93.

Parmi les autres actions pertinentes figurent : la distribution de guides de normes et de classement, la collecte des fiches de classification pour un tourisme durable des établissements d'hébergement et/ou de restauration (135 fiches ONE) et le recollement des établissements touristiques.

Des actions de sensibilisation sur la lutte contre le tourisme sexuel et le VIH/SIDA ont été menées durant les manifestations culturelles et touristiques dans 12 localités (festivals Batrelaky, Donia, Dolapaka, Volambetohaka, Kidodo, Talango Harea, Makamba, Takombitsika, Sambiravo, Tsimiro, Vasiambe et Basesa). Par ailleurs, l'identification des sites faisant l'objet des activités à risques ont été réalisées à Sainte Marie et à Mahajanga pour la surveillance des plages et au sein de 4 établissements hôteliers (1 à Antananarivo, 2 à Mahajanga, 1 à Antsiranana) pour la surveillance des piscines.

Les principales leçons tirées concernent la nécessité de la vulgarisation des textes en vigueur, la mise à disposition d'informations fiables et à jour, le tarif encore cher du transport aérien dû principalement par la non effectivité de l'ouverture du ciel (open sky), l'inexistence d'infrastructures dans les zones touristiques et l'insuffisance du budget pour la promotion du tourisme, et la normalisation des activités et des établissements touristiques.

Les défis majeurs consistent alors à augmenter les investissements touristiques et assurer l'accueil de 300.000 visiteurs internationaux par an par la mise à la disposition des prescripteurs de voyages et du tourisme des informations fiables et à jour, l'atténuation des risques et fléaux dans les sites touristiques, l'amélioration de l'offre et des prestations touristiques dans les sites touristiques et l'effectivité de la mise en œuvre du TMP.

Les principales recommandations sont, par conséquent les suivantes : mettre en place le réseau intranet et extra net du Ministère et mettre en place l'agence de promotion des investissements touristiques en harmonie avec les GUIDES ; renforcer la politique du ciel ouvert ; prioriser les sites touristiques dans le programme de développement / réhabilitation des infrastructures notamment de transport et d'assainissement ; établir un mécanisme de financement adéquat du tourisme et rendre effective la mise en œuvre du Tourism Master Plan.

5.2.2.2. Sous-programme : Mines

Les objectifs spécifiques assignés au secteur minier pour l'année 2006 consistent à : augmenter la contribution du secteur minier à la valeur ajoutée nationale, à assurer un environnement sain et sécurisé du secteur minier et des industries connexes et à réduire les trafics des substances minérales

5.2.2.2.1. Evolution des indicateurs

Tableau 31 : Indicateurs Mines

OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Augmenter la contribution du secteur minier à la valeur ajoutée nationale	<u>Spécifiques et PGE</u>			
	Redevances minières recouvertes (M°Ar)	336	441,045	289,112
	Valeur d'exportation des substances minières (VESM)	104 M°USD	127,2 Milliards Ar	85,2 Milliards Ar
	Investissement minier (M°USD)	542	587	632
	Frais d'administration minière (M°Ar)	3177	4500	4050
	Décision d'investissement de grands projets miniers	1	1	En cours
Assurer un environnement sain et sécurisé du secteur minier et des industries connexes	Nombre d'agrément octroyés à des organismes privés assurant l'épreuve officielle des appareils à pression de gaz ou de vapeur	0	2	2
Réduire les trafics des substances minières	Nombre de contrôles effectués	39	nd	66
	Quantité de substances saisies (kg)	12.000	nd	24.338

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.2.2.2. Analyse des résultats

Les principales réalisations enregistrées dans le secteur mines durant ces trois dernières années de mise en œuvre du DSRP ont été axées sur les activités prioritaires permettant de concrétiser les objectifs fixés. Les résultats obtenus depuis l'année 2003 à ce jour dans ce secteur porteur sont significatifs en particulier sur le plan de la réforme institutionnelle, notamment :

- au titre de la mise en place d'un dispositif minier transparent, l'amélioration et l'application du cadre légal et réglementaire, l'amélioration de la refonte de la fiscalité minière, la consistance des recettes en devises issues des exportations minières, la gestion de proximité des situations de crises et ruées sur les matières précieuses, la mise en place de l'Institut de Gemmologie de Madagascar et la formation en gemmologie et lapidairerie, le renforcement des associations du secteur privé, et l'appui au Conseil National des Mines (CNM) ;
- au titre du renforcement de la gestion décentralisée des ressources minérales : les actions de Réformes institutionnelles pour la décentralisation de l'Administration minière et le renforcement des capacités des institutions publiques minières, l'appui à la publication de la situation cadastrale, la diffusion des objectifs de la politique minière au niveau régional et national, la mise œuvre des réseaux intranet et extranet ;
- au titre de la promotion et du développement des investissements miniers privés et appui aux opérateurs miniers artisanaux: la mise en place de l'Agence de Promotion du Secteur Minier (APSM), le renforcement de l'infrastructure géologique et de mise à jour de l'information géoscientifique (la réalisation de la géophysique aéroportée et levés géologiques).

Particulièrement pour l'année 2006, les résultats obtenus sont mitigés. En effet par rapport à l'objectif assigné, le montant des redevances minières est faible. Ceci est du notamment au retard de la mise en œuvre du nouveau système de perception.

Concernant l'investissement minier, suite aux différentes activités de promotion ainsi que l'amélioration des textes légaux et réglementaires, le montant continue toujours d'augmenter et le secteur n'a pas hésité à exprimer comme indicateur d'objectif de l'année 2006 un chiffre de 587 millions USD, équivalent à une augmentation moyenne annuelle de 45 millions USD. La valeur enregistrée durant la période est de l'ordre de 632 millions USD.

Pendant le premier semestre 2006, la valeur des exportations de substances minières est de 21,6 million de \$ et représente 36% de l'objectif fixé pour l'année. Les principales actions menées durant cette période se rapportent (i) au renforcement de la bonne gouvernance à travers l'amélioration de textes législatifs (code minier et Loi sur les Grands Investisseurs Miniers, promulgation de textes sur le Droit spécial sur la Transaction minière) et à travers la promotion de la gestion décentralisée des ressources minières (mise en place du Bureau d'Administration Minière à Vatomandry, délivrance de cartes d'orpailleurs et de collecteurs dans 5 communes pilotes), (ii) à la promotion des investissements privés miniers par le biais de la formation d'étudiants à cycle long et le renforcement de compétences d'artisans en gemmologie et en lapidairerie. A la fin de l'année 2006, cette valeur d'exportation des substances minières se chiffre à 42 millions USD. Cette faible performance résulte notamment des facteurs géopolitiques des pays importateurs, mais également sur la tendance actuelle selon laquelle la demande tourne vers les pierres fines et les pierres ornementales de qualité modeste.

Pour assurer un environnement sécurisé du secteur minier, il a été octroyé 2 agréments pour les organismes privés assurant l'épreuve officielle des appareils à pression de gaz ou vapeur et ce, conformément à l'objectif prévu de l'année 2006.

Pour maîtriser le Trafic illicite des substances minières, le contrôle des divers endroits susceptibles de soupçons aux trafics (Hôtels, Ports, Aéroports, Routes Nationales...) est intensifié. Ainsi sur 66 contrôles effectués, la quantité des substances minières exploitées, transportées ou commercialisées illicitement s'élève à 24 338kg.

Les contraintes majeures rencontrées durant la mise en œuvre du Plan d'action du secteur mines se rapportent à la faiblesse du système d'information permettant la collecte et le traitement des données nécessaires à l'élaboration des indicateurs prévus : revenus fiscaux provinciaux et communaux, augmentation de la valeur des exportations des produits miniers, augmentation du volume de pierres taillées exportées et augmentation de la valeur des investissements dans le secteur minier d'une part, et d'autre part à la faiblesse du taux de recouvrement des redevances minières du fait des contraintes de capacité et d'organisation.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.2.2.3. Sous-programme : Pêche

5.2.2.3.1. Tableau des indicateurs

L'objectif spécifique assigné au secteur de la Pêche est de renforcer la collaboration avec les partenaires techniques et financiers pour assurer une gestion transparente et rationnelle des ressources halieutiques et en assurer la pérennité.

Tableau 32 : Indicateurs Pêche

Objectif Spécifique	Indicateur	Réal° 2005	Obj 2006	Réal 2006
Assurer une gestion transparente et rationnelle des ressources halieutiques et en assurer leur pérennité	Volume de la production halieutique (t)	138.450	140.000	141.130
	Nombre d'alevins produits	7.924 000	10.000.0000	11.636.8000
	Volume des recettes (redevances) dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture (Mds Ariary)	11,297	9	9,069

Volume de la production halieutique : situation provisoire pour 2005 (source DPRH/MAEP)

5.2.2.3.2. Analyse des résultats

Le volume des recettes (redevances) de l'année 2006 dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture a baissé de l'ordre de 20% par rapport à celui de 2005.

Des actions pertinentes ont été menées pour l'atteinte des objectifs notamment la délivrance de 3.102 autorisations d'exploitation / de licences de pêche et de collecte, la mise en place de structure de gestion, d'instances de concertation (plate-forme, assemblées villageoises) de Zone d'Aménagement Concerté:

Cependant, il faut noter que la publication dans les journaux de la liste des détenteurs de licences avec redevances n'a pas été réalisée mais la liste a été affichée au bureau de la Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques.

Pour la production halieutique, la réalisation annuelle 2006 a affiché une hausse de 1,9% par rapport à 2005. Par ailleurs, l'objectif de l'année est atteint, voire dépassé (augmentation de 0,8% par rapport à l'objectif fixé).

Concernant la production d'alevins, non seulement l'objectif de l'année est atteint, mais le nombre d'alevins produits au cours de l'année 2006 a largement dépassé celui de 2005. Cette situation s'explique par l'identification des méthodes de production de post-larves et d'alevins, par la constitution des stocks de géniteurs de crevettes et de tilapia et surtout par l'encadrement des producteurs d'alevins.

Les actions menées pour promouvoir la production halieutique se rapportent essentiellement au financement de 124 microprojets de pêche, à l'identification de nouvelle méthode de production d'alevins, aux missions de surveillance maritime et des plans d'eau et à l'encadrement des producteurs d'alevins

5.2.2.4. Sous-programme : Industries manufacturières

5.2.2.4.1. Tableau des indicateurs

En tant que secteur porteur, le sous-programme industries manufacturières poursuit comme objectifs spécifiques d'une part de promouvoir les investissements directs étrangers et nationaux et d'autre part de promouvoir le partenariat entre l'Etat et le Secteur Privé dans les secteurs artisanat et industries manufacturières.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Tableau 33 : Indicateurs Industries manufacturières

Objectif spécifique	Indicateur	Réal° 2005	Obj 2006	Réal 2006
Promouvoir les investissements directs étrangers et nationaux	I.IDE (Millions USD)	86	200	230,2
	Emplois créés	9 395	6 000	9 501
	Investissements réalisés dans les entreprises franches (Mds Ar)	99	50	54
	Nombre de dossiers d'entreprises franches agréées	15	25	19
Promouvoir le partenariat entre l'Etat et le secteur privé dans les secteurs artisanat et industries manufacturières	Nombre d'artisans formés	90	100	2572
	Nombre de régions concernées par des projets pilotes de structuration de l'artisanat et des PME et de renforcement de la compétitivité en milieu rural	5	22	19
	Nombre de centres pilotes d'appui à l'industrialisation dans les régions		22	2

5.2.2.4.2. Analyse des résultats

En matière d'agrément des entreprises franches 76% de l'objectif prévu ont été réalisés. Les objectifs visés en terme d'investissement et d'emplois créés ont été largement dépassés (respectivement de 115% et de 158% par rapport aux objectifs fixés pour 2006).

Par ailleurs, les actions ci-après ont été réalisées : renforcement de compétences d'un nombre considérable d'artisans, manifestations sur « la soie » en Turquie, sur « l'Artisanat » à La Réunion, à Ambositra et à Faratsiho, création de « cluster » dans la filière textile au niveau de la région d'Analamanga, partenariat pour la mise en place de la filière « métal-mécanique » au sein de la région du Vakinankaratra, des formations d'artisans en gestion de projet et en leadership d'artisans dans les régions d'Analamanga et d'Amoron'i Mania, 4 Espaces Promotion de l'Artisanat (EPA) renforcés.

Le texte visant l'organisation et la structuration du secteur artisanat a été révisé au niveau du Ministère chargé de l'artisanat et est en attente de sa présentation au Conseil. En collaboration avec l'ONUDI, plusieurs vitrines et manifestations ont été réalisées, toujours dans le cadre de l'artisanat.

Les principales contraintes se situent au niveau du démantèlement de l'accord multifibre, du manque d'énergie et du retard du déblocage du budget par rapport au calendrier des activités.

Les principaux défis consistent alors à mettre en place la plateforme nationale du secteur coton et le cluster textile, accélérer le redressement de la JIRAMA, négocier des financements auprès des partenaires techniques et financiers.

5.2.3. PROGRAMME 7. DEVELOPPEMENT RURAL

5.2.3.1. Sous-programme : Agriculture et Elevage

5.2.3.1.1. Tableau des indicateurs

Les objectifs spécifiques que s'est fixé le Ministère en charge de l'agriculture et de l'élevage sont (i) d'assurer la bonne gouvernance dans le secteur Agricole ; (ii) de promouvoir la diversification et la transformation des produits agricoles en encourageant les investissements en zone rurale et le partenariat entre les groupements de paysans, les associations villageoises et le secteur privé ; (iii) d'atteindre les normes internationales de qualité pour développer les exportations agricoles et agro-industrielles ; (iv) d'augmenter la productivité agricole et finalement (v) de faciliter l'accès au capital foncier.

Tableau 34 : Indicateurs Agriculture et Elevage

Objectif Spécifique	Indicateur	Réal° 2005	Obj 2006	Réal 2006
Assurer la bonne gouvernance dans le secteur agricole	Taux d'avancement de la réforme institutionnelle	40%	25%	24%
	Pourcentage de districts dotés de centres de service agricole	Préparation de la mise en place des CSA	25%	6%
Promouvoir la diversification et la transformation des produits agricoles en encourageant les investissements et le partenariat	Nombre de filières émergentes	5	5	5 (litchi, tomate, arachide, oignon et pois de cap)
Atteindre les normes internationales de qualité pour développer les exportations agricoles et agro-industrielles	Valeur des exportations agricoles ((Mds Ar)	462.147	1.200 (au prix 2004)	720 Mds Ar (Ariary courant)

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Objectif Spécifique	Indicateur	Réal° 2005	Obj 2006	Réal 2006
Augmenter la productivité agricole	Volume de la production rizicole (T)	3.420.000	>=3.933.000	3.640.000
	Rendement en riz (T/Ha)	2,57	2,8	2,78
	Effectif du cheptel bovin	9.687.342	-	-
	Taux de vaccination bovine contre les charbons	77%	>=80%	83%
	Superficie infestée de criquets et traitée (%)	90%	80%	79%
	Encours de crédit (Milliers d'Ar)	19.250	-	30.972
Faciliter l'accès au capital foncier	Superficie agricole sécurisée (ha)	nd	3.750	3.492
	Nombre de titres fonciers établis	13.700	10.000	12.265 titres 1.100 certificats fonciers

Valeur des exportations agricoles : source Douanes juin 2005 pour 2004 et août 2006 pour 2005

Effectif du cheptel bovin : source recensement de l'agriculture campagne agricole 2004-2005 pour 2005, pour 2006 données non encore disponibles

5.2.3.1.2. Analyse des résultats

Par rapport à 2004, les exportations agricoles 2005 ont, en valeur, régressé de 28,5%. Cette diminution résulte principalement de la baisse de la valeur de nos principaux produits d'exportation en 2005 particulièrement de la vanille et des crevettes dont le prix a beaucoup chuté, et de la diminution d'environ de moitié de la quantité de girofle exporté. Pour l'année 2006, l'objectif n'est pas atteint car la quantité exportée de certains produits a diminué (vanille exportée : 1 681,5 tonnes en 2006 contre 1 914 tonnes en 2005, pour les litchis : 20 235 contre 21 068 tonnes en 2005) et les prix unitaires de quelques produits (litchi et autres produits agricoles et halieutiques) ont chuté.

En ce qui concerne le volume d'exportation des produits agricoles et agro-industriels une augmentation de 48% a été enregistrée au cours de l'année 2006. Cette situation est due essentiellement à l'augmentation des exportations en volume de certains produits à savoir : girofle 68%, poivre 119%, crustacés 45%.

Des actions pertinentes notamment le contrôle de qualité des importations de pesticides et de matériels végétaux et animaux, le contrôle et la surveillance des maladies animales ont été menées pour l'atteinte des normes internationales de qualité afin de développer les exportations agricoles et agro-industrielles

Par ailleurs, d'autres activités ont été menées pour la relance des produits d'exportation. Elles se rapportaient à la mise en place d'actions visant à améliorer la qualité des produits issus du paysannat par l'amélioration de la production et des techniques post-récolte, le renforcement des contrôles et de la surveillance (à la frontière et dans les zones endémiques) des denrées alimentaires ainsi que des maladies végétales et animales, la valorisation de sous produits, et la diversification de la production dans un cadre contractuel pour répondre aux besoins du secteur agroalimentaire en cours de dynamisation

L'objectif du rendement rizicole (2,78t/ha) est presque atteint mais, suite à la sécheresse enregistrée et à la perturbation climatique (pluviométrie faible en début de campagne pour certaines zones, pluviométrie dépassant la normale pour d'autres), en particuliers dans la zone Sud (Vakinankaratra jusqu'au Grand Sud), le taux d'augmentation de la production rizicole n'est pas atteint (6,5% contre un objectif de 15%). En effet, les rendements escomptés ont diminué, en particulier pour les cultures sur tanety (Ex : à Antsiranana II, le rendement en riz pluvial a été de 0,77 T/Ha en 2006 contre 1,88 T/Ha en 2005, à Ankazoabo : 1,07T/Ha en 2006 contre 2,03 Tt/Ha en 2005, à Vondrozo : 1,04T/Ha en 2006 contre 1,80T/ha en 2005, le riz de tavy de Midongy du Sud : 1,46 T/Ha en 2006 contre 1,77 T/Ha en 2005.

Dans le cadre de l'amélioration des pratiques paysannes pour rehausser le rendement rizicole, des actions pertinentes ont été menées durant l'année. Il s'agit entre autres de la formation des paysans, de la disponibilité d'engrais et de semences, des visites des sites vitrine (Iavoloha, Vohidiala, DRDR, PRBM), de la réalisation de concours agricole, de l'opération petits matériels agricoles, des travaux d'aménagement, de réhabilitation et d'entretien des infrastructures hydroagricoles, de la réhabilitation de pistes de desserte agricole, de la construction d'infrastructures d'exploitation, du traitement des superficies infestées de criquets et de l'augmentation de près de 60% des encours de crédits par rapport à 2005.

L'objectif en matière de création de nouvelles fermes d'élevage laitier intensif est dépassé (29 nouvelles fermes d'élevage laitier intensif créées contre un objectif de 22 nouvelles fermes à créer). Les actions pertinentes ayant contribué à la mise en place de ces fermes d'élevage laitier intensif ont été l'importation de semences bovines de qualité et de vaches laitières, le renforcement en compétences d'éleveurs, de vétérinaires privés et d'auxiliaires vétérinaires, la formation d'agents communautaires de

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

santé animale et de vaccinateurs villageois. La réalisation de l'objectif de vaccination bovine contre le charbon à près de 83% améliore la santé des animaux.

Le nombre de titres fonciers établis en 2006 a chuté de près de 10 % par rapport à 2005. Toutefois, l'objectif en titres fonciers établis est largement dépassé pour l'année 2006. Par ailleurs, 1 100 certificats fonciers ont été délivrés au cours de l'année. Ces résultats sont dus en grande partie aux différentes actions menées notamment la réalisation de diagnostics fonciers au niveau des communes et de forums fonciers régionaux, l'informatisation (numérisation des plans fonciers et saisie informatique des titres), la mise en place de 4 guichets fonciers en 2006 dans les régions d'Alaotra-Mangoro, du Vakinankaratra, d'Atsimo-Andrefana et d'Analanjirifo. Notons que ces 4 guichets sont tous actuellement opérationnels et délivrent des certificats fonciers et non pas de titres fonciers (la délivrance de titres fonciers revient aux Services des Domaines).

Le taux d'avancement de la réforme institutionnelle est de 94%. Ce taux est évalué, entre autres, par rapport à l'avancement de la mise en place des Centres de Service Agricole (CSA). Au cours de l'année 2006, six (6) CSA (Anjozorobe, Manjakandriana, Mananjary, Analanjirifo, Soavinandriana, Ambohimahaso) sont mis en place et 17 sont en cours.

Les autres actions qui méritent d'être soulignées concernent entre autres : l'élaboration/mise à jour de la Lettre de Politique des bassins Versants, de la Stratégie Nationale « Engrais », de la Stratégie Nationale d'adaptation de la filière sucre et de la Lettre de Politique sur la Sécurité Alimentaire. La réalisation d'études transversales et d'études de filière, de l'enquête sur le rendement rizicole, de la diffusion de bulletins d'information sur les marchés ruraux et des audits de procédures au sein de projets/structures centrales et régionales figure également parmi les actions pertinentes de l'année.

Au cours de l'année 2006, 5 filières agricoles émergentes ont été identifiées (litchis, tomate, arachide, oignon et pois de cap). Ces résultats sont les fruits de la dynamisation des chambres d'agriculture (1 chambre nationale, 22 chambres régionales, 29 chambres départementales, 62 chambres communales), l'appui aux groupements de producteurs et des promoteurs privés, l'amélioration du financement rural (860 fonds d'épargne volontaire mis en place) et l'appui à la diversification des productions agricoles.

Les principales contraintes sont:

- au niveau institutionnel : la non maîtrise du nouveau système de gestion financière (budget de programme, logiciel ORACLE, imprimés, ...), la longueur et la non maîtrise de la procédure de passation des marchés publics (achats groupés de fournitures au niveau central, la remontée tardive et incomplète des informations issues des entités excentriques ;
- au niveau technique : le retard et l'insuffisance de pluies entraînant le retard de la mise en place des cultures et la cherté des intrants (engrais, insecticides et fongicides).

Par conséquent, les défis se rapportent à la formation des ordonnateurs secondaires et des gestionnaires d'activités centraux et des 22 Directions Régionales du Développement Rural, au suivi rapproché de l'établissement et de l'exécution des plans de passation de marchés, à la mise en place du réseau intranet et aux mesures de facilitation de l'accès des producteurs aux intrants agricoles.

5.2.3.2. Sous-programme : Environnement, Eaux et Forêts

5.2.3.2.1. Tableau des indicateurs

Le sous-programme Environnement, Eaux et Forêts poursuit comme objectifs spécifiques : (i) d'assurer la bonne gouvernance à tous les niveaux de responsabilité, (ii) d'augmenter la surface des aires protégées et sites de conservation, (iii) de conserver et valoriser l'importance et la qualité des ressources naturelles pour permettre une croissance économique durable et une meilleure qualité de vie, (iv) d'assurer les besoins économiques et écologiques de la population en ressources forestières, sols et eaux, (v) d'intégrer la dimension environnementale dans les politiques et actions de développement sectoriel et dans les planifications locales, communales et régionales.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Tableau 35 : Indicateurs Environnement, Eaux et Forêts

Objectif Spécifique	Indicateur	Réal° 2005	Obj 2006	Réal 2006
Assurer la bonne gouvernance à tous les niveaux de responsabilité	Nombre d'infractions	9	24	22
	Nombre de contrôles effectués	9	36	27
Augmenter la surface des aires protégées et sites de conservation	Superficie des aires protégées (ha)	1.050.000	1.000.000 dotés de statut	1.102.567 dotés de statut
Conserver et valoriser l'importance et la qualité des ressources naturelles pour permettre une croissance économique durable et une meilleure qualité de vie	Nombre de plans de gestion mis en œuvre	2	72	79
Assurer les besoins sociaux, économiques et écologiques de la population en ressources forestières, sols et eaux	Superficie reboisée (ha)	12.808	50.000	32.285
	Nombre de plants produits	25.898.200	10.000.000	7.399.400
	Superficies incendiées (ha)	555.938	554.0000	455.816
Intégrer la dimension environnementale dans les politiques et actions de développement sectoriel et dans les planifications locales, communales et régionales.	Nombre de permis environnemental délivré	37	65	61

5.2.3.2.2. Analyse des résultats

Le nombre de contrôles effectués en 2006 représente près de 75% de l'objectif de l'année mais dépasse largement le nombre de contrôles effectués pendant toute l'année 2005.

Si pour 2004 et 2005 les zones de grandes exploitations forestières, respectivement au niveau de 6 CIREEF et 9 CIREEF, ont été les zones prioritaires pour les contrôles, pour cette année 2006, avec la mise en place de l'Unité Mobile de Contrôle, l'objectif est d'intervenir sur tout le territoire tout en ciblant les zones de trafics. Des unités de contrôle (11 UC) ont été mises en place et se répartissent comme suit : 1 UC Mobile central ; 4 UC Régionale à Antalaha, Toliara, Antsohihy, et Moramanga ; et 6 UC dans les aéroports d'Antananarivo, Tolagnaro, Nosy-be, Antsiranana, Toamasina et Mahajanga.

Les actions pertinentes menées pour améliorer la bonne gouvernance du secteur et viser la réduction des infractions ont consisté à l'opérationnalisation du Système de Planification et du Suivi Evaluation, à la tenue de la première réunion du Comité d'Orientation Stratégique, à la finalisation du Plan Directeur du système d'information, au renforcement de l'effectif et des compétences du Personnel administratif, financier et technique au niveau des CIREEF et des régions.

La superficie des aires protégées dotées de statut le résultat est satisfaisant car l'objectif visé pour 2006 a été largement dépassé. Le développement de kits de promotion des aires protégées ainsi que le fait que le concept d'aire protégée et le processus de sa création sont de plus en plus clairs, y ont contribué. 16 arrêtés de protection temporaire des Aires Protégées (AP) ont été élaborés. Par ailleurs, l'élaboration du plan de gestion de 919.254 ha est en cours.

Par rapport à la moyenne annuelle pour 2002 et 2003, les superficies incendiées en 2005 ont accusé une diminution de près de 9%. Le niveau pour 2006 a diminué de 18% par rapport à 2005 à cause des actions menées sur le renforcement des contrôles et aussi sur la poursuite de la création des unités locales de lutte et de suivi / évaluation (création de 495 comités de feux -VNA, KASTI-, mise en place des 17 brigades de feux prévues et de 27 comités de suivi/évaluation des feux au niveau des districts), sur le renforcement des sensibilisations des communes et fokontany ainsi que sur l'octroi de primes à 80 communes en matière de lutte contre les feux.

La réalisation en reboisement a atteint près de 65% de l'objectif visé pour l'année. Dans le cadre de la promotion du reboisement, 200 communes ont été encadrées pour la production de plants, 7.399.400 plants produits dont 2.000.000 dans la région du Bongolava dans le cadre du RRI, 90 communes ont identifié des Réserves Foncières pour le Reboisement, 135 pépinières mise en place, 300 pépiniéristes identifiés dont 100 ont été appuyés. Un plan d'action Atsimo Andrefana et Boeni en bois énergie et énergie alternative a été élaboré et validé et une campagne de sensibilisation auprès des ménages sur l'utilisation moins consommatrice de combustible ligneux. Un Plan d'Action National sur le changement climatique (PANA) a été élaboré.

L'objectif 2006 de délivrance de permis environnemental a été réalisé à 94%. Parmi les actions pertinentes de la période figurent le renforcement de compétences des cellules environnementales ministérielles (Primature, MAEP, MAE, MinDef, Justice, MDAT, MININTER) et des cadres des services déconcentrés sur les activités environnementales. En vue de développer le partenariat avec les intervenants locaux, y compris les collectivités territoriales décentralisées, le MINENVEF a également mené des activités de renforcement des capacités techniques des Maires et des membres des Comités Communaux de

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Développement (CCD). L'objectif est la prise en compte de l'aspect environnemental dans les Plans Communaux de Développement (PCD).

L'indicateur fixé en matière de plans de gestion vise tous les plans de gestion et d'aménagement des activités forestières et environnementales (exploitation forestière, transfert de gestion, écotourisme, valorisation de filière, ...). Sur les 72 visés, 79 plans sont mis en œuvre dont le plan de gestion du lac Bedo (site Ramsar) dans la région du Menabe et d'un plan de gestion de la filière Prunus Afeicana

Des points forts et des impacts positifs ont été enregistrés au cours de l'année notamment :

- la mise en place d'un cadre législatif et réglementaire solide même si l'application reste encore limitée ;
- le renforcement et l'opérationnalisation des 24 CIREEF avec l'appui des partenaires : recrutement d'agents, consolidation des PTA des CIREEF ;
- la sortie de 16 Arrêtés de protection temporaire des nouvelles aires protégées ;
- Appropriation de nouvelles technologies et des concepts sur la protection de l'Environnement par les autorités et les communautés locales grâce à une série de formation, d'information et de sensibilisation ;
- Adoption des orientations de la réforme d'administration forestière: finalité, vision, objectifs, étapes, appui accordé par les partenaires dans la mise en oeuvre de cette réforme ;
- La mise en place de la "Bonne Gouvernance" : séparation de la fonction de contrôle et la fonction de gestion ;
- La mise en place d'une structure de coordination des actions environnementales et forestières ;
- Le maintien en bon état dans le cadre d'une gestion durable des zones prioritaires de conservation des écosystèmes naturels représentatifs des unités biogéographiques de Madagascar (pérennisation du réseau de 40 aires protégées) ;
- L'augmentation du nombre de partenaires stratégiques (ONG, Associations...) compétents et opérationnels en matière d'environnement ;
- Le renforcement de capacité des structures locales en gestion des ressources naturelles (CCD, ONG) ;
- L'incitation à une promotion de partenariat public-privé dans le cadre de la mise en œuvre de la politique forestière ;
- La prise de conscience des populations locales pour la gestion rationnelle et exploitation durable des ressources marines et côtières ;
- L'amélioration des outils de gestion environnementale (différents guides) ;
- Intégration de la dimension environnementale dans les politiques et actions de développement sectoriel par l'application du décret n°2003-439 du 27 mars 2003 (mise en place des cellules environnementales au niveau des départements ministériels sectoriels et régionales) ;
- L'intégration progressive de la dimension environnementale dans les projets de développement et dans les planifications régionales, communales et locales ;
- L'animation et la programmation du développement au niveau local et régional.

Toutefois, des points faibles et des contraintes ont été constatés :

- Retard dans la mise à disposition des fonds aux CIREEF perturbant le calendrier prévu pour la mise en oeuvre des activités ;
- Procédure de passation de marché lourde ;
- Retard dans la mise en place des commissions forestières ;
- Insuffisance de personnel et manque de moyen de fonctionnement (crédits, matériels, locomotion) ;
- Remontée tardive des informations : zones difficiles d'accès ;
- Volet éducation environnemental non prise en compte dans le PE III à considérer lors de la revue à mi-parcours PE III ;
- Appropriation lente de la réforme ;
- La portée territoriale du Programme Environnemental limitée, pas d' « effet d'échelle significatif » ;

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

- Les politiques et stratégies mises en œuvre jusqu'à présent n'ont pas l'impact souhaité, eu égard à la complexité du problème environnemental ;
- L'environnement n'a pas été suffisamment pris en compte dans les grands programmes multisectoriels du pays et de ce fait n'est pas classé parmi les préoccupations prioritaires ;
- La population malgache dans son ensemble n'a pas adhéré au PNAE, ce qui en limite l'efficacité (difficulté de convaincre les bénéficiaires de la portée des mesures prises ou actions conduites, en dehors des zones d'intervention du projet).

Par conséquent, les défis porteront essentiellement sur l'accélération et le suivi de près du processus de décaissement du PEIII, l'association des partenaires dans la réalisation des activités là où le personnel de l'Administration est insuffisant, le recrutement d'agents des brigades pour renforcer l'équipe sur terrain (lutte contre les feux de brousse), l'opérationnalisation du Plan directeur du système d'information, la mise en place du système de suivi des feux par satellite.

5.2.4. PROGRAMME 8. DEVELOPPEMENT ET DYNAMISATION DU SECTEUR PRIVE

5.2.4.1. Sous-programme : Industrie, commerce et développement du secteur privé

5.2.4.1.1. Tableau des indicateurs

Le présent sous-programme poursuit comme objectifs spécifiques (i) : de promouvoir les investissements privés, nationaux et étrangers ainsi que le partenariat entre l'Etat et le Secteur Privé et (ii) : d'assurer la bonne gouvernance dans le secteur de l'Industrie, du Commerce et du Développement du secteur privé.

Tableau 36 : Indicateurs Industrie, commerce et développement du secteur privé

Objectif spécifique	Indicateur	Réal° 2005	Obj 2006	Réal 2006
Promouvoir les investissements privés, nationaux et étrangers ainsi que le partenariat entre l'Etat et le secteur privé	Montant des investissements privés (Mds Ar).	632	1 700	3 835
	IDE	86 Millions USD	200 Millions USD	230,2 millions USD
	Taux d'investissement privé par rapport au PIB	12,3%	17%	16,1%
	Nombre d'entreprises créées au GUIDE	882	1 000	1 115
	Aménagement hors site de zones industrielles dédiées		Toamasina Tuléar	
	Nombre d'unités industrielles créées		25	186 dont 167 de droit commun et 19 en zones franches
Assurer la bonne gouvernance dans le secteur de l'industrie, du Commerce et du DSP	Taux d'exécution du programme de développement et dynamisation du secteur privé	10%	80%	60%

5.2.4.1.2. Analyse des résultats

Dans le cadre de la création d'entreprises, le résultat est plus satisfaisant que l'année dernière : 1115. Par ailleurs, il y a eu 2076 modifications contre 1022 en 2005. Le nombre d'entreprises franches agréées en 2006 est de 19. Une densification du tissu industriel a été observée se traduisant par une augmentation significative d'entreprises créées dont la plupart sont de petites unités : 186 unités industrielles créées dont 167 de droits commun et 19 en zones franches. De même, une réunion de travail pour la mise en place d'un Guichet Unique des Exportations a déjà eu lieu.

Les actions pertinentes réalisées ont porté sur la participation à des foires internationales (Sénégal, Afrique du Sud, Chine, Maurice), le développement des Accords bilatéraux pour la Promotion et la Protection des Investissements :

- Chine et Union Economique Bulgo-Luxembourgeois : déjà ratifié au niveau du Parlement et en publication officielle ;
- Afrique et Allemagne : déjà signé et en cours de ratification devant le Parlement ;
- Thaïlande et Suisse : déjà paraphé et en attente signature officielle ;
- Italie : continuation de la négociation ;
- Egypte, Grande Bretagne et Irlande : en cours de négociation ;
- Maroc et Guinée : en attente signature officielle ;

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

- Ukraine : phase de début de négociation ;
- Canada : phase de contact en vue de la négociation.

L'aménagement de 2 Zones Industrielles dédiées a été visé en objectif, respectivement à Toamasina et à Toliara. Pour Toamasina, l'aménagement hors site a été réalisé (adduction d'eau, électricité et télécommunication) et la zone viabilisée à 50%. Pour Toliara, les terrains ont été identifiés et leur transfert est en cours au MPESPC.

Concernant le montant des investissements privés, le niveau atteint correspond à près de six fois les réalisations 2005. L'objectif fixé pour l'année 2006 a été réalisé à plus de 200%

Le taux d'investissement privé par rapport au PIB a été de 16,1% pour un objectif de 17%.

Les principales contraintes pour la promotion des investissements privés se rapportent à l'absence d'infrastructures adéquates (télécommunication, zone dédiée...), au problème d'énergie, des informations statistiques, à l'instabilité fiscale, au démantèlement de l'accord multifibre et au déblocage du crédit pour les aménagements de zones industrielles.

Par conséquent, comme défis il s'agit de finaliser les dossiers relatifs aux zones identifiées, d'accélérer la mise en œuvre du plan de redressement de la JIRAMA, de sortir la nouvelle loi sur les investissements et la création de l'EDBM, de mettre en place la plate-forme nationale du secteur coton et du cluster textile et de rechercher des sources de financement pour les travaux d'aménagement.

5.2.5. PROGRAMME 9. DEVELOPPEMENT ET INTENSIFICATION DES INFRASTRUCTURES STRUCTURANTES

5.2.5.1. Sous-programme : Transports, Routes et Météorologie

En matière de transport, l'objectif global fixé dans le DSRP consiste à améliorer l'accès de la population aux services et infrastructures structurantes en tant que vecteur de développement. Les objectifs spécifiques y afférents visent principalement à assurer :

- l'accès de la population dans les zones rurales aux services et infrastructures de transport ;
- la praticabilité des Routes Nationales ;
- l'entretien de l'ensemble du réseau routier et le bon état du service des ouvrages d'art, et
- l'amélioration de la gestion, de la productivité, de l'efficacité et de la sécurité du système de transport.

5.2.5.1.1. Evolution des indicateurs

Tableau 37 : Indicateurs Transports, Routes et Météorologie

OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Améliorer l'accès de la population dans les zones rurales	<u>Spécifique et PGE</u> Longueur de routes rurales en terre réhabilitées (km)	977	2537	810
	Intermédiaires			
	-Longueur des routes rurales et voies de desserte (Km)	829	1887	199
	-Longueur des pistes rurales en HIMO (Km)	20	20	7
	-Longueur des pistes rizicoles (Km)	52	500	538
	-Longueur de routes de désenclavement (Km)	76	130	66
Assurer la praticabilité des Routes Nationales	-Longueur de pistes rurales réhabilitées par FID (Km)	403	299	230
	<u>Spécifique et PGE</u> Longueur de Routes Nationales réhabilitées (Km)	805	2100	1076
Assurer l'entretien de l'ensemble du réseau routier et le bon état du service des ouvrages d'art.	Intermédiaires			
	-Longueur de ponts réhabilités (ml)	1202	2511	2062
	<u>Spécifique et intermédiaire</u> -Longueur de routes entretenues (Km)	7000	8200	7824
	<u>PGE</u> -Réseau national entretenu	-	7200	7824

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Renforcer la capacité nationale en matière de météorologie	<u>Spécifique</u> Nombre d'infrastructures physiques réhabilitées et modernisées (%)	55%	100%	80%
	<u>Intermédiaires</u> -Stations Méo réhabilitées	05	09	80%
	-Stations Météo modernisées : ▪ Stations pluvio	25	100%	65%
	▪ Stations agrométéo	3	4	85%
	-Systèmes satellitaires mis en place	05	5	100%
	-Agro météorologie (nb zone de culture)	01	2	110%
Améliorer la gestion; la productivité et l'efficacité du système du transport	APMF & FERROVIAIRE <u>Spécifique</u> -Taux d'avancement de la réforme du secteur transport	65%	100%	70%
	<u>Intermédiaires</u> -Taux d'avancement de constitution des ports à gestion autonome	50%	4 ports	70%
	-Taux d'avancement de mise en place des concessions des ports non autonomes	70%	4 ports	90%
	-Mise en conformité des ports au Code ISPS	70%	6 ports	75%
	<u>PGE</u> Portuaires et aéroportuaires -Convention de concession signée pour 3 ports principaux	-	3ports	3ports
	-Appels à manifestation d'intérêts lancés pour 12 aéroports	-	12aéroports	12aéroports
	-Mandataires opérationnels pour FCE	-	1	1
	Ferroviaire Rail (réseau sud et réseau nord)	71km	-	-
	• Entretien des voies ferrées	-	-	-
	• Renouvellement des voies o Réseau Nord	-	70km	53km
o Réseau Sud	-	40km	40km	
Réforme institutionnelle o Agence des transports terrestres mise en place	-	100%	65%	
o Autorité Routière opérationnelle	-	100%	75%	
o Plan de redéploiement réalisé	25%	100%	95%	
ACM <u>Spécifique</u> -Taux d'avancement de la réforme institutionnelle Intermédiaire	-	100%	70%	
-Sorties textes d'application du Code Malgache de l'ACM	-	100%	65%	
-Accords aériens négociés (open sky)	-	100%	80%	

5.2.5.1.2. Analyse des résultats

Routes et Transports

Le résultat le plus pertinent concerne la réduction de moitié du taux d'enclavement en 4 ans. En effet, ce taux passe de 59% en 2003 à 31% en 2006. Cette performance résulte de l'effort consenti par le gouvernement dans l'amélioration du niveau de service et de la fonctionnalité des infrastructures de transport routier à travers les opérations d'entretien et de réhabilitation durant la période de mise en œuvre du DSRP. La longueur totale des routes entretenues et réhabilitées en 2006 atteint les 9.500 km contre 1.850 km en 2003.

Une diminution de performance est cependant constatée durant la période de 2005 et 2006 en ce qui concerne la réhabilitation des routes. Elle s'explique notamment par deux facteurs importants, à savoir : (i) l'augmentation des coûts unitaires des travaux routiers due à l'inflation, et (ii) l'arrêt d'un certain nombre de chantiers de travaux de réhabilitation et d'entretien périodique dont notamment ceux de la RN44 et de la RN2 consécutivement aux litiges avec l'Entreprise titulaire des Marchés y afférents. Des mesures appropriées ont été prises par le Gouvernement en général et le Ministère chargé des Travaux Publics en particulier afin de redresser ces situations.

En matière d'amélioration de la gestion, de la productivité, de l'efficacité et de la sécurité du système de transport, il importe de mentionner les résultats pertinents ci-après, réalisés dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP :

- pour le sous-secteur des transports routiers, le taux moyen de croissance des trafics sur les réseaux primaires (Routes nationales N° 2, 4 et 7) est estimé à 7% par an durant la période de 2003-2006 ;

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

- pour le sous-secteur ferroviaire et dans le cadre de la mise en concession du Réseau Nord, une croissance annuelle au taux de 30% est enregistrée durant la période de 2003 à 2006 pour le trafic de marchandises qui passe de 128 000 tonnes à 285 000 tonnes durant cette période ;
- pour le sous-secteur des transports maritime, l'efficacité portuaire dans les principaux ports de Madagascar s'est globalement améliorée de 40% durant cette période; en effet, de 2003 à 2006, les rendements des manutentions portuaires sont passés de 20 t/heure/équipe à 28 t/heure/équipe, de 19 t/heure/équipe à 28 t/heure/équipe, respectivement pour les Ports de Mahajanga et de Toliara ; lesquels ports ont bénéficié d'importants travaux de réhabilitation en début de la mise en œuvre du DSRP (2003-2004) ;
- pour le sous-secteur des transports aériens, à l'issue de l'instauration de la libre concurrence dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP, huit compagnies aériennes exploitent régulièrement les lignes internationales et régionales desservant Madagascar en 2006 ; de 2003 à 2006, le trafic de passagers enregistre une augmentation de 28% : les trafics sur le Long courrier (Madagascar- Europe et Madagascar-Asie) et le Régional sont passés respectivement de 170.000 à 239.000 et de 160 000 à 200 000 ; quant au Réseau Intérieur, le trafic de passagers a connu une croissance moindre (385.000 en 2006 contre 324.000 en 2003). Il est à signaler que d'importants travaux d'aménagement ont été réalisés aux niveaux des Aéroports d'Ivato (aménagement de l'Aérogare) et de Nosy-be (allongement et renforcement de la piste permettant l'accueil d'un Boeing 767).

Les résultats obtenus montrent des performances globalement appréciables du secteur des transports. Ils s'expliquent par la réussite de la mise en œuvre des priorités définies dans le DSRP, dont notamment :

- les réformes politique et institutionnelle des secteurs routes et transports à travers la mise en œuvre d'une stratégie de recentrage des attributions des Ministères chargés des Transports et des Travaux Publics aux missions régaliennes avec le transfert aux Agences autonomes et au secteur privé de certaines compétences que ceux-ci peuvent assumer : Restructuration des Ministères ; Mise œuvre du Plan de redéploiement du personnel desdits Ministères ; Mise en place et/ou le renforcement des capacités de l'Aviation Civile de Madagascar (ACM), de l'Agence Portuaire Maritime et Fluviale (APMF) ; du Conseil National des Transports Terrestres (CNTT), de l'Agence des Transports Terrestres (ATT) et de l'Autorité Routière de Madagascar (ARM) ;
- le développement du Partenariat Public Privé dans la gestion et l'exploitation des infrastructures et des services de transports : Mise en concession des Réseaux de chemins de fer et des principaux Ports et du Terminal Conteneur de Toamasina.

Il importe de souligner que dans le cadre de la mise en œuvre du DSRP, la garantie de la pérennité des infrastructures de transports s'est toujours accompagnée de l'intégration de la dimension sociale et environnementale. A ce titre, et par suite de la ratification des Conventions MARPOL et OPCR, les principaux ports de Madagascar ont été mis aux normes internationales en matière de protection environnementale en général, et de lutte contre la pollution marine en particulier.

Météorologie

Pour la météorologie, les résultats sont dans l'ensemble assez satisfaisants en matière de renforcement de la capacité nationale. L'effort restant à faire doit se concentrer sur la modernisation des stations pluviométriques.

Les principales réalisations en infrastructures météorologiques sont notamment (i) la construction d'un bâtiment technique ainsi que l'équipement dudit centre en station automatique de réception destinée au suivi de l'alerte cyclonique et tsunami (ii) la réhabilitation de 5 parcs météorologiques (iii) la fourniture de divers matériaux de construction nécessaires à l'exécution des travaux de construction d'un laboratoire de pluie provoquée et (iv) l'acquisition de divers outillages, de matériels informatiques et de bureau.

Il est à noter qu'aucun projet de la Météorologie n'est doté d'un financement par les bailleurs traditionnels multilatéraux. La météorologie bénéficie de coopération bilatérale dans le cadre du Programme de Coopération Volontaire (PCV) de l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM). Dans ce sens, Météo France a réalisé la fourniture et l'installation du centre de suivi cyclone et tsunami de Toamasina. Par contre, le projet de modernisation des stations synoptiques prévu en 2006 dans le cadre du GCOS (Global Climate Observing System) de l'OMM n'a pas été réalisé et décalé pour 2007-2008.

Aussi, les réalisations internes en matière de Météorologie sont entièrement exécutées dans le cadre du PIP.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.2.5.2. Sous-programme : Aménagement du territoire

En matière d'aménagement du territoire, l'objectif global fixé dans le DSRP consiste à améliorer l'accès de la population aux services et infrastructures structurantes en tant que vecteur de développement. Les objectifs spécifiques étant de :

- Renforcer la gestion et la réglementation des services urbains ;
- Créer un environnement d'infrastructures et de services urbains propices au développement ;
- Sécuriser les agglomérations.

5.2.5.2.1. Evolution des indicateurs

Tableau 38 : Indicateurs Aménagement du territoire

OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations*
Renforcer la gestion et la réglementation des services urbains	<u>Spécifiques</u> Satisfaction de la population aux services offerts	90%	100%	99%
	<u>Intermédiaires</u> Nombre de Plans et de Schémas d'aménagement communal validés	20 PUDi 11 PSU	2	2
	Refonte du Code de l'urbanisme	70%	100%	85%
	<u>PGE</u> Elaboration de la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire	10%	100%	100%
Créer un environnement d'infrastructures et de services urbains propices au développement	<u>Spécifiques, intermédiaires</u> Voies urbaines et communes, et réseaux d'assainissement réhabilités (km)			
	- 179 km réalisés au cours des exercices budgétaires antérieurs.	179	205	100%
	- 03 projets de réhabilitation de voies urbaines en cours	-	7	80%
	- 1 Km de réseau d'assainissement urbain réhabilité	-	1	40%
	Nombre d'équipements structurants ou d'accompagnement réhabilités ou construits	50%	100%	91%
Sécuriser les agglomérations	<u>Spécifiques</u> Taux d'investissements dans les sites augmentés (%)	85%	100%	70%
	<u>Intermédiaires</u> Nombre de quartiers sécurisés face à la violence urbaine	2	2	2
	Digues entretenues travaux remblai contrôlés contre l'inondation.	80%	100%	100%

5.2.5.2.2. Analyse des résultats

Dans l'ensemble les objectifs de l'année 2006 sont atteints malgré les contraintes budgétaires (blocage des crédits et des engagements) survenues dans la gestion des crédits du budget initial.

Concernant l'objectif spécifique relatif au renforcement de la gestion et de la réglementation des services urbains, les réalisations ont été satisfaisantes dans la mesure où le taux de satisfaction de la population aux services offerts s'est amélioré de 90% en 2005 à 99% en 2006. Il est à noter que ce taux est basé sur les performances de réalisation des activités du Département. Ainsi, les 6 grandes villes de Madagascar avec 4 autres villes secondaires dont Antsirabe, Fort Dauphin, Nosy Be, et Ambatondrazaka ont été dotées de Plan d'Urbanisme Directeur (PUDi) validé au niveau du Gouvernement. En plus, le secteur Aménagement du Territoire a déployé des efforts dans l'élaboration des Plans Simplifiés d'Urbanisme (PSU) pour les Communes Rurales à vocation Urbaine. Ces efforts sont prévus couvrir 40 Communes. Au total, 13 PSU ont été élaborés au cours des exercices budgétaires antérieures soit 2 PSU durant l'exercice 2006, compte tenu de l'insuffisance budgétaire.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

L'étude relative à la révision du Code de l'urbanisme est réalisée à 85% et il reste son approbation en Conseil des Ministres.

Par ailleurs, le secteur a finalisé l'élaboration de la Politique Nationale de l'Aménagement du Territoire (PNAT) et de la Politique Nationale de l'Habitat (PNH) et a enclenché leur mise en œuvre. Ce grand chantier constituera un référentiel des principales activités futures de ce sous programme. Ces 2 politiques doivent également être appropriées par les acteurs concernés.

Concernant l'amélioration de l'environnement d'infrastructures et de services urbains propices au développement, il s'agit de la poursuite des actions qui ont été réalisées au cours des exercices antérieures. Pour l'année 2006, les objectifs ont été atteints et les réalisations de 2005 ont été dépassés. En matière d'équipement, 91% des objectifs ont été atteints avec 63 équipements construits ou réhabilités sur 69 prévus. Bref, la réalisation de cet objectif spécifique a connu un succès malgré les quelques retards d'exécution des opérations d'assainissement compte tenu des changements de calendrier dans la mise en œuvre du budget. Toutefois, les efforts entrepris doivent être continués du fait que les interventions ont indéniablement des impacts directs sur la population.

Concernant la sécurisation des agglomérations, les objectifs ont été atteints à 100% par rapport aux prévisions. Les activités réalisées sont de deux types. En premier lieu, il s'agit d'assurer la protection de l'agglomération d'Antananarivo contre l'inondation; cette opération constitue une activité pérenne du secteur; les travaux concernent surtout l'entretien des digues de protection de la ville et le contrôle des travaux de remblaiement dans la plaine. En second lieu, il s'agit de contribuer à la sécurisation des biens et des personnes en milieu urbain par le lancement d'opération de réorganisation sociale dans deux quartiers pilotes de la Commune Urbaine d'Antananarivo. Comme perspective, il est prévu de vulgariser cette approche dans tous les quartiers vulnérables afin de réduire au maximum l'insécurité urbaine.

Les contraintes dans la réalisation des activités du sous-programme pour atteindre les objectifs fixés avec beaucoup plus de performance concernent :

- L'insuffisance des moyens financiers alloués au secteur par rapport aux besoins définis dans la programmation initiale ;
- Les changements fréquents du contenu du PTA liés au changement de ministère de tutelle (de VPM en MDAT) et au recalage du calendrier après promulgation de la Loi des Finances rectificative.

En conclusion, on peut dire que le bilan de ce sous programme a été positif dans son ensemble.

5.2.5.3. Sous-programme : Energie

La Politique du Gouvernement pour le Secteur Energie est d'aider directement la population pauvre en assurant une fourniture durable et de bonne qualité, à des prix raisonnables de l'énergie. Elle vise à créer un cadre institutionnel performant et efficace pour assister et appuyer les opérateurs. Les objectifs spécifiques visés dans le cadre du sous-programme énergie sont de : (i) mettre en place une réforme institutionnelle et organisationnelle afin de permettre le développement du secteur et créer un environnement favorable aux investisseurs ; (ii) renforcer la capacité de l'Office de Régulation de l'Electricité (ORE) et de l'Agence de Développement de l'Electricité Rural (ADER) ; (iii) augmenter l'accès à l'électricité à Madagascar ; (iv) gérer rationnellement l'énergie et l'environnement, et (v) fournir aux consommateurs finaux et au pays un système d'approvisionnement en hydrocarbure.

5.2.5.3.1. Evolution des indicateurs

Tableau 39 : Indicateurs Energie

OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Mettre en place une réforme institutionnelle et organisationnelle afin de permettre le développement du secteur et créer un environnement favorable aux investisseurs	<u>Spécifiques</u>			
	Taux de performance :	75%	100%	100%
	- ORE	-	-	opérationnelle
	- ADER	-	-	opérationnelle
	- FNE	-	-	disponible
	<u>Intermédiaire</u>			
- Elaboration formule d'indexation des tarifs d'électricité	-	100%	100%	
<u>PGE</u>	Elaboration du Plan de Redressement de la Jirama			
	- Approbation Plan d'investissement en conseil de Ministre	En cours	100%	100%
	- Approbation par les bailleurs	-	100%	100%

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	2005	2006		
			Objectifs	Réalisations	
Augmenter l'accès à l'électricité à Madagascar	<u>Spécifiques</u> -Taux d'accès à l'électricité	25,31%	27,39%	25,32%	
	<u>Intermédiaires</u> - Nombre de villages électrifiés Par extension réseau	08	70	9	
	En mode décentralisé	35	45	13	
	Système photovoltaïque	2	4	9	
	Plan d'expansion à moindre coût (PEMC)	60%	100%	100%	
	<u>PGE</u> - Puissance installée de la JIRAMA augmentée : - réhabilitation centrale Jirama 6MW -réhabilitation 3è groupe Andekaleka -aménagement Sahanivotry -installation centrale Wartsila - Inciter l'investissement en IPP ou Producteur indépendant d'Energie (PIE) [pour 3 sites retenus] Volobe - études - suivi et contrôle Lily et Tsiazompaniry		100% 100% 100% 100%	50% -Accord financement -Etude APD -Plan de financement en cours finalisation -Financement acquis 80% 30% Octroi concession et mise à disposition terrain	
	Gérer rationnellement l'énergie et l'environnement	<u>Spécifiques</u> Nombre de foyers économes diffusés	35 000	15000	4000
		<u>Intermédiaire</u> Surface reboisée	820 ha	800 ha	Plus Don de 260 cuiseurs solaires 650ha

5.2.5.3.2. Analyse des résultats

Concernant l'objectif spécifique du DSRP relatif à la mise en place de la réforme institutionnelle, la performance enregistrée touche respectivement l'office de régulation de l'électricité et l'agence de développement de l'électrification rurale qui sont devenus opérationnels, ainsi que le fonds national de l'électricité rendu disponible. Les mesures tarifaires sont définies et les formules d'indexation des tarifs d'électricité élaborées. Le Plan d'investissement, objet de l'objectif spécifique de la PGE est approuvé en conseil des ministres et la restructuration de la JIRAMA par les bailleurs de fond ayant abouti à la signature de l'Accord de financement de 10 millions USD avec le Banque Mondiale et de 8 millions d'euros avec l'AFD. Toujours dans l'objectif de la PGE relatif à l'incitation de l'investissement en IPP, la réalisation de l'étude de faisabilité de l'aménagement du site hydroélectrique de Volobe est en cours (étude de la ligne de transport, étude environnementale terminées à 80%, étude géotechnique à 30%).

En 2006, l'objectif en matière d'accès à l'électricité n'est pas atteint ; le taux de réalisation est resté le même qu'en 2005. Toutefois des projets sont en cours pour permettre un développement de l'infrastructure électrique et augmenter la puissance installée de la JIRAMA, objet du 2ème objectif spécifique à savoir la Réhabilitation du troisième groupe d'Andekaleka dont les accords de financement avec la BADEA, Fonds KOWEIT et le Fonds OPEP sont ratifiés et approuvés, la réhabilitation des centrales thermiques (Ambohimanambola, Antsirabe, Mahajanga) au total 6 MW qui est effective grâce à l'acquisition des pièces de rechange SEMT PIELSTICK, l'aménagement du site hydroélectrique de Sahanivotry encore en attente de financement suffisant pour le lancement des travaux et la construction de la centrale thermique Wartsila de 40 MW qui démarrera avec l'Accord de financement (Don de l'ORET et Wartsila). En attendant, le phénomène délestage continue de peser sur certains abonnés. Son impact est ressenti lourdement au niveau des opérateurs économiques et des particuliers se sont procurés de petits groupes électrogènes pour combler le déficit en énergie électrique. Parfois, pour atténuer l'effet du délestage, il arrive à la JIRAMA de louer des groupes de capacité suffisante auprès du secteur privé.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

En ce qui concerne les travaux d'électrification rurale, les résultats sont les suivants : 13 sur 45 sont réalisés à 100%, 15 à 80% et 19 à 50% en mode décentralisé, et l'électrification des villages périurbains par extension des réseaux reste faible (30%) à cause notamment du retard dans la mise à disposition du financement. Néanmoins par le système photovoltaïque la prévision est largement dépassée (09 sur 04).

Pour fournir aux consommateurs Malagasy un système d'approvisionnement adéquat, fiable et économique en hydrocarbure, certaines réalisations institutionnelles relatives à la révision du cadre légal et dont les arrêtés sont déjà en vigueur, méritent d'être mentionnées. A noter la modification des distances d'implantation des stations service, le système de péréquation, le règlement financier OMH, la poursuite octroi ou renouvellement des licences.

Concernant la normalisation des produits, le passage de l'Essence sans Plomb est formalisé à 90% et le projet d'arrêté Essence sans Plomb grade unique à 70%. Le suivi des mouvements des produits, niveau de stocks, importation et exportation ainsi que la détermination des prix indicatifs des produits pétroliers se fait journalièrement et de façon continue pour la sécurisation de l'approvisionnement national.

Les principales contraintes enregistrées sont le retard des accords de crédits en attente de non objection des bailleurs, l'insuffisance du financement RPI, les problèmes fonciers pour la mise à disposition des terrains aux opérateurs de la Lily et de Tsiazompaniry, l'inexistence de ligne de crédit pour le dédouanement des cuiseurs, l'attente de la décision du MEFB sur les taxes sur le produit GPL et le Projet de Loi sur les biocarburants en attente de ratification au niveau de 2 Chambres.

5.2.5.4. Sous-programme : Poste, Télécommunications et Communication

Il importe de rappeler que les objectifs spécifiques prévus dans le cadre du DSRP au titre du secteur consistent à : (i) Développer les services du secteur postal, (ii) Promouvoir le TIC pour tous, (iii) Développer le Backbone de Télécommunication National, (iv) Assurer la Connexion internationale par fibres optiques, (v) Mettre en place de Technopôles en partenariat avec le secteur privé, (vi) Promouvoir et garantir l'accès à l'information pour tous et la libre expression dans les médias, (vii) Promouvoir le développement des services multimédia et des TIC, et (viii) Assurer une communication active pour le progrès social et le développement économique.

5.2.5.4.1. Evolution des indicateurs

Tableau 40 : Indicateurs Poste, Télécommunications et Communication

OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
POSTE Assurer la fiabilité des services du secteur postal	<u>Spécifiques</u> Nombre de titulaires de CCP et de livrets épargne Epargnants TsinoLavitra Epargnants TsinoAvotra	105000 -	145600 5000	147661 1090
	<u>Intermédiaires</u> Augmentation du nombre des partenaires Internationaux Renforcement de la capacité des agents	2	1 Formation : -30 élèves contrôleurs -30 élèves inspecteurs	1 29 En cours
TELECOMMUNICATIONS Promouvoir les TIC pour tous	<u>Spécifiques</u> Taux d'accès aux TIC	Matériels informatiques acquis, en attente des matériels bureautiques Centre de production crée et équipé	22 Télécentres programmés	-Réseau local installé -Liaison intersites en cours -Etude de lancement du 2nd village TIC à Alakamisy Itenona
	<u>Intermédiaire</u> Renforcement du partenariat avec le secteur privé	Travail avec PACT Madagascar pour l'amélioration de la gestion des Télécentres	Création et gestion de Télécentres	Renouvellement du protocole d'accord avec TELMA
Développer le Backbone de Télécommunication National	<u>Spécifiques</u> Mise en place du Backbone National en Fibre Optique et en faisceaux hertziens	-Renforcement de l'infrastructure Nationale de Communication	Déploiement d'un réseau VSAT pour compléter le Backbone National Travaux de construction réalisés	Réalisation de Quatre (04) boucles de 60 km à Antananarivo - Axe Antana-narivo-Toamasina en cours de finition - Axe Antananarivo-Toliara déjà au-delà d'Antsirabe -Réalisation boucle Nord
	<u>Intermédiaires</u> Mise en œuvre programme connectivité des zones rurales	-Etude avec la BM 100% -Mission de sensibilisation des 3 régions pilotes	Connectivité des zones rurales	Déploiement de réseau rural en WiMax en cours d'expérimentation au Village TIC de Sambaina

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

OBJECTIFS SPECIFIQUES	INDICATEURS	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
	Mise en place des TIC cadre e-gouvernance	-Démarrage du site pilote « Intranet gouvernemental » -Le PNEG a été adopté par le Gouvernement -L'Intranet de l'Etat est en place à Antananarivo	-ANRE opérationnel -Multiplication des applications utilisant l'Intranet de l'Etat	
Assurer la Connexion internationale par fibres optiques	<u>Spécifiques</u> Connexion effective <u>Intermédiaires</u> Connexion de M/car avec le reste du monde avec le secteur privé	-Démarrage de la pose du câble EASSy prévu en juin 2007	Mise en œuvre du projet EASSY d'installation de Fibre optique sous-marin dans le Canal de Mozambique Installation d'une seconde connexion vers le réseau des Iles de l'Océan Indien	-Signature du Protocole d'accord avec NEPAD -Participation de M/car à la 1ère assemblée générale de l'IGA -Signature d'un protocole d'accord avec La Réunion pour le projet réseau des Iles de l'OI
Mettre en place de Technopôles en partenariat avec le secteur privé	<u>Spécifiques</u> Installation de technopôle à Antanetibe <u>Intermédiaires</u> Nombre de contrat de partenariat	-Pré étude de faisabilité effectuée -Etude en cours par le PIC et la Banque Mondiale	Installation de technopôle à Antanetibe Ivato	Le Cabinet d'étude est en cours de travail
COMMUNICATION Promouvoir et garantir l'accès à l'information pour tous et à la libre expression dans les media - Sensibilisation - Bâtiments et équipement - Code de la communication	<u>Spécifiques</u> Développement des supports produits : EHTP Lutte contre le Travail des Enfants EKA	- 100%	25% 100% 100%	25% 100% 100%
	Nombre des formations et d'informations	50%	100%	100%
	Construction de la Télévision nationale à Anosy <u>Intermédiaires</u> Doter des équipements techniques au nouveau studio à Anosy	87% -	100% 100%	100% 100%
	Développement des stations audio-visuelles dans les Faritany	100%	100%	75%
Promouvoir le développement des services multimédia et des TIC : Amélioration grilles de programmes RNM/TVM, Tournage feuilleton	<u>Spécifiques</u> Nouvelles grilles appliquées	75%	75%	60%
Assurer une communication active pour le progrès social et le développement économique	<u>Spécifiques</u> Nombre de régions dotées en matériel	100%	100%	100%
	<u>Intermédiaires</u> Taux de contrôle et régularisation des stations radios & TV	100%	100%	75%

5.2.5.4.2. Analyse des résultats

Poste

Pour développer les services du secteur postal, la Poste s'est fixée comme indicateurs, l'augmentation du nombre de titulaires de CCP et de livrets épargne, l'augmentation des partenaires financiers internationaux et le renforcement de capacité des agents.

Les actions à mener ont visé trois objectifs précis : Le développement des services financiers postaux (Mandats internationaux, CCP) ; l'extension de l'épargne postale TsinjoLavitra et la création de l'épargne postale TsinjoAvotra ; et le renforcement de capacité.

La dynamisation du secteur financier qui a démarré en 2006 avec le renforcement des outils de gestion dont la dotation de matériels informatiques, a impliqué une amélioration de la qualité de service des produits existants. L'épargne TsinjoAvotra a commencé à intéresser la population car un solde de 1,5

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

milliards d'Ariary est atteint en 6 mois sur un objectif annuel de 2 milliards d'Ariary. Concernant l'épargne TsinjoLavitra, elle est en développement constant, l'objectif fixé a été dépassé. Pour illustration, un lot de 43 392 livrets correspond à 55 milliards d'Ariary de fonds collecté.

Par ailleurs, la mise en place de « International Financial System / International Money Order » (IFS/IMO) devrait permettre l'augmentation du nombre des partenaires internationaux et la facilitation des transactions financières par le lancement effectif des produits MAERI (Mandat Express du Régime International).

La formation pour le renforcement de capacité des agents est effectivement dispensée à l'INTP pour les contrôleurs et à l'ENAM pour les inspecteurs. De nouveaux contrôleurs d'exploitation (29) sont actuellement opérationnels et des élèves inspecteurs (30) terminent leurs études.

Télécommunications

Les réalisations physiques ci-après sont observées au niveau du sous secteur télécommunications.

Sur les 44 sites planifiés, la mise en place du réseau de VSAT desservant tous les districts et quelques communes supplémentaires a été activement démarrée. Sur les 40 télécentres planifiés initialement, suite à des blocages budgétaires perpétuels du MEFB, seulement 22 lots d'équipements ont pu être investis à fin 2006. Les budgets d'installation ont été gelés. Le montage de 2 télécentres a été financé intégralement par USAID-PACT.

Concernant les installations du backbone national, les fibres optiques à Antananarivo et sur l'axe Toamasina-Antananarivo-Toliary sont réalisées sur financement propre de la Société Telecom Malagasy. La boucle Nord a été réalisée sur financement propre de la Société Orange. Les zones rurales sont desservies par VSAT (Village TIC).

Dans le cadre de l'e-gouvernance, les connectivités sont opérationnelles. Il reste à procéder à l'intégration des applicatifs.

La mise en œuvre de la connectivité internationale a été marquée par le retard du montage financier du consortium d'investisseur privé, qui va recevoir l'appui des institutions financières internationales (SFI, BAD, KFW, UE, ...) en Février 2007. Le démarrage effectif des travaux débutera au mois de Juin 2007 et sera livré à fin 2008.

L'étude de faisabilité du Technopôle d'Antanetibe a été réalisée avec le concours du Projet PIC et de la Banque Mondiale. L'appel à manifestation de partenariat pour la gestion du site sera lancé en Juin 2007

De manière générale, la période 2003-2006, a mis en exergue l'importance des TIC pour le développement de Madagascar. Il a permis de démarrer les programmes d'accès pour tous aux TIC avec les télécentres et le concept de village TIC.

Si les ambitions ont été cependant clairement exprimées dès l'introduction des TIC dans le DSRP, les moyens affectés n'ont pas été à la mesure de l'ambition : si le DSRP avait inscrit plus de 500 télécentres, les moyens mis en œuvre n'ont permis le lancement que d'une dizaine de ces centres.

La connexion internationale par fibre optique sous-marine est un grand projet régional est-africain dans lequel Madagascar joue un rôle très actif de même que dans le projet de réseau des îles de l'Océan Indien. Les résultats du projet sont en train de se concrétiser et vont certainement apporter des changements importants et irréversibles dans l'intégration du pays à la mondialisation.

De même, le travail de fonds entrepris avec les opérateurs et les partenaires pour la mise en place du backbone national à haut débit est en train de se concrétiser avec les réalisations des différents opérateurs œuvrant de concert avec le MTPC et qui vont être encore plus renforcés par le récent accord de crédit octroyé par la Banque Mondiale pour compléter le schéma national de ce backbone.

La conjonction de la mise en place de la connexion internationale par fibre optique sous-marine et celle du backbone national est en train de déboucher rapidement maintenant vers la desserte à haut débit de tous les chefs lieux de région de Madagascar.

Le déploiement d'antennes VSat, pour compléter le backbone et désenclaver les zones difficiles d'accès, est en bonne voie bien que ralenti essentiellement par le manque d'énergie dans les zones à desservir : il se poursuit donc normalement avec un programme de redéploiement chaque fois qu'une solution par fibre optique ou faisceaux hertziens arrive dans la localité où l'antenne a été installée.

La réforme du système de régulation du secteur des télécommunications et TIC poursuit son cours avec l'adoption en 2005 d'un cadre réglementaire mis à jour et la réforme adoptée pour le régulateur avec une extension de son champ d'action à l'ensemble des TIC et une meilleure participation du secteur privé.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

L'aboutissement de ce processus sera l'évolution prochaine de l'OMERT vers l'ARTEC et la mise en conformité des textes de loi.

Le programme d'e-gouvernance a réalisé la connexion de tous les Ministères à l'Intranet de l'Etat et se tourne maintenant vers la multiplication des applications et la liaison avec les régions. La coordination avec l'infrastructure de télécommunication qui est en train de se mettre en place est donc primordiale.

Enfin, le lancement de la technopole d'Antanetibe relève maintenant des conclusions de l'étude en cours par le projet PIC et la Banque mondiale

Communication

Dans l'ensemble, les résultats obtenus relatifs aux objectifs spécifiques de la communication sont encourageants du fait des actions de développement menées sur les supports produits, sur l'extension et la modernisation de la Télévision nationale à Anosy, sur les stations audio-visuelles dans les régions, sur les services multimédias et des TICs et sur la communication active pour le progrès social et le développement économique.

En effet, la campagne de sensibilisation pour la production des supports est satisfaisante grâce aux ateliers régionaux d'harmonisation des messages avec production des supports (CD, dépliants et affiches). La formation de 163 animateurs, techniciens et journalistes dans tout Madagascar a fourni une compétence locale confirmée en communication et animation dans les radios et TV pour l'ensemble des programmes entre autre la campagne de la Semaine de la Santé de la Mère et de l'Enfant (SSME).

Une des principales réalisations est le déménagement de la TVM dans les locaux du nouveau bâtiment à Anosy et ce avec des nouveaux matériels de technologie numérique. Les 22 régions se sont vues dotées également de matériels informatiques complets pour améliorer la communication locale comme la Vaovaom-paritra et les Ampitampitao.

Concernant uniquement la RNM, la grille de programme établie en 2003, a été actuellement améliorée et complétée au fil des années selon les besoins de la coopération avec les organismes partenaires (ONG, organismes internationaux) et la demande des auditeurs. Maintenant il y a saturation de l'horaire établie (06h00 à 22h00) et les auditeurs souffrent d'une insuffisance des tranches musicales. Malgré l'insuffisance de moyens matériels et roulants, les reportages et magazines constituent les piliers de la RNM et elles sont réalisées et diffusées à 100% dès que toutes les conditions nécessaires aux déplacements des agents sont remplies.

Pour la décentralisation d'antenne, plusieurs opérations ont été réalisées depuis 2003 jusqu'à ce jour, grâce à la coopération du Ministère de l'Environnement à l'occasion des Journées Mondiales de l'Environnement et de l'ONN. Toutefois, la décentralisation d'antenne nécessite un partenariat avec des ONG, organismes internationaux ou ministères car la RNM ne dispose pas encore de budget pour organiser seule une telle opération.

5.2.6. PROGRAMME 10. OUVERTURE A LA CONCURRENCE MONDIALE

5.2.6.1. Sous-programme : Relations internationales

Dans les domaines des relations internationales, trois objectifs sont visés : (i) Améliorer la communication avec les Ambassades, les départements ministériels et les autres entités ; (ii) professionnaliser le personnel du MAE ; et (iii) renforcer la participation de Madagascar dans le système de coopération bilatérale, régionale et multilatérale.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.2.6.1.1. Tableau des Indicateurs

Tableau 41 : Indicateurs Relations internationales

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs (Prévisions)	Réalisations
Renforcer la participation de Madagascar dans le système de coopération bilatérale, régionale et multilatérale	<u>Indicateurs Intermédiaires</u>			
	Nombre de Conventions signées	33	10	10
	Nombre de Ratifications effectuées	09	08	08
	Nombre de Partenariats Economiques, Commerciaux, Culturels	-	-	201
	Nombre d'Accréditations :			
	Madagascar à l'extérieur	34	02	-
	De l'extérieur à Madagascar	04	02	34
	Présentation de lettres de créances			
	Par Madagascar	02	10	08
	Par les étrangers	15	17	01
	Ouverture d'Ambassade			
	Ambassade de Madagascar à l'extérieur	02	04	-
	Ambassades étrangères à Madagascar	01	04	-
	<u>Indicateurs PGE</u>			
Nombre d'investisseurs envoyés par ambassade	351 Eses / Investisseurs	- 3 investisseurs/ Ambassades à l'extérieur, Soit : 63	433 Eses créées (687,3%)	
		- 20 Missions	23 (115%)	
		- 20 Actions de promotion	33 (165%)	
Nombre de projets envoyés par Représentation	67 projets	3 projets /Représentation Etrangère à M/car (20 Ambassades et 14 Consulats), Soit : 102	125 projets (122,5%)	
	47 projets	3 projets /Représentation multilatérale, Soit : 36	54 Projets (150%)	
Nombre de projets envoyés par Organisation	12 projets	1 projet/organisation régionale, Soit : 6	6 projets (100%)	
Améliorer la communication avec les Ambassades, les départements ministériels et les autres entités	<u>Indicateurs Intermédiaires</u>			
	Nombre d'ordinateurs connectés		Poursuite des programmes d'informatisation : -Extension du réseau local -Informatisation des tâches administratives	Mise en service du second serveur Mise en place d'un outil de gestion de collaboration en ligne pour la gestion des courriers
Professionnaliser le personnel du MAE	Nombre de personnel formé et recyclé	97	Poursuite des programmes de formation et de recyclage	286

5.2.6.1.2. Analyse des Résultats

L'établissement des relations diplomatiques, économiques et commerciales de Madagascar pour l'année 2006 a été marqué par des grands événements notamment les visites à Madagascar des hautes personnalités (SEM Président du RFA, Le Directeur Général de l'OMS, Le SG de l'ONU ; Le SGA COMESA, Le Président de China-Africa Business Council et Vice président de All China Fédération of Industry and Trade, Le SG SADEC...) ; les visites à l'extérieur de SEM le PRM notamment à Hong Kong ; l'annulation d'une partie de la dette extérieure malgache ; l'établissement des relations diplomatiques ; la matérialisation des coopérations multilatérales (participation à des réunions internationales, sommets et ateliers) ; et

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

l'optimisation de la participation aux organisations Régionales (participation aux différentes réunions de la COI, du COMESA et de la SADC).

Dans le cadre de la concrétisation de notre appartenance à des organismes spécialisés multilatéraux à vocation économique et culturelle, deux (02) conventions (Convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle et Convention de Bonn sur les espèces migratrices) ont été ratifiées et une autre (Convention sur la protection physique des matières nucléaires) est en attente de ratification

Concernant le renforcement de l'implication des Ambassades dans l'appui aux actions à la promotion économique dont l'attraction des investissements directs étrangers, tous les objectifs ont été dépassés notamment en matière de : Missions Economiques ; actions pour le développement des coopérations régionales ; rencontres ONG et Opérateurs économiques et l'effectivité des actions menées par les Ambassades de Madagascar à Dakar, Moscou, Pretoria et Paris.

La délivrance de 3228 visas de courtoisie ; le renouvellement de 56 Accords de siège ; la signature de 14 nouveaux Accords de siège et la création de 433 entreprises figurent également parmi les résultats enregistrés au cours de l'année 2006. Par ailleurs, 211 ONG étrangers ont été enregistrés et le nombre de Conférence, Séminaire Internationaux assistés par Madagascar durant l'année s'élevait à 90.

En ce qui concerne la matérialisation de la coopération bilatérale et multilatérale, les objectifs en matière de projets ont été dépassés. Par ailleurs, 6 autres projets ont été réalisés avec des pays n'ayant pas de Représentation à Madagascar et 32 autres en cours de finalisation (Accords de coopération technique).

Pour l'optimisation de l'intégration régionale, Madagascar a participé à 06 Ateliers et Colloques (SADC /COMESA).

Dans le cadre de l'amélioration de la communication avec les Ambassades, les départements ministériels et les autres entités, des actions pertinentes ont été menées : extension du réseau local ; réhabilitation et câblage des locaux ; mise en service du second serveur ; informatisation des tâches administratives ; mise en place d'un outil de collaboration en ligne pour la gestion des courriers : élaboration de logiciel ; études et création de bases de données.

Pour la professionnalisation du personnel du MAE, 286 agents ont été formés et sensibilisés sur les outils bureautiques et 209 personnes formées et recyclées.

5.2.6.2. Sous-programme : Commerce

5.2.6.2.1. Tableau des indicateurs

Le sous-programme a comme objectif spécifique la rentabilisation de notre adhésion aux différentes organisations et groupement internationaux en saisissant les opportunités offertes pour développer notre exportation.

Tableau 42 : Indicateurs Commerce

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	Obj 2006	Réal 2006
Rentabiliser notre adhésion aux différentes organisations et groupements internationaux en saisissant les opportunités offertes pour développer notre exportation	Valeur des exportations (Milliards Ariary)	617	679	680

5.2.6.2.2. Analyse des résultats

Au cours de la période 2003-2006, le Gouvernement malagasy a continué la politique d'ouverture de son économie en prenant pleinement part aux initiatives et accords sur la promotion du commerce multilatéral, régional et bilatéral, pour bénéficier des avantages qui en découleront. Une politique commerciale axée sur la promotion des exportations et qui s'articule autour du désengagement de l'Etat des activités économiques, de la libéralisation du prix, de la libéralisation du commerce, de l'adaptation de nos lois et règlements au nouvel environnement économique et de la promotion du secteur privé, a été élaborée en 2001.

Le tableau ci-dessus montre que l'objectif pour 2006 qui est d'augmenter la valeur des exportations régionales de 10% par rapport à 2005 est atteint. Il est à noter des diminutions au niveau des exportations de la vanille (11%), AGOA (1,3%), plantes médicinales (57%), litchis (34%), graphite (25%), bois (42%) et pierres fines (19%). La valeur des exportations a également augmenté de 10% en 2004 par rapport à 2003 mais a régressé de 15% en 2005 par rapport à 2004. La chute des exportations de la vanille et du textile sont à l'origine de cette contre performance.

Au cours de l'année 2006, les réalisations pertinentes dans le domaine du commerce ont porté sur la diffusion des informations commerciales par le biais d'un bulletin et d'un site Web, la formation de 40 agents

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

sur les normes et qualité, les analyses de contrôle de qualité effectuées sur 1.608 produits mis sur le marché, la vente de 59.178 instruments de mesure fiables, l'élaboration de 3 projets d'accords commerciaux bilatéraux, la participation active à 20 réunions et négociations avec des organisations internationales, régionales et bilatérales.

Dans le cadre du développement des filières économiques par région, l'identification de produits prioritaires des filières Fruits et Légumes susceptibles de répondre à des besoins de marchés internationaux est en cours.

Au titre de l'assainissement du commerce intérieur et de la dynamisation du commerce intra et inter région, une enquête a été menée au niveau des 19 régions afin de connaître la proportion d'opérateurs par secteur exerçant dans l'informel. Des actions visant la formalisation de 60% des informels seront mises en œuvre. Les entreprises ainsi formalisées bénéficieront des appuis du Ministère mais seront aussi sources de ristournes et de patentes.

Les principales contraintes se situent au niveau de l'insuffisance de moyens et de capacité au niveau du Ministère due au retard notable du déblocage de crédit, l'inexistence de connexion Internet pour l'actualisation des informations.

Le défis à relever consiste à assurer le déblocage de crédit en début d'année, de contracter l'abonnement au Trade Map, Market Access et Product Map, d'accélérer la mise en place de la connexion Internet, et finalement de renforcer les compétences en négociations commerciales, en anglais et en informatique.

Quant à la balance commerciale, elle se présente comme suit :(Milliards d'Ariary)

Tableau 43 : Balance commerciale

	2004	2005	2006
Importation BSNF	4317,5	4598	5167,3
Exportation BSNF	2855,4	2847,7	3358,2
BALANCE	(1462,1)	(1750,3)	(1809,1)

L'échange du pays avec l'extérieur est caractérisé par un déficit chronique de la balance commerciale. Les chutes du prix des exportations et la tendance haussière du prix des produits pétroliers sont à l'origine de ces déficits.

Dans ce domaine, le développement de nouvelles sources d'énergie telle le biocarburant et la diversification des exportations sont, entre autres, les principaux défis à relever.

5.3. SOCIAL

5.3.1. PROGRAMME 11. DEVELOPPEMENT DU NIVEAU EDUCATIF DE LA POPULATION ET DE LA RECHERCHE

L'objectif global du programme est d'universaliser l'Education Fondamentale et améliorer sa qualité et sa pertinence pour répondre aux besoins socio-économiques du pays.

Les trois sous-programmes mis en œuvre portent sur :

- Education Fondamentale ;
- Enseignement Post-Education Fondamentale ;
- Recherche.

5.3.1.1. Sous-programme : Education fondamentale

Les objectifs spécifiques fixés au niveau du sous-programme sont les suivants : (i) Planifier et gérer la réforme dans le cadre de l'Education Fondamentale (ii) Améliorer la qualité et l'efficacité de l'Education Fondamentale (iii) Assurer l'équité et l'accès à l'Education Fondamentale, (iv) Améliorer la gestion et la responsabilité au niveau central du Ministère chargé de l'Education, y compris la gestion du budget et des coûts.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.3.1.1.1. Tableau des indicateurs

Tableau 44 : Indicateurs Education Fondamentale

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Planifier et gérer la réforme dans le cadre de l'Education Fondamentale (EF)	<u>Spécifiques</u> Document Education Pour Tous (EPT) réactualisé et validé	Document de l'EPT réalisé et validé	Plan EPT actualisé par an	Actualisation en cours
Améliorer la qualité et l'efficacité de l'Education Fondamentale	<u>Indicateurs Spécifiques</u>			
	Taux d'achèvement	60	60	63
	Pourcentage de redoublement général	18,3	15	19.8
	Urbain	13,4	8	11.6
	Rural	18,7	15	20.6
	Nombre de manuels distribués	1 041 700	3 705 000	3 705 000
	Recrutement de nouveaux enseignants fonctionnaires (EPP)	1900	2 000	1 994
<u>PGE</u>	Recrutement de nouveaux enseignants non fonctionnaires (FRAM) (EPP)	7500	5 343	2 928
	Recrutement de nouveaux enseignants fonctionnaires (CEG)	810	1148	1538 (dont 390 reliquats de recrutement en 2005)
	Ratio élève/instituteur dans toutes les écoles primaires	59	54	52
	Urbain	48	48	50
	Rural	60	54	53
	Généralisation de l'Approche par compétence	Généralisation de l'APC au niveau CP et expérimentation pour le CE	Généralisation APC au niveau CE , Pré-Généralisation pour le CM1 et Expérimentation pour CM2	Généralisation au niveau CE, pré-généralisation au niveau CM1 et expérimentation pour CM2
Assurer l'équité et l'accès à l'Education Fondamentale	<u>Indicateurs Spécifiques</u>			
	Pourcentage d'enfants âgés de 6 ans scolarisés dans le fondamental 1er cycle	94%	94%	96,9%
	Taux net de scolarisation	98%	97%	98,5%
	Nombre de kits distribués	1200030	950 000	950 000
	<u>PGE</u>			
nombre de salles de classe construites				
EPP	1423	1 860	786	
CEG	246	305	12	
Améliorer la gestion et la responsabilité au niveau central du Ministère chargé de l'Education, y compris la gestion du budget et des coûts	<u>Indicateurs spécifiques</u>			
	Part du budget du MENRS alloué aux EPP (en %)	60,4	67	61

5.3.1.1.2. Analyse des résultats

Le Plan EPT a été réactualisé au mois de Mai 2005. Actuellement, la réécriture du Plan est en cours dans le cadre de la réforme de l'Education Primaire de 7 ans ainsi que la production d'un plan stratégique et la mise en œuvre du plan de développement de l'EF2, afin d'assurer la mise en place progressive de l'EF de 7 ans. Le plan devra notamment indiquer clairement la stratégie de prolongement du primaire, les réformes à entreprendre au niveau du curriculum, la formation des enseignants, les besoins supplémentaires en enseignants, en salles et l'organisation institutionnelle pour la mise en application des réformes.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

En matière d'amélioration de la qualité et l'efficacité de l'Education Fondamentale, les actions prioritaires menées ont porté essentiellement sur l'allègement des charges des familles (allocation scolaire, distribution des kits scolaires), le développement des ressources humaines (recrutement d'enseignants, formation d'enseignants et encadreurs,...), l'équipement des structures (ZAP, CISCOs, DREN...), l'équipement des enseignants (guides pédagogiques...) et des élèves (manuels scolaires) et la mise en œuvre de l'Approche Par Compétence (APC).

La mise en œuvre de ces actions a abouti aux résultats suivants :

- Pour le ratio élève/instituteur, les objectifs ont été dépassés (52/54) et le taux réalisé a fortement progressé par rapport à l'année scolaire 2004-2005 (59) ;
- Concernant le pourcentage de redoublement général (public et privé), l'objectif fixé n'a pas pu être atteint. L'objectif pour l'année est de 15% et le taux réalisé est de 19,8%, taux dépassant celui atteint en 2005 (18,3%). Les actions de renforcement de capacité et d'équipement des structures de proximité n'ont pas pu abaisser ce pourcentage. Le résultat obtenu a notamment pour origine la non application de la continuité des apprentissages à l'intérieur des cours (cours préparatoire et cours moyen) ;
- Le taux d'achèvement du primaire (public) s'est amélioré avec un taux de 63% dépassant l'objectif fixé pour l'année scolaire 2005-2006 (60%) et le taux réalisé en 2005 (60%).

Des actions pertinentes relevant de l'objectif spécifique méritent d'être relevées.

Les objectifs fixés pour l'année pour la distribution de manuels scolaires ont été réalisés à 100%.

Les objectifs en matière d'encadrement de proximité (chefs ZAP, directeurs d'écoles) ont été atteints à 100%.

Les objectifs sur le recrutement de nouveaux enseignants ont été atteints à 100% pour les enseignants fonctionnaires et de 54,8 % pour les enseignants non fonctionnaires FRAM .

La subvention accordée aux enseignants FRAM a été relevée passant de 30 000 AR par mois à 55 000 AR par mois par enseignant et 89% des enseignants prévus ont été subventionnés.

Une inégale répartition des enseignants est relevée et le manque d'enseignants reste la deuxième cause de la fermeture d'écoles. Dans le cadre de la rationalisation des ressources humaines du Ministère, l'incitation des agents pour les départs volontaires en retraite anticipée (DVA) a été initiée et a eu de bons résultats (358 DVA). Malgré les efforts entrepris pour le dégagement des postes budgétaires et les demandes déposées auprès du MEFB, pour le recrutement 2006, le MENRES ne dispose actuellement que de 935 postes (catégorie II) permettant un recrutement immédiat. Ce nombre est insuffisant pour permettre le recrutement de tous les 1 991 nouveaux élèves-maîtres sortants.

Pour l'objectif spécifique visant à assurer l'équité et l'accès à l'Education, la distribution de kits, la prise en charge des droits d'inscription et l'allocation des subventions aux établissements ont eu des retombées positives sur le Taux net de scolarisation pour lequel les objectifs fixés ont été dépassés. Le taux atteint pour l'année scolaire 2005-2006 est de 98,5% sur une prévision de 97%, dépassant le taux réalisé en 2005 (98%).

Il en est de même pour le Pourcentage d'enfants âgés de 6 ans scolarisés dans le fondamental 1er cycle avec un taux de 96,9% sur une prévision de 94%.

Au niveau de l'augmentation de la capacité d'accueil, il est à noter la faible performance réalisée dans la construction de nouvelles salles de classe (42%). Des problèmes liés à la mobilisation des fonds au niveau de certains bailleurs ont été à l'origine de ce résultat. Au niveau des mécanismes et procédures actuellement mis en œuvre, outre la révision des critères de planification et de construction, il est nécessaire de préparer d'une part un plan d'action pour développer une stratégie pour les constructions scolaires et, d'autre part des outils de planification pour les coûts unitaires, les normes, les manuels d'instruction pour les Ciscos, DREN et les unités centrales du Ministère.

Pour l'amélioration de la gestion financière, les objectifs pour 2006 pour le taux d'allocation de ressources budgétaires aux EPP ne sont pas atteints (61/67). Le taux dépasse toutefois celui réalisé en 2005 (60,4).

Le MENRES a recruté deux consultants internationaux, avec l'appui du PGDI, pour appuyer sur la préparation d'un budget programme et la mise en place d'un système de suivi de la réalisation du budget. Une note de politique générale a été élaborée dans le cadre de la préparation du budget 2007-2008 et le Ministère a bénéficié de l'appui de l'UE et de l'AFD pour le renforcement du système de collecte et de traitement de données statistiques et la mise en place d'un système de suivi.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

La mise en place des structures des Directions Régionales de l'Education Nationale (DREN) au niveau des 22 régions a été effectuée avec un transfert de compétence et de délégation de pouvoir à leur égard. Des actions de renforcement des compétences à leur niveau s'avèrent nécessaire.

5.3.1.2. Sous-programme : Enseignement post-Education Fondamentale

Dans le cadre de l'Enseignement post-Education Fondamentale, l'objectif spécifique est d'assurer la qualité et la pertinence de l'enseignement post- Education Fondamentale en liaison avec les priorités économiques et sociales notamment (i) améliorer la qualité de l'Enseignement Secondaire, (ii) former des jeunes qualifiés selon les emplois prévisibles et potentiels (iii) développer les compétences dans le monde de travail (iv) améliorer la qualité de l'enseignement Supérieur

5.3.1.2.1. Tableau des indicateurs

Tableau 45 : Indicateurs Enseignement post-Education Fondamentale

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Assurer la qualité et la pertinence de l'enseignement post-Education Fondamentale en liaison avec les priorités économiques et sociales 1) Améliorer la qualité de l'Enseignement Secondaire -2) Former des jeunes qualifiés selon les emplois prévisibles et potentiels	<u>PGE</u> Document de stratégie élaborée	-	01	1 Consultant recruté
	Nombre de centres de ressources TIC	-	38	38
	Nombre de recrutement d'Enseignants: Lycée	250	66	57
	FTP	148	19	19
	Supérieur			79 (objectif en 2005 : 80)
	<u>Indicateurs spécifiques</u> Nombre de réseau de formation réorganisé et renforcé selon les besoins du développement	4	8	5
	Nombre de formation à l'emploi réalisé	300	400	270
	Nombre de formateurs formés en pédagogie en perfectionnement technique	300	400	360
	Nouvelle filières de formation selon les demandes socioéconomiques	8	8	3
	Nombre d'apprenants et enseignants dotés de manuels	20 Etablissements	Non inscrit	Non inscrit
<u>Indicateurs spécifiques</u> Nombre de réseau d'apprentissage professionnel constitué		20	1	
3) Développer les compétences dans le monde de travail	Nombre d'action de formation continue des actifs coordonnés et réalisés	20 Etablissements	20 Etablissements	20
	<u>PGE</u> Nombre de jeunes formés dans le domaine de agriculture	700	500	372
	Nombre de jeunes formés en maintenance de matériels agricoles	150	Non inscrit	Non inscrit
	Nombre d'Agents (superviseur, contrôleur, de qualité, machiniste en textile formés)	Non inscrit	150	150
	Formation des tailleurs de pierres précieuses et industrielles	Non inscrit	100	61
	Nombre de jeunes formés en entrepreneuriat	Non inscrit	150	160
	Nombre de techniciens en informatique formés	Non inscrit	1000	520

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
4) -Améliorer la qualité de l'enseignement Supérieur	Taux d'encadrement	26,4	20	30,4
	Universités publiques	9,6	10	10,1
	Institutions supérieures de technologie	271,7	175	265,8
	Centre National de Télé Enseignement	9,2	10	9,8
	Institutions supérieures privées			
	Nombre de salles de classe construites et réhabilitées	6 Amphithéâtres 9 salles de cours, 19 locaux adm, 18Blocs sanitaires, 1453étudiants logés. Clôture d'un Campus		réhabilitations :- un amphithéâtre de chaque pour les universités d' Antananarivo, Antsiranana et Fianarantsoa- locaux administratifs d'Antananarivo et Diégo, - des blocs sanitaires au cité universitaire de Mahajanga et de Toamasina.

5.3.1.2.2. Analyse des résultats

Au niveau de l'objectif de formation de jeunes qualifiés selon les emplois prévisibles et potentiels, 67% des objectifs sont obtenus sur le nombre de formation à l'emploi et 80% pour le nombre de réseau d'apprentissage professionnel constitué

Dans le développement des compétences dans le monde du travail, les résultats obtenus sont satisfaisants dans la formation et le perfectionnement technique des jeunes et techniciens en taillerie des pierres industrielles, en maçonnerie, en agriculture, en entrepreneuriat, en hôtellerie et cuisine et en informatique. En effet, le niveau de réalisation des indicateurs de suivi atteint en moyenne 67%.

Pour la réalisation de l'objectif spécifique portant sur l'amélioration de la qualité de l'Enseignement Supérieur, les actions ont été axées sur la mise en œuvre des réformes dans l'enseignement supérieur : mise en place et opérationnalisation d'un système d'information pour la gestion des universités, actions de renforcement des capacités et des compétences...) et sur le renforcement et la promotion de l'augmentation de la capacité d'accueil des institutions d'enseignement supérieur

Au niveau des résultats obtenus les réalisations pertinentes ci-après peuvent être citées : - la réalisation des certains travaux préparatoires pour le basculement vers le système LMD par l'acceptation des différents partenaires publics et privés du nouveau système et à la prise d'initiatives positives au niveau de certains établissements ou départements ; la mise en place d'un outil de planification dans 3 sur 6 universités ; le recrutement de 80 enseignants ; l'offre de bourses d'études 3ème cycle pour la préparation doctorale des universités (646 doctorants pour Antananarivo et 150 pour les autres faritany) ; l'envoi de 110 étudiants à l'extérieur, les travaux de réhabilitation d'un amphithéâtre de chaque pour les universités d'Antananarivo, Antsiranana et Fianarantsoa, travaux de réhabilitation des locaux administratifs d'Antananarivo et Antsiranana, des blocs sanitaires aux cités universitaires de Mahajanga et de Toamasina.

5.3.1.3. Sous-programme : Recherche

L'objectif spécifique de ce programme est axé sur la valorisation et la promotion de la recherche à Madagascar en appui au développement socio-économique et notamment rural. Pour l'atteindre, les activités principales suivantes sont prévues au titre de l'année 2006:

- l'élaboration d'une stratégie de promotion de la Recherche ;
- le développement du partenariat public privé où peuvent intervenir les CNRs / Instituts de Recherche, Universités, les Ministères, les Organismes Internationaux, les ONGs et les entreprises privées, et
- la mise en place d'un système de valorisation des résultats de recherche au service du développement.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.3.1.3.1. Tableau des indicateurs

Tableau 46 : Indicateurs Recherche

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Valoriser et promouvoir la Recherche à Madagascar	Documents stratégiques validés		1	- élaboration d'une stratégie de promotion de la recherche : les travaux portant sur la collecte des données a été réalisée à 90%.
	Nombre de conventions signées	6	16	- développement du partenariat public-privé : signature de 15 contrats de programmes scientifiques et 10 missions à l'étranger
	Taux de décaissement des subventions de transferts aux Centres et Instituts de Recherche	100%	100%	- appuis financiers aux centres et instituts nationaux de recherche : 100% de subvention de transferts ont été réalisées.
	Nombre de résultats pré vulgarisés	5	6	- mise en place d'un système de valorisation des résultats de la recherche formation de 2000/2000 vaccinateurs ruraux (TVM), production de 20 t de semence de base améliorées (riz, coton, céréales) et de 80000/250000 alevins de tilapia monosexes. - Mise en place et suivi des activités de 4 sites de valorisation (vitrines) : lavoloha (riz), Mahazoarivo (riz), Vohidiala (riz), Andrasambo (documentation, plantes médicinales)

5.3.1.3.2. Analyse des résultats

Les principales réalisations au titre de ce programme sont :

- élaboration à 90% du document de stratégie de promotion de la recherche ;
- signature de 15 contrats programmes de recherche en particulier avec l'Institut de Recherche pour le Développement au titre du développement du partenariat ;
- action d'appui au développement rural et de la mise en place du système de valorisation des résultats de recherche : formation de 2000 vaccinateurs ruraux (100%), production de 20 t de semence améliorés, fourniture de 80 000 alevins et la mise en place de 04 sites vitrines de démonstration des résultats de recherche.

5.3.2. PROGRAMME 12. DEVELOPPEMENT DE LA SANTE DE LA POPULATION

Les cinq sous-programmes mis en œuvre sont les suivants : Santé, Planning Familial, IST VIH SIDA, Ethique et Nutrition

5.3.2.1. Sous-programme : Santé

Les objectifs spécifiques du sous programme Santé sont de promouvoir la santé de la mère et de l'enfant, intensifier la lutte contre les maladies transmissibles, intensifier la lutte contre les maladies non transmissibles, améliorer l'accès aux services de qualité et améliorer la performance du système de santé.

5.3.2.1.1. Tableau des indicateurs

Tableau 47 : Indicateurs Santé

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Promouvoir la santé de la mère et de l'Enfant	<u>Spécifiques/global</u>			
	Taux de mortalité maternelle, pour 100 000 naissances vivantes	469	ND	ND
	Taux de mortalité infanto juvénile	94	ND	88 instat
	Taux de couverture vaccinale en DTC Hép B3 chez les enfants de moins de 1 an (%)	87 instat	80	95,8 instat
	Taux d'accouchement avec assistance professionnelle dans les CSB	26,1	34	22,2
	Taux de couverture vaccinale complète des enfants de 0 à 11mois	53	80	84
Intensifier la lutte contre les maladies transmissibles	Taux de létalité par la peste (%)	8,5	<8	9,7
Intensifier la lutte contre les Maladies Non Transmissibles (MNT)	Nombre de Centres prenant en charge les MNT équipés (%)		25	62

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Améliorer l'accès aux services de santé de qualité	<u>Spécifiques/global</u>			
	Ratio population pour un CSB	1/6914	1/7470	1/7348
	Taux de consultation en médecine curative dans les CSB (%)	49	70	32,4
	Taux de disponibilité en médicaments au niveau des CSB (%)			
	Chloroquine	96	90	96,6
	Fer Acide Folique	84,5	90	89 :1
	Cotrim	94,7	90	95,6
	Paracétamol Vitamine A	90,6 93,4	90 90	92,2 93,4
Taux de réalisation des prescriptions médicales dans les CSB (%)	74,6	90	78,5 instat	
	Nombre de CSB publics fonctionnels	2 383	2430	2430
Améliorer la performance du système de santé	Taux de couverture de personnel des CSB1 et CSB2 (%)	92	100	92
	<u>Intermédiaires</u>			
	Part du budget du MPSF alloué aux SSD (%)	54,20	55%	58,6%
	Exécution budgétaire MSPF :			
	Fonctionnement Hors solde Dépenses d'investissement	92,56 93,0	100 100	94,65 74,95

5.3.2.1.2. Analyse des résultats

En matière de couverture vaccinale, les résultats obtenus sont très satisfaisants. Les objectifs visés pour l'année de 80% sont dépassés, le taux de couverture ayant atteint 95,8%. Ces résultats s'expliquent par l'absence de rupture de stocks en vaccins, la mise en œuvre des stratégies avancées et l'approche RRI ou Initiative des Résultats Rapides et par la grande motivation des parents suite aux différentes actions de sensibilisation.

Pour la promotion de la maternité à moindre risque (MSR) et concernant le taux d'accouchement avec assistance professionnelle dans les CSB, celui-ci demeure encore insuffisant avec un taux de 22% sur un objectif de 34% pour l'année. Ce résultat est dû au fait que les accouchements effectués par les personnels de santé en dehors des Formations sanitaires ne sont pas enregistrés et l'influence de la barrière culturelle car en milieu rural les femmes ne viennent pas accoucher dans un CSB tenu par un personnel masculin mais préfèrent une sage femme.

Dans le cadre de la lutte contre les maladies transmissibles et dans le domaine de la lutte contre la Peste, le taux de létalité réalisé est de 9,7% sur un objectif fixé pour 2006 qui est de moins de 8%. Ce résultat s'explique notamment par le retard dans la prise en charge du fait de l'éloignement des centres de santé, du recours de la population à la médecine traditionnelle et aux us et coutumes.

En matière de lutte contre la lèpre, les objectifs ont été atteints. L'objectif étant d'atteindre moins de 1 cas pour 10 000 habitants, le taux réalisé porte sur 0,8 cas pour 10 000 habitants. Ces bons résultats ont été obtenus grâce à la dotation des SSD endémiques en médicaments spécifiques et en outils de gestion et tous les CSB sont devenus des centres de traitement.

Pour l'élimination de la filariose lymphatique, il faut relever l'élaboration du Plan stratégique y afférent et la campagne de distribution de masse de médicaments anti-filariens dans 03 Districts.

Pour le paludisme, les objectifs ont été dépassés pour la vulgarisation des moustiquaires Imprégnées d'Insecticides (MII). 1 138 840 MII ont été distribuées sur un objectif de 1 000 000. Il faut relever dans le cadre de la lutte, la dotation des 22 SSD de zones stables de médicaments ACT ou Artemesin Combination Therapeutic et la réalisation de la Campagne d'Aspersion Intra-domiciliaire d'insecticides sur les Hautes Terres Centrales.

Concernant la lutte contre les autres maladies transmissibles, diverses actions pertinentes ont été réalisées en matière de lutte contre la tuberculose, la bilharziose et le cysticercose. Par ailleurs, l'élaboration du Plan national multisectoriel de lutte contre la grippe aviaire et les autres maladies émergentes/réémergentes et le renforcement de la surveillance de la santé des passagers des vols internationaux et des maladies épidémiques (Chickungunya, dengue, grippe aviaire ...) ont été effectués.

Au niveau de la réalisation des objectifs sur l'intensification de la lutte contre les Maladies Non Transmissibles (MNT), les objectifs fixés pour l'année portent sur l'équipement de 25 Centres MNT et à titre de résultat, 62 cabinets dentaires sont rendus opérationnels. Certaines activités pertinentes relatives à la

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

fluoration du sel à Morondava et Toliara, le dépistage et l'opération de 7 115 cas de cataractes et la diffusion des résultats de l'enquête sur les facteurs de risque MNT ont été réalisées.

Dans l'objectif spécifique visant l'amélioration de la couverture sanitaire de la population, le taux fixé pour le ratio population pour un CSB reste stationnaire. Le Taux atteint en 2006, 1/7 385 est la traduction de l'accroissement démographique. Le nombre de CSB publics actuellement fonctionnels s'élève à 2 430 dépassant celui réalisé en 2005 (2383).

En matière de taux de consultation en médecine curative, le taux réalisé en 2006 est de 32,4% pour un objectif de 70% qui est très ambitieux car correspond à l'objectif du MAP en 2011. Ce faible taux de consultation se pose en termes de fonctionnalité des CSB nouvellement construits, notamment au niveau de l'insuffisance en personnel et à l'insuffisance de postes budgétaires.

Pour le taux de disponibilité en médicaments au niveau des CSB, les objectifs de l'année (90%) ont été largement dépassés.

Pour l'amélioration de la performance du système de santé, le taux de couverture de personnel des CSB1 et CSB2 réalisé au cours de l'année est de 92% sur un objectif de 100. Ce taux reste stationnaire par rapport à celui réalisé en 2005. Au titre de cet objectif, il faut noter la réalisation de certaines activités dont : - l'élaboration du Budget Programme 2006 -2008 et du PTA MINSANPF - la mise en place du système d'Information Sanitaire et de Gestion au niveau des 87 SSD - l'intégration du volet Santé dans le Plan de Développement Communal ou PDC et le Plan de Développement Régional ou PDR - l'élaboration des PTA des Régions et SSD - la mise en place des 22 DRSPF (Plan de redéploiement des ressources des ex DPSPF et du niveau Central pour les 16 Régions nouvellement créées) et la mise en place d'un système de prise en charge des démunis au niveau des CSB.

5.3.2.2. Sous-programme : Planning familial

L'objectif est de vulgariser le Planning Familial

5.3.2.2.1. Tableau des indicateurs

Tableau 48 : Indicateurs Planning Familial

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Vulgariser le planning familial	Taux de couverture contraceptive (%)	5,6	19 (PGE)	15,2

5.3.2.2.2. Analyse des résultats

Pour l'amélioration du taux de couverture contraceptive dans les formations sanitaires publiques et privées, les objectifs fixés pour 2006 sont atteints à 78% et le taux réalisé (15,2%) est en forte progression par rapport à celui réalisé en 2005 (5,6%).

Des réalisations significatives ont contribué à l'atteinte de ces résultats dont : la signature du Protocole d'accord entre la Centrale d'achat Salama et le MINSANPF, l'ouverture de 95/80 nouveaux sites PF, l'approvisionnement de 111/111 SSD en produits contraceptifs, la supervision de 8 sites implanon. Il y a eu aussi la contribution de l'application de l'approche RRI/ PF/MSR dans toutes les régions.

5.3.2.3. Sous-programme : IST/VIH Sida

Les objectifs spécifiques du sous-programme sont de (i) renforcer le cadre institutionnel, l'environnement stratégique, politique et juridique, (ii) améliorer l'accès de la population à l'information et aux moyens de prévention, (iii) améliorer l'accès aux services de qualité et assurer la disponibilité et l'accessibilité à des services de soins et de prise en charge.

5.3.2.3.1. Tableau des indicateurs

Tableau 49 : Indicateurs IST/VIH Sida

Objectifs spécifiques	Indicateurs spécifiques	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Renforcement le cadre institutionnel, environnement stratégique, politique et juridique	Nombre de CLLS mis en place	383	200	194
	Nombre de sous projets pilotes financés	3	50	10
	% de commune sensibilisée	24,6	ND	ND
Améliorer l'accès de la population à l'information aux moyens de prévention	Nombre d'émissions télévisées et radiophoniques diffusées	264	744	744
	Nombre d'OCB financés	1051	1000	1514
	Pourcentage des poches de sang testé	98	100	100

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Objectifs spécifiques	Indicateurs spécifiques	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Améliorer l'accès aux services de qualité, assurer la disponibilité et accessibilité à des services de soins et de prise en charge	Nombre de PVVIH prise en charge	209	750	189
	Nombre de CTV mise en place ou réhabilités	12	22	25
	Nombre de test de syphilis chez les femmes enceintes	ND	ND	ND
	Taux de séroprévalence de la syphilis évolutive chez les femmes enceintes (%)	ND	ND	ND
	Taux de prévalence du SIDA chez les populations de 15 à 49 ans	ND	ND	0,5 (estimation ONU/SIDA)
	PGE : nombre de sites PTME fonctionnels		300	579

5.3.2.3.2. Analyse des résultats

En ce qui concerne le renforcement du cadre institutionnel et l'environnement stratégique, politique et juridique de la lutte contre l'IST/VIH Sida, des actions pertinentes ont été effectuées portant notamment sur la finalisation du Plan stratégique national (PSN) 2007-2012 et sur le renforcement des structures de coordination au niveau régional et communal pour lequel 21 coordinateurs techniques et de 05 Bureaux de coordination ont été mis en place et rendus opérationnels. La réalisation des actions de sensibilisation des leaders par communes a été effectuée de manière satisfaisante. Quant à la mise en place des CLLS, les objectifs sont presque atteints.

Dans l'amélioration de l'accès de la population à l'information et aux moyens de prévention, les résultats sont effectifs en matière d'émissions d'information et de sensibilisation télévisées et les objectifs en matière de pourcentage des poches de sang testé sont atteints (100%). L'affinement du système a permis de réajuster le nombre de PVVIH réellement prise en charge. Pour le financement des OCB lequel constitue actuellement une priorité dans la promotion des interventions de proximité dans la lutte contre le VIH/SIDA, les objectifs fixés pour l'année sont largement dépassés (150%).

Dans le cadre de l'amélioration de l'accès aux services de qualité, l'objectif assigné pour l'année 2006 n'a pas pu être atteint puisque les PVVIH identifiés restent limités malgré l'augmentation du nombre de personnes ayant effectué le dépistage. Les défis à atteindre dans ce domaine se posent en termes d'identification des PVVIH, de l'accessibilité géographique des services, du renforcement du système d'approvisionnement des centres ARV et du système de suivi-évaluation. Des stratégies mobiles sont actuellement développées pour augmenter les nombres de personnes dépistées en VIH/SIDA. Quant à la mise en place et l'opérationnalisation des 22 CTV, les objectifs pour l'année sont dépassés (25/22) et le nombre de CTV publics opérationnel a doublé par rapport à 2005.

5.3.2.4. Sous-programme : Nutrition

Objectif global : Améliorer l'accès des Malgaches aux services de santé tout en les protégeant des maladies en évoluant vers une éthique plus utilitariste

5.3.2.4.1. Tableau des indicateurs

Tableau 50 : Indicateurs Nutrition

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
1- Intégrer et prioriser la lutte contre la malnutrition dans tous les programmes de développement	<p><u>Spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de politiques sectorielles utilisant l'indicateur de la malnutrition <p><u>Intermédiaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures de coordination multisectorielle, de suivi et de mise en œuvre du PNAN opérationnelles - Etablissement de protocoles d'accord avec les ministères partenaires - Elaboration de plans sectoriels de nutrition. <p><u>Spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de Régions/ Communes ayant intégré la lutte contre la malnutrition dans PRD/ PCD. <p><u>Intermédiaires</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de familles et organisations paysannes (OP) bénéficiaires d'une distribution de semences 	1(MAEP/ONN)	1 (ONN), 12 antennes provinciales, 22 antennes régionales 4 protocoles signés.	1 (ONN), 12 antennes provinciales, 22 antennes régionales 3 (ONN : MAEP, MDAT, MPPSL) 2 (MENRES, MPPSL) 167 communes 9.634 familles 380 OP.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
2-Intensifier la lutte contre la malnutrition	<u>Spécifiques</u> - Nombre de sites de Nutrition communautaires fonctionnelle adoptant le modèle du PNAN Intermédiaires	3 640	5 550	5 515
	- Nombre de stratégies PNAN (Plan National d'Actions en Nutrition) mises en œuvre			
	- Nombre d'enfants suivis dans les sites communautaires	692 191	990 000	857 466
	- Nombre de mère participants aux séances d'éducation nutritionnelle	432 993	600 000	652 298
	-Nombre d'écoles primaires bénéficiaires des appuis en nutrition	9 546	11 276	9 546
	-Nombre de FARN (Foyer d'Apprentissage et de Réhabilitation Nutritionnelle) formés			286
	<u>Spécifiques</u> - Taux de prévalence de la malnutrition (insuffisance pondérale) ;	35% dans les sites communautaires PNNC/SEECALINE	24% d'insuffisance pondérale dans les sites communautaires PNNC/SEECALINE	26,80% d'insuffisance pondéralechez les enfants de moins de 5 ans dans les sites PNNC/SEECALINE
	- Taux de réduction de la mortalité des enfants de moins de 5 ans	ND	ND	ND
	<u>Intermédiaires</u> - Nombre d'enfants supplémentés en vitamine A (enfants 6-59 mois)	3074695	3.227 397	3 216 493
	- Nombre d'enfants déparasités ;	4 659 238	4 300 000 enfants	5.103.788 dont 2 832 078 enfants de 6-59 mois et 2 171 710 enfants de 6-14 ans
- Nombre d'enfants supplémentés en fer ;	790000	1.815.000	1.250.000	
- Nombre de bénéficiaires d'aide alimentaire dans les cantines scolaires	63 307	1 815 000 enfants	61 001	
- Nombre de personnes atteintes de la tuberculose et du VIH/SIDA bénéficiant d'aide alimentaire	37 000	65 793	69 718	
<u>Spécifiques</u> - Proportion d'enfants de 0 à 59 mois malnutris vus en consultation externes des CSB.	16,4	14,6	15,2	
<u>Intermédiaires</u> - Nombre des Centres de Récupération Nutritionnelle Intensive (CRENI) opérationnels	36	36 CRENI	36 CRENI	
- Nombre d'enfants atteints de la malnutrition sévère pris en charge dans les CRENI			5 304	
- Nombre de bénéficiaires d'aide alimentaire lors des urgences nutritionnelles		82 500	94 776	
3- Intensifier l'accès à l'information en matière de lutte contre la malnutrition	<u>Spécifiques</u> - Nombre de supports distribués au niveau national, régional, communal ; - Nombre de programmes diffusés dans les médias et audio-visuel		305 émissions radio	130 émissions radio sur RNM 240 émissions sur radios locales
	<u>Intermédiaires</u> - Nombre de formateurs formés		19 formateurs centraux 150 formateurs régionaux	19 formateurs centraux 150 formateurs régionaux
	- Nombre d'organisations paysannes (OP) formées en diversification de cultures			63 OP

5.3.2.4.2. Analyse des résultats

Dans l'intensification de la lutte contre la malnutrition, le taux de prévalence de la malnutrition chronique (insuffisance pondérale) dans les sites communautaires PNNC/SEECALINE à la fin de l'année 2006 a été de 26,80%, chez les enfants de moins de 5 ans. Il faut remarquer que le nombre d'enfants suivis représente les réalisations des différents partenaires intervenant en nutrition (PNNC/SEECALINE, CRS...). D'autre part, des activités ont été menées pour faire face aux urgences nutritionnelles dans le Districts de Vangaindrano et un résultat positif a été constaté. Le taux de malnutrition aigue chez les enfants de moins de cinq ans qui est de 20,4% en Décembre 2005 a été ramené à 10% en Avril 2006, grâce à la synergie des activités des différents partenaires et intervenants et à une meilleure coordination à tous les niveaux.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

En matière de prévention de la malnutrition, diverses actions pertinentes ont été accomplies, entre autres :

- la mise en fonctionnalité de sites de nutrition communautaire adoptant le modèle du PNAN réalisée à 100% ;
- l'atteinte des objectifs sur le déparasitage d'enfants grâce aux efforts menés en faveur des enfants de moins de cinq ans durant les campagnes de distribution de masse (MINSANPF et partenaires), en faveur des élèves des écoles primaires (MENRES, PNNC/SEECALINE, PAM) ;
- la supplémentation en fer des élèves des écoles primaires (nombre des bénéficiaires en 2006 dépassant celui réalisé en 2005) ;
- la promotion de l'éducation nutritionnelle dans 9 546/11 276 écoles.

En matière de prise en charge des enfants sévèrement malnutris, 100% des CRENI sont opérationnels.

Au niveau de la réalisation des objectifs visant à intensifier l'accès à l'information en matière de lutte contre la malnutrition, la stratégie nationale de Communication en Nutrition a été élaborée et 120% des objectifs d'émissions radiophoniques ont été atteints.

5.3.3. PROGRAMME 13. AMELIORATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

5.3.3.1. Sous-programme : Eau potable et Assainissement

Les objectifs spécifiques du sous-programme Eau potable et Assainissement portent sur :

- L'amélioration de l'accès en eau potable
- L'amélioration de l'accès aux infrastructures d'assainissement

5.3.3.1.1. Tableau des indicateurs

Tableau 51 : Indicateurs Eau potable et assainissement

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Améliorer l'accès en eau potable	Taux de desserte en Eau potable, % (INSTAT. EPM 2005) National	39,6	ND	39,6
	Nombre de systèmes d'approvisionnement en eau potable fonctionnel	243	400	411
	Mise à disposition d'un cadre de travail pour le Budget Programme	Programme national disponible	ND	ND
Améliorer l'accès aux infrastructures d'assainissement	Taux d'accès aux installations d'assainissement % (INSTAT) National	50,6%	58,10%	ND
	Urbain	73,3%	76,36%	
	Rural	44,2%	58,10%	
	Changement positif de comportement vis-à-vis de l'hygiène et l'assainissement	ND	ND	auto construction des latrines familiales
	Nombre de latrines construites et utilisées	3442	4000	3 420
	Mise à disposition d'une Politique Nationale et Stratégie pour l'Assainissement (PSNA) en vue de la coordination du secteur	PSNA disponible	Adoption PSNA	Recueil des observations des parties prenantes
Mise à l'échelle de programme Diorano Wash	ND	Assemblée Générale de la Plateforme WASH	-Création et réunion des Comité Régionales/Nationales WASH - Elaboration et mise à jour de la PSNA - Elaboration et mise en place du plan d'action	

5.3.3.1.2. Analyse des résultats

Au niveau de l'objectif visant à améliorer l'accès en eau potable, le Taux de desserte en Eau potable réalisé en 2006 (39,6%) reste au même niveau que celui en 2005.

Les actions accomplies en 2006 ont porté essentiellement sur la réalisation de diverses actions tendant au renforcement des capacités techniques des intervenants à tous les niveaux, à la réorganisation du secteur et à la réalisation d'infrastructures et systèmes d'approvisionnement en eau potable, ce dernier ayant un taux de réalisation de 122%.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Il faut rappeler la validation en 2005 du PNAEPA et la programmation des activités du programme pour 2006 a été effectuée avec la participation des Chefs de Région et des Directeurs Provinciaux

En ce qui concerne l'assainissement, des réalisations significatives ont été effectuées dans la construction de latrines (taux de réalisation : 85,5%). Par ailleurs, on a pu assister à un changement positif de comportement vis-à-vis de l'hygiène et de l'assainissement grâce aux actions d'incitation à l'auto construction des latrines familiales, à la tenue de l'atelier de lancement du projet HIP et la mise à l'échelle du programme Diorano WASH notamment la tenue de l'assemblée générale de la plateforme WASH. Enfin, la politique et stratégie nationale de l'assainissement (PNNA) a été finalisée.

5.3.4. PROGRAMME 14. REDUCTION DE L'EXCLUSION ET PROTECTION SOCIALE

Au niveau de l'objectif consistant à promouvoir la dimension population dans le développement et atténuer la vulnérabilité des groupes défavorisés, quatre sous-programme sont mises en œuvre (i) Education Non Formelle (ii) Protection sociale (iii) Population et Développement Social (iv) Filets de sécurité

5.3.4.1. Sous-programme : Education Non Formelle

L'objectif spécifique à atteindre au niveau du sous-programme est de promouvoir l'ENF dans le cadre de l'Education Pour Tous (EPT)

5.3.4.1.1. Tableau des indicateurs

Tableau 52 : Indicateurs Education Non Formelle

Objectifs spécifiques	Indicateurs Spécifiques	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Promouvoir l'ENF dans le cadre de l'EPT	Nombre d'alphabétisés (PGE)	55 268	100 000	88 892
	Nombre d'alphabétiseurs formés (PGE)	244	500	679
	Nombre d'adolescents de 11 à 14 ans alphabétisée et éduquées		5 000	3 400
	SIG/EPT opérationnel	66 sites	50	25
	Nombre de responsables techniques et utilisateurs du SIG/EPT formés	293	50	32
	Mise à jour du logiciel Version 2.0.0	1	1	1
	Textes réglementaires adoptés sur la petite enfance		2	2
Nombre d'éducateurs spécialisés formés	350	ND	275	

5.3.4.1.2. Analyse des résultats

En matière d'Education non formelle, de bons résultats ont été obtenus dans l'augmentation de l'effectif des alphabétiseurs (135%), du nombre d'éducateurs spécialisés formés et du nombre d'adolescents alphabétisés et éduqués (88%). Par ailleurs, on a pu constater une amélioration des conditions des enfants préscolaires. Pour l'accroissement du nombre d'adolescents alphabétisés, les résultats obtenus porte sur un taux de (68%).

Le logiciel SIG/EPT version 2.0.0 a été mis à jour au et utilisé au niveau des services centraux du Ministère et de 6 Directions régionales.

5.3.4.2. Sous programme : Protection sociale

L'objectif spécifique est de mettre en place un système de coordination et des programmes efficaces de Protection Sociale

5.3.4.2.1. Tableau des Indicateurs

Tableau 53 : Indicateurs Protection sociale

Objectifs spécifiques	Indicateurs Spécifiques	2005	2006	
			Objectifs	Objectifs
Mettre en place un système de coordination et des programmes efficaces de Protection Sociale	Documents de politique et de stratégie nationales de protection sociale et de gestion des risques adoptés		Document de politique et de stratégies nationales de Protection Sociale et Gestion des Risques adoptés	Document de politique et de stratégies nationales de Protection Sociale et Gestion des Risques adoptés
	Nombre de structures opérationnelles		3 sites de recasement fonctionnels	

5.3.4.2.2. Analyse des résultats

Les résultats obtenus portent sur l'élaboration des Draft de la Politique Elargie en matière de Protection Sociale et de Gestion des Risques et du document de Stratégie de Gestion des Risques et de

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Protection Sociale (SGRPS). Des centres d'adaptation et des sites de recasement sont fonctionnels mais restent encore en nombre insuffisant

5.3.4.3. Sous programme : Population et Développement Social

5.3.4.3.1. Tableau des indicateurs

Tableau 54 : Indicateurs Population et Développement Social

Objectifs spécifiques	Indicateurs Spécifiques	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Promouvoir la culture de prise en compte de la dimension population/genre/environnement dans les stratégies et programmes de développement	Nombre de responsables et techniciens formés en matière de population et de planification de développement	64	175	143
	Pourcentage des femmes dans les diverses sphères de décision	Sénat 9% ANP 16% Femme Ministre 1/21 Chef de région 2%	ND	Sénat 9% ANP 16% Femme Ministre 1/21 Chef de région 2%
Promouvoir la mise en œuvre des programmes de développement social	Nombre de bénéficiaires par types de programmes	203	200 ménages sans abri dans les sites de recasement 8 000 ménages ruraux accompagnés en AGR	195 ménages 6 762 ménages
	Nombre de carte verte distribuée	30 068	ND	26 698
	Nombre de jugements supplétifs de naissance rendus	42 240	600	133 410
	Nombre de naissances enregistrées par zone cible			95
	Nombre de centres/ONG appuyés		200	95
	Nombre de logements sociaux créés		600	96
	Nombre d'ONG recensés	50		600

5.3.4.3.2. Analyse des résultats

Concernant l'objectif spécifique visant à promouvoir la culture de prise en compte de la dimension Population/Genre/Environnement dans les stratégies et programmes de développement, les objectifs sont réalisés à 81% sur le nombre de responsables et techniciens formés en matière de population et de planification de développement.

Pour ce qui concerne la promotion de la dimension Population/genre/environnement dans les stratégies et programmes de développement, le pourcentage des femmes dans le processus de prise de décision demeure encore très faible malgré les actions de sensibilisation y relatives. Toutefois, une meilleure planification des activités a pu être réalisée et la mise en place des structures et mécanismes institutionnels au niveau des provinces est en cours.

S'agissant de la mise en œuvre des programmes de développement social, une tendance vers une prise de conscience généralisée sur les responsabilités de la communauté et notamment des opérateurs économiques envers les personnes âgées a pu être constatée. Les résultats obtenus pour le nombre de carte verte distribuée atteignent 88% de ceux réalisés en 2005. Une amélioration du bien être et des conditions matérielles des familles les plus démunies est palpable.

Malgré les actions tangibles effectuées dans l'appui aux ménages défavorisées, les résultats obtenus demeurent toutefois insuffisants eu égard au volume limité des financements disponibles ainsi qu'à la dégradation de la situation économique de la population tant urbaine que rurale.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.3.4.4. Sous-programme : Filets de sécurité

Les objectifs spécifiques au titre du sous-programme sont de (i) améliorer la qualité de vie des ménages les plus démunis, (ii) améliorer le milieu de vie de la communauté (iii) créer des emplois permanents et améliorer le revenu des paysans et (iv) renforcer la capacité des communes

5.3.4.4.1. Tableau des indicateurs

Tableau 55 : Indicateurs Filets de Sécurité

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Améliorer la qualité de vie des ménages les plus démunis	<u>Spécifiques</u> Nombre d'emplois créés	ONN 215 750 P/J CCPREAS 2 300 225 h/J	ONN 760 000 P/J CCPREAS 2 340 000 h/j	ONN 796 000 P/J CCPREAS 1 727 634 h/j
	Nombre de bénéficiaires	ONN 13 794 dont 7 230 femmes	ONN 35 600 PAM 53 015	ONN 37 272 PAM 30 458
	CTD touchés	ONN 12 régions CCPREAS 57 districts (emplois temporaires) 16 districts (reboisement)	ONN 22 régions CCPREAS 65 districts (emplois temporaires) 15 districts (reboisement)	ONN 22 régions CCPREAS 61 districts
	Superficie reboisée	CCPREAS 282 ha	CCPREAS 500 ha	CCPREAS 19,5 ha
Améliorer le milieu de vie de la communauté	<u>Spécifiques</u> Nombre d'infrastructures construites/réhabilitées	CCPREAS 298 (252 infrastructures + 46 bâtiments)	CCPREAS 181 (156 infrastructures + 25 bâtiments)	CCPREAS 208 (186 infrastructures + 22 bâtiments)
	<u>Intermédiaires</u> ONN Canaux d'irrigation et de drainage réhabilités Réhabilitation piste Aménagement de nouvelles surfaces de culture Réhabilitations puits Réhab/constr. passerelles Bassin de retenue d'eau PAM Canaux d'irrigation et de drainage réhabilités Réhabilitation piste Réhabilitation de retenue d'eau Enlèvement des cactus rouges	72 adductions d'eau ONN 53 457 ml 53 509 ml 117 ha 8 - - 260 km 505 km 240 000m3 1 470 000 m3	104 adductions d'eau ONN PAM 260 km 505 km 240 000m3 1 470 000 m3	63 adductions d'eau ONN 269 450 ml 7 440 ml 20 ha 10 puits 41 U de 4ml en moy 7 000 m3 PAM 240 km 499 km 230 220 m3 1 386 311 m3
Créer des emplois permanents et améliorer le revenu des paysans	Nombre d'emplois permanents	CCPREAS 347	CCPREAS 750	CCPREAS 225

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.3.4.4.2. Analyse des résultats

Dans le cadre de la réalisation des activités visant à améliorer la qualité de vie des ménages les plus démunis, les objectifs ont été généralement atteints pour le CCPREAS, voire même dépassés pour l'ONN malgré le retard dans le déblocage des fonds au début de l'année qui a obligé les intervenants à reporter certaines activités pour l'année suivante : (i) nombre d'emplois créés : CCPREAS (73%), ONN (104%) ; (ii) nombre de bénéficiaires ONN (104%) ; (iii) nombre de CTD touchés : 93% pour le CCPREAS (districts) et 100% pour l'ONN (régions)

Quant à l'amélioration du milieu de vie de la communauté par le biais de la construction/réhabilitation d'infrastructures, les résultats palpables ont été enregistrés grâce aux activités de l'ONN, du CCPREAS, du FID et du PAM, notamment la réalisation de 114% des objectifs de l'année pour le CCPREAS.

5.3.4.5. Sous-programme : Réponse aux chocs

L'objectif spécifique à atteindre est de répondre et prévenir aux effets des cataclysmes naturels ou aux chocs socio-économiques.

5.3.4.5.1. Tableau des indicateurs

Tableau 56 : Indicateurs Réponse aux chocs

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Répondre et prévenir aux effets des cataclysmes naturels ou aux chocs socio-économiques	Nombre des infrastructures reconstruites et réhabilitées		(FID) 53	(FID) 53
	Nombre de bénéficiaires : Nombre des emplois Hommes/jours créés	1 135 388 (FID)	599 200	533 118

5.3.4.5.2. Analyse des résultats

Les actions menées par le FID au titre du sous-programme ont porté sur la reconstruction et la réhabilitation de bâtiments administratifs endommagés et la création d'emplois à travers des actions de protection sociale (HIMO). Pour l'année 2006, les objectifs sont atteints à 100% pour la réhabilitation d'infrastructures. Pour la création d'emplois non permanents, 88% des objectifs sont réalisés ce qui équivaut à 50% des réalisations en 2005.

5.3.5. PROGRAMME 15. VALORISATION DE LA DIVERSITE CULTURELLE

5.3.5.1. Sous-programme : Culture

Au niveau du sous-programme Culture, les objectifs spécifiques consistent à : (i) prendre en compte la dimension culturelle pour le développement, (ii) promouvoir la diversité culturelle, (iii) préserver/sauvegarder et valoriser les diversités culturelles, (iv) mettre en place les bases de l'industrie culturelle et encourager le développement des arts, (v) promouvoir une politique d'édition et de lecture publique, et (vi) améliorer le mode de gestion du secteur culture

5.3.5.1.1. Tableau des indicateurs

Tableau 57 : Indicateurs Culture

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Prendre en compte la dimension culturelle pour le développement	Nombre de campagnes de plaidoyer réalisées	0	4	1
	Nombre d'études et de recherches réalisées	3	1	1
Promouvoir la diversité culturelle	Nombre de campagnes de sensibilisation effectuées	2	7	2
	Nombre de cérémonies créées/appuyées	4	10	2
	Nombre de Trésors Humains Vivants inventoriés	0	10	0
Préserver/sauvegarder et valoriser les diversités culturelles	Nombre de sites culturels répertoriés et valorisés		10	6
	Nombre de célébrations effectuées	8	6	3
	Nombre de participation malgache à des manifestations culturelles	16	2	2

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
Mettre en place les bases de l'industrie culturelle et encourager le développement des arts	Nombre de Maisons de culture mises en fonction	0	1	0
Promouvoir une politique d'édition et de lecture publique	Nombre de bibliothécaires formés	2	50	36
	Nombre de matériels informatiques acquis	1	4	0
Améliorer le mode de gestion du secteur culture	Nombre de coopérations effectives	9	ND	ND

5.3.5.1.2. Analyse des résultats

Des résultats positifs ont été obtenus dans la mise en œuvre de l'objectif portant sur la prise en compte de la Culture dans le processus de développement, notamment dans l'approche culturelle de la prévention de l'IST/SIDA et dans la lutte anti-tabagisme et contre la drogue (sous forme d'exposition)

Concernant les autres objectifs spécifiques, des résultats tangibles ont été enregistrés notamment une meilleure connaissance de la diversité culturelle, la valorisation de la diversité et de l'identité culturelles malgaches, le renforcement des capacités des agents en matière de culture, l'incitation de l'intérêt de population à la lecture et le renforcement de la coopération et du partenariat.

5.3.5.2. Sous-programme : Jeunesse

Les objectifs spécifiques au titre du sous-programme sont de ; (i) renforcer l'encadrement des jeunes, et (ii) intégrer la jeunesse au développement

5.3.5.2.1. Tableau des indicateurs

Tableau 58 : Indicateurs Jeunesse

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
- Renforcer l'encadrement des jeunes	- Nombre de Maisons de jeunes mises en place et opérationnelles	6 Maisons de jeunes	12 Maisons de jeunes réhabilitées	02 maison de jeune réhabilitée 03 maisons de jeunes opérationnelles
	- Conseil des jeunes mis en place à tous les niveaux : Communaux – régionaux – national		122 conseils communaux et régionaux de jeunes	105 conseils communaux de jeunes 105 Conseils communaux de jeunesse 7 conseils régionaux de jeunesse & conseil national de jeunesse
- Intégrer la jeunesse au développement	- Nombre de jeunes surtout ruraux orientés dans des actions de développement		300 jeunes mobilisés, formés, et orientés dans les actions de développement	159 jeunes dans les actions de développement

5.3.5.2.2. Analyse des résultats

Au niveau des interventions touchant la Jeunesse, l'adoption d'un comportement responsable chez les jeunes vulnérables est actuellement constatée. Ce résultat a été acquis grâce notamment à la finalisation et l'envoi des guides d'animation et de gestion des maisons de jeunes et à la mise en œuvre d'actions d'encadrement des jeunes par le biais de la mise en place à tous les niveaux (communal, régional, national) des conseils de jeunes. Il est à remarquer que seulement 51% des objectifs sur le nombre de jeunes mobilisés, formés et orientés dans les actions de développement sont atteints et ce, à cause d'une faible offre de financement par rapport à la demande. Par ailleurs, en vue d'améliorer l'efficacité des interventions, le renforcement de la sensibilisation au niveau régional et du système de collecte d'informations s'avère nécessaire.

5.3.5.3. Sous-programme : Sports

Les objectifs à atteindre sont de promouvoir le sport pour tous et la pratique sportive traditionnelle et d'appuyer la pratique sportive de haut niveau.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

5.3.5.3.1. Tableau des indicateurs

Tableau 59 : Indicateurs Sports

Objectifs spécifiques	Indicateurs	2005	2006	
			Objectifs	Réalisations
- Promouvoir le sport pour tous et la pratique sportive traditionnelle	- Nombre de plateaux sportifs construits	11 plateaux sportifs	05 plateaux sportifs	05 plateaux sportifs
- Appuyer la pratique sportive de haut niveau	- Nombre des jeunes athlètes sélectionnés et formés	348 athlètes	250 jeunes athlètes, sélectionnés et formés	314 jeunes athlètes formés
	- Banque de matériels de sport	ND	ND	ND
	- Stades et piscines construits	9 stades	6 stades réhabilités 2 gymnases	6 stades 2 gymnases
	- Centres de Perfectionnement Sportifs créés		03 CPPS créés opérationnalisés	02 CPPS opérationnalisés

5.3.5.3.2. Analyse des résultats

Concernant l'objectif spécifique sur la promotion du sport pour tous et la pratique sportive traditionnelle, 100% des objectifs sont réalisés pour la construction des 5 plateaux sportifs.

Pour l'appui à la pratique sportive de haut niveau, les résultats obtenus portent sur la formation de haut niveau pour les athlètes sélectionnés (130%) et l'opérationnalisation des Centres de Perfectionnement et de Promotion Sportifs ou CPPS (70%). Les objectifs fixés pour l'année pour la réhabilitation de 6 stades et de 2 gymnases sont atteints à 100%.

D'une part, une amélioration de la pratique des sports par la population est actuellement constatée et d'autre part, des athlètes de haut niveau ont bénéficié d'une meilleure préparation en vue de la participation de Madagascar aux prochains 5è jeux de la CJSOI.

6. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES RÉALISATIONS RÉGIONALES

Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du DSRP pour l'année 2006, des réunions techniques ont été tenues dans les Chefs lieux de Régions durant les mois de février et mars 2007. Ces réunions techniques avaient pour objectif principal de collecter les informations et données pertinentes relatives à la mise en œuvre au niveau régional. Elles constituent par ailleurs des occasions pour partager avec les Autorités et Responsables Régionaux les progrès accomplis dans la mise en œuvre du DSRP durant le premier semestre 2006 sur le plan tant national que régional. Les missions de suivi du DSRP dans les régions ont permis aussi la conduite d'un certain nombre d'analyses relatives au niveau régional :

- résultats des Programmes de mise en œuvre du DSRP ;
- systèmes de suivi et d'évaluation opérationnels ;
- capacités des structures et services décentralisés/déconcentrés en matière d'élaboration d'indicateurs de suivi des programmes de développement ;
- opinions et appréciations des Autorités et Responsables régionaux sur le processus DSRP.

Les résultats de ces analyses permettent de tirer les leçons de l'expérience du processus DSRP et permettant ainsi d'apporter les améliorations nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi-évaluation du MAP.

Performance générale des programmes de développement au niveau régional :

Des résultats significatifs ont été obtenus au niveau régional pour les trois axes stratégiques du DSRP. Ces résultats ont pu être obtenus grâce à la conjugaison des efforts et activités réalisés dans le cadre des programmes sectoriels et des programmes régionaux de développement. En effet, l'année 2006 peut être caractérisée par le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des Régions à travers notamment la mise en place et l'opérationnalisation des Directions Régionales en charges des principaux secteurs économiques (Développement rural, Infrastructures) et sociaux (Education, Santé).

Par rapport aux performances de l'année 2005, une baisse conjoncturelle des niveaux d'activités est cependant observée dans la plupart des services administratifs au niveau déconcentré. Cette situation pourrait s'expliquer par : (i) le blocage d'une partie du budget général de l'Etat opéré au mois de juin 2006, et (ii) les mesures de délestage prises par la JIRAMA dans plusieurs localités. Ces contraintes s'ajoutent aux manques de moyens adéquats des CTD tant en personnel qu'en ressources technologiques et financières

6.1. GOUVERNANCE

En matière de bonne gouvernance, les réalisations significatives qui méritent d'être soulignées concernent notamment :

- la décentralisation/déconcentration ;
- la sécurité publique ;
- la justice ;
- la gestion budgétaire ; et
- le recouvrement fiscal.

Dans le domaine de la Décentralisation/ Déconcentration, il importe de mentionner la réalisation du programme d'appui au renforcement des capacités des Collectivités Territoriales Décentralisées: appui des communes surtout en matière de maîtrise d'ouvrage communal, de gestion budgétaire et de recouvrement fiscal (Haute Matsiatra, Ihorombe, Sava, Itasy, Atsimo Atsinanana, Anosy), construction de 22 bâtiments pour les nouvelles communes dans la région Boeny; appui des régions par la mise en place d'Unités de Gestion de l'Information Régionale (Amoron'i Mania, Alaotra Mangoro) ;

En ce qui concerne la Sécurité urbaine, des mesures spécifiques ont été prises pour le renforcement de la Sécurité de Proximité et de la Surveillance de Territoire dans la plupart des Régions. Dans la Région Atsinanana, ces mesures se traduisent par : (i) l'augmentation de 16% par rapport à l'année 2005 du taux des affaires reçues et traitées, (ii) une recette d'amende s'élevant à 188.5 Millions d'Ariary en 2006. Le taux de criminalité est réduit de 40% par rapport à l'année 2005 dans les régions Betsiboka, Sofia. Pour la sécurisation rurale, l'implantation des Détachements Autonomes de Sécurité (DAS) s'est poursuivie, surtout dans les régions Boeni, Sofia et Melaky. Une diminution de taux de criminalité de 10% a été enregistrée dans les régions Betsiboka, Boeny, Sofia grâce aux Tournées Policières Générales (TPG), à la généralisation de l'auto défense villageoise (ADV) et aux marches manœuvres de sécurisation rurale. Le taux de récupération des bœufs volés est de 61,72% dans la région Atsimo Andrefana. Les Forces Armées

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

ont par ailleurs contribué au développement rural par la mise en place du Service Militaire d'Action au Développement (SMAD) dans quelques régions (Sofia, Analanjirofo, Amoron'i Mania)

En matière de Justice, l'année 2006 est surtout marquée par l'opérationnalisation des Tribunaux Administratifs et Financiers au niveau de six Chefs lieux de faritany, et la poursuite de l'effort d'accélération du traitement des dossiers. A titre d'illustration, 75 % des dossiers en souffrance ont été traités dans la Région d'Ihorombe, 40% pour la région Betsiboka, et 90% pour la Région Alaotra Mangoro, soit un accroissement de 30% par rapport à l'année 2005. Pour l'administration pénitentiaire, l'objectif consiste à réduire le taux de mortalité carcérale. Ce taux est descendu jusqu'à 0,01 % en 2006 dans la Région Alaotra Mangoro contre 1,6 % en 2005, pour la région Sofia 0,72% en 2006 par rapport à 2,51% en 2005.

Dans le domaine de la gestion des finances publiques, l'opérationnalisation du SIGFP a permis entre autres l'amélioration du taux d'exécution budgétaire : 82, 3% dans la région Haute Matsiatra ; l'amélioration du taux de recouvrement fiscal soit 99 % représentant une recette de Ar 4,7 milliards pour Haute Matsiatra, 127 % soit Ar 78,9 milliards pour Analamanga, 86,41% soit Ar 76, 7 milliards pour Betsiboka, et 89 % soit Ar. 5 milliards pour Boeny.

6.2. ECONOMIE

En matière de gestion économique et budgétaire, les réalisations jugées les plus pertinentes au cours de l'année 2006 concernent surtout :

- l'élaboration et la mise à jour des documents sur les indicateurs régionaux et l'inventaire socio-économique des régions et des districts ;
- l'opérationnalisation du Programme Promotion de l'emploi et des Revenus par la mise en place de la Mission Inter communale Régionalisée (MIR) ;
- la relance de l'exploitation minière.

Dans le domaine du Développement rural, les résultats les plus remarquables concernent :

- l'augmentation de la production rizicole : les objectifs pour 2006 ont été globalement atteints dans les régions Bongolava, Analanjirofo, Haute Matsiatra, Analamanga, Bongolava et Alaotra Mangoro ;
- la diversification des productions agricoles surtout par des cultures vivrières. A titre d'illustration, dans la région Haute Matsiatra, il est à noter une production de près de 11.000 tonnes de pomme de terre, de 5.500 tonnes d'arachide, 9.700 tonnes de haricot, 12.600 tonnes de maïs ;
- la sécurisation foncière : 1.250 titres, 750 titres, 290 titres, 1.632 titres, et 102 titres ont été établis et distribués en 2006 respectivement dans les régions Analanjirofo, Amoron'i Mania, Haute Matsiatra, Analamanga, Diana et Alaotra Mangoro ;
- la production halieutique d'eau douce avec une croissance d'un peu plus de 2% dans les régions Haute Matsiatra, Amoron'i Mania, Analamanga, Betsiboka et Ihorombe.

Pour le secteur des mines, des efforts louables ont été réalisés en matière de fiscalité minière. Le taux de recouvrement fiscal passe de 50% en 2005 à 89,95% soit Ar. 213,3 millions dans la région de Boeny, à 61,56% dans la région Analamanga avec une valeur des exportations des pierres industrielles atteignant Ar. 19.5 milliard, et à 40% dans la région Diana. La normalisation de la filière se poursuit par l'octroi des 39 permis, 79 permis, 96 et 149 permis respectivement dans les régions de Diana, Atsimo Andrefana, Boeny et Analamanga.

En ce qui concerne le tourisme, le résultat est mitigé. En effet, si une tendance à l'augmentation de flux de touristes a été constatée dans certaines régions du sud et de l'ouest de Madagascar, une baisse par rapport aux résultats prometteurs de l'année 2005 est notée pour les Régions de la côte est de l'Ile. Cette baisse a pour cause principale l'épidémie de la dengue et du chikungunya qui a frappé les régions Atsinanana et Analanjirofo.

Pour le secteur travaux public et transport, les Directions régionales nouvellement créées se concentrent sur l'entretien routier et le désenclavement des districts. Des routes nationales ou provinciales ont été entretenues au cours de l'année 2006, respectivement 2.022 km, 1.558 km, 1.500 km, 465 km, et 267 km dans les régions Diana, Atsimo Andrefana, Analamanga, Betsiboka et Boeny. Concernant le désenclavement, le traitement des points noirs a été effectué à 62% soit 1.624 km dans la région Atsimo Andrefana, 154 km de pistes rizicoles réhabilitées dans la région Bongolava.

Dans le cadre du programme promotion de l'emploi et des revenus, l'objectif consiste à promouvoir la formation professionnelle et la création d'emploi. La Mission Inter communale Régionalisée (MIR) a pu généré 823 emplois dans la région de Vakinankaratra et 1.761 pour la région Bongolava.

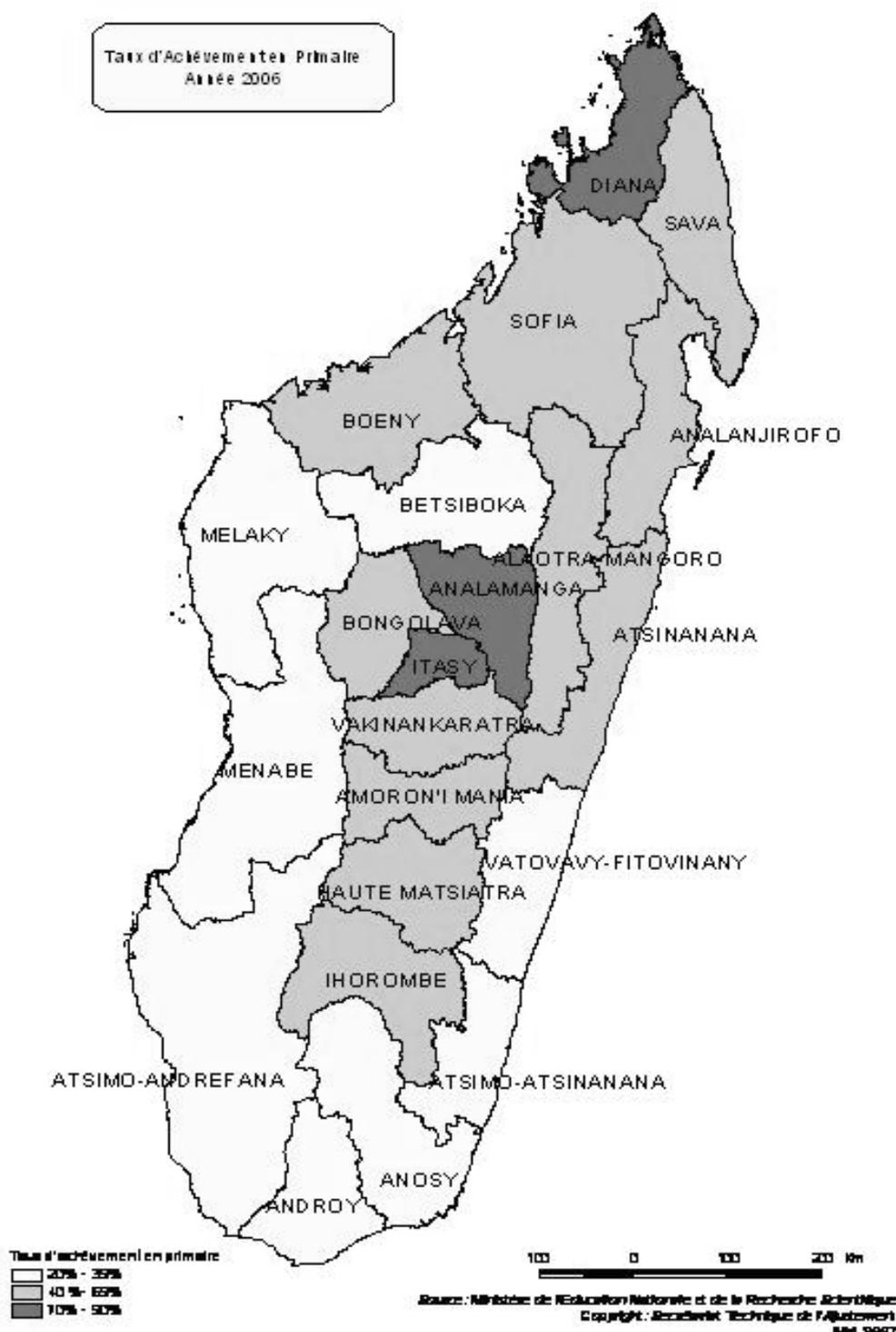
Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

6.3. SOCIAL

Dans le domaine social, les réalisations les plus pertinentes au cours de l'année 2006 concernent les secteurs de l'éducation, de la santé et de la culture.

Pour le Programme Education pour Tous, la plupart des objectifs pour 2006 ont été globalement atteints au niveau des régions. Les résultats les plus pertinents portent notamment sur l'amélioration de la qualité de l'éducation fondamentale reflétée par la conjugaison de l'amélioration du Taux d'achèvement et de la réduction du pourcentage de redoublement au niveau du primaire. Les Cartes N°1 et 2 présentent les situations des 22 Régions par rapport à ces taux pour l'année scolaire 2005-2006.

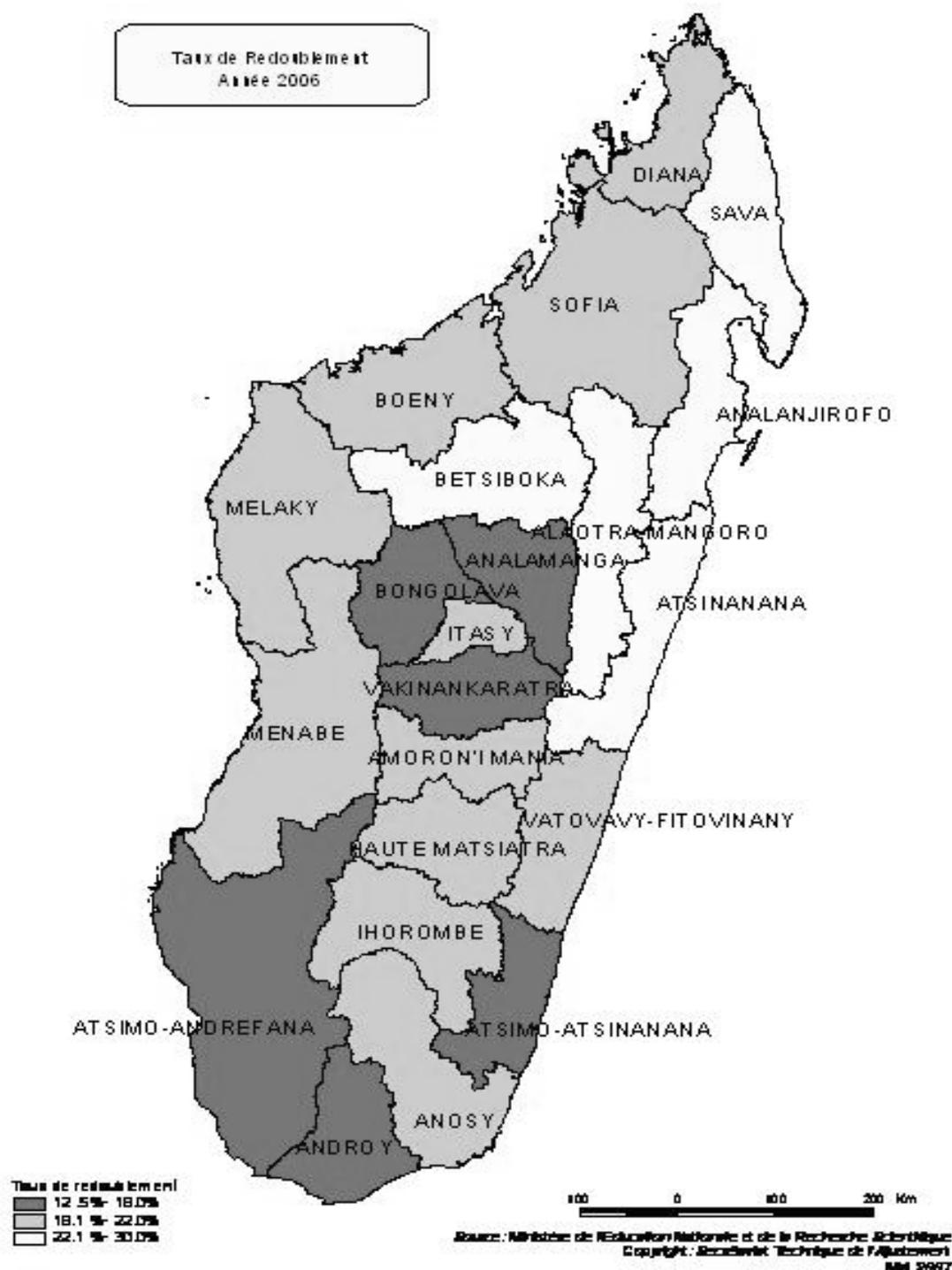
Carte 1 : Taux d'Achèvement du Primaire des 22 Régions, 2005 - 2006



Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Cette carte indique que, par rapport à la valeur de la moyenne nationale de 63%, trois Régions, à savoir Itasy, Diana et Analamanga ont vu leurs Taux d'achèvement du primaire supérieur à 70%. Ces bonnes performances traduisent une meilleure qualité de l'éducation fondamentale dans ces Régions et résultent notamment de la conjugaison des efforts en matière d'amélioration de l'encadrement des élèves en général, et des compétences des maîtres en particulier. Ces bons résultats restent à multiplier, en particulier aux niveaux des 7 autres Régions qui ont des taux d'achèvement du primaire relativement faibles (inférieur à 40%).

Carte 2 : Pourcentage de Redoublement dans le Primaire des 22 Régions ; 2005 - 2006



Concernant l'autre indicateur de la qualité de l'éducation fondamentale relatif au pourcentage de redoublement dans le primaire, d'important effort reste à déployer. En effet, pour un objectif national de 15% en 2006, le résultat en est de 19,8% et seules 6 Régions ont des pourcentages de redoublement compris entre 12,5% et 18% (Androy, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana, Vakinakaratra, Itasy et Analamanga).

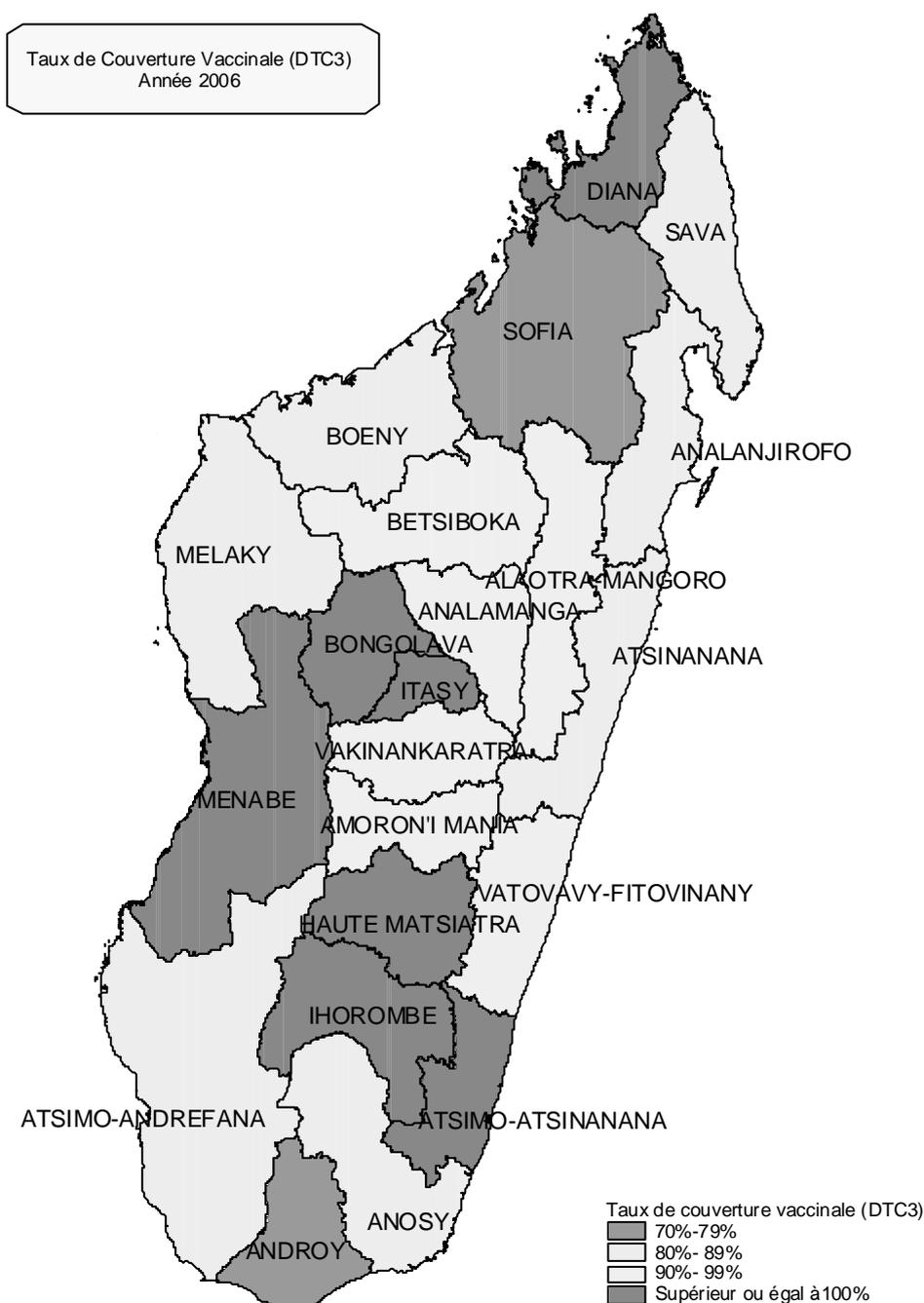
Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Des mesures spécifiques d'amélioration devraient être renforcées, en particulier dans les 5 Régions qui ont des pourcentages de redoublement supérieur à 22%, à savoir : Sava, Betsiboka, Alaotra Mangoro, Analanjirofo et Atsinanana

Dans le secteur Santé, grâce à la généralisation de l'approche RRI, des résultats pertinents ont été enregistrés dans plusieurs régions. Les activités qui ont les plus d'impacts concernent notamment : (i) la promotion de la santé de la mère et de l'enfant (campagne de vaccination, planning familial), et (ii) l'amélioration de l'accès des populations aux services de santé de qualité.

La Carte 3 montre les situations des 22 régions par rapport au niveau de Taux de Couverture Vaccinale en DTC3.

Carte 3 : Taux de Couverture Vaccinale en DTC3



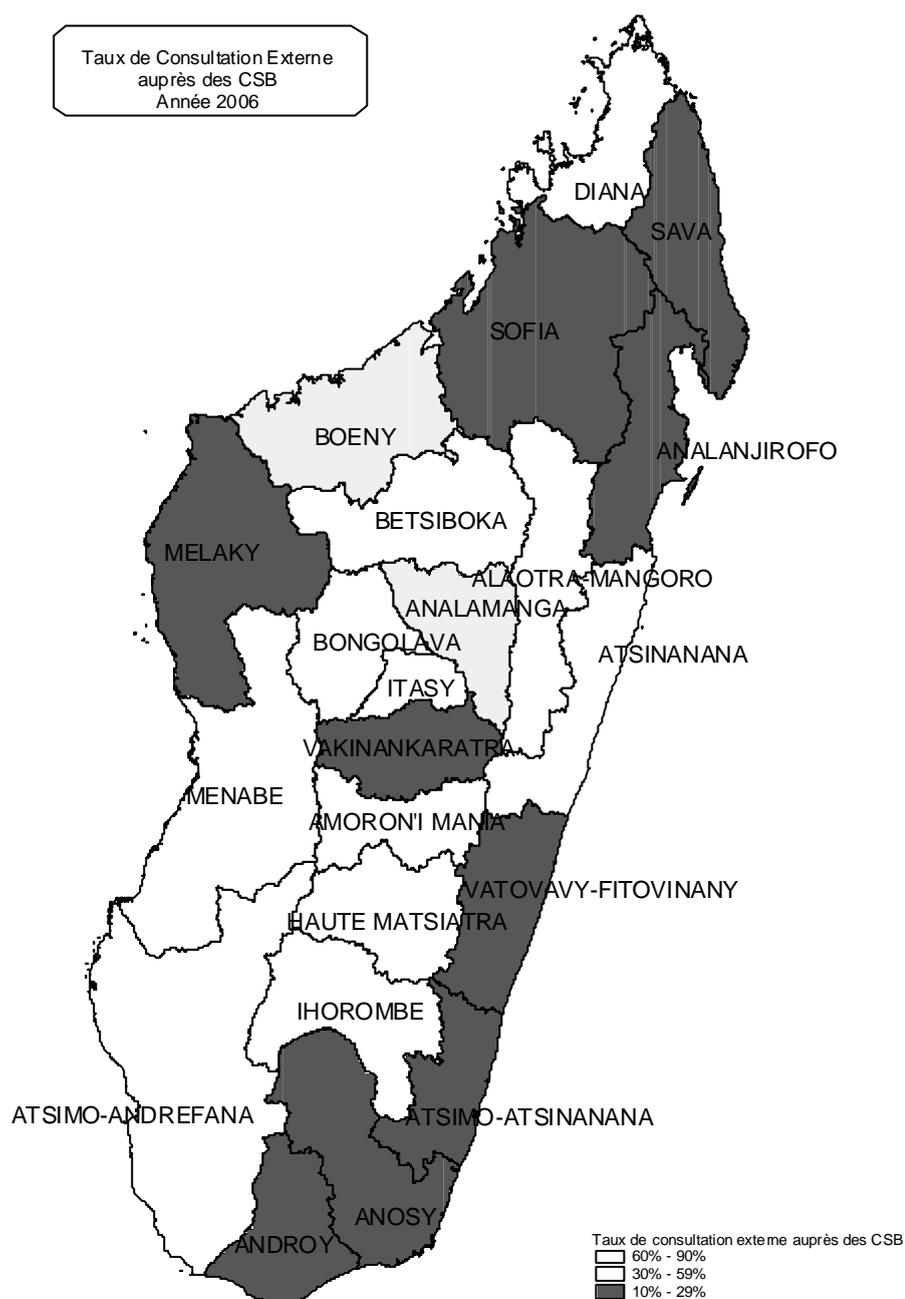
Source: Ministère de la Santé, du Planning Familial et de la Protection Sociale
Secrétariat Technique de l'Ajustement
Avril, 2007

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

Cette carte montre que 7 Régions sur les 22 enregistrent de bonnes performances avec leurs Taux de Couverture Vaccinale (TCV) supérieurs ou égal à 100%. Ces performances résultent de l'intégration des activités prioritaires telles que la distribution des Moustiquaires Imprégnées Durables (MID) avec les activités de vaccination. Il importe de noter aussi la forte mobilisation et la motivation communautaire. Il est à rappeler que le TCV moyen national pour 2006 est de 95,6% contre 82% en 2003. En 2006, six régions ont des TCV compris entre 90% et 99% et seules deux régions ont leurs TCV inférieurs à 80% (Sofia et Androy). Pour les régions à faible performance, cette situation vient essentiellement de la faible couverture sanitaire et de la situation d'enclavement, associée à une insuffisance d'agents de santé sur terrain.

La Carte 4 présente la configuration des 22 régions suivant le niveau d'accès des populations aux services de santé de base. L'indicateur étudié concerne le Taux de consultation externe auprès des Centres de Santé de Base (CSB).

Carte 4 : Niveau d'accès des populations aux services de santé de base



Source: Ministère de la Santé, du Planning Familial et de la Protection Sociale
Secrétariat Technique de l'Ajustement
Avril, 2007

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

D'après cette Carte, 2 régions (Analamanga et Boeny) sur 22 présentent un Taux de consultation externe supérieur ou égal à 70%. Cette bonne performance résulte du management de qualité des prestations des services au niveau des CSB, soutenu par les partenaires tels que GTZ pour la région Boeny. Il est à noter aussi une meilleure disponibilité des agents de santé qualifiés dans ces régions. En effet, plus d'un tiers du total des effectifs du Ministère chargé de la santé exercent dans la région Analamanga. Il est rappelé que le taux moyen national est de 32 % pour l'année 2006, contre 57 % en 2003. Pour l'année 2006, huit régions affichent un taux inférieur à 25%. Cette faible performance s'explique notamment par deux facteurs majeurs, à savoir : (i) l'inexistence d'un système de motivation et l'insuffisance du personnel, et (ii) l'état délabré des infrastructures de certains CSB.

Dans le domaine culturel, la tenue des festivals régionaux a permis de valoriser les diversités culturelles. A titre d'illustration, Donia et Kabiry dans la région Diana et Volambetohaka dans l'Amoron'i Mania. Ces manifestations sont institutionnalisées par les autorités régionales et ont bénéficié du soutien des Partenaires publics et privés dont en particulier le ministère chargé de la Culture.

7. PRINCIPALES LECONS

En dépit d'importants résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du cycle de programmation DSRP, l'analyse et la synthèse des informations et données collectées ont permis de déceler la persistance de faiblesses et contraintes majeures pour un développement rapide et durable. Parmi les principales problématiques de la mise en œuvre du DSRP, les faits ci-après méritent une attention particulière.

La croissance économique réalisée par Madagascar, d'un taux moyen annuel de 5% durant le cycle DSRP, est insuffisante pour entraîner un impact significatif sur la réduction de la pauvreté. Même si le taux de pauvreté a diminué de 6,1 points entre 2003 et 2006 en passant de 73,6% à 67,5%, à l'issue de la période de mise en œuvre du DSRP, près de deux tiers de la population vivent encore dans des conditions de vie précaires avec un revenu moyen inférieur au seuil de pauvreté qui est évalué à 338 272 Ariary par an et par individu en 2006.

L'amélioration des conditions de vie des populations, en général, et des populations rurales en particulier est notable. Les objectifs globaux du DSRP en la matière ne sont pas cependant totalement atteints. Cette situation pourrait s'expliquer par la conjugaison des principaux facteurs déterminants de la pauvreté. Les chocs exogènes comprennent la flambée du prix du pétrole sur le marché international et les dégâts provoqués par des catastrophes naturelles. En effet, les cyclones qui frappent régulièrement le pays, rendent vulnérables les populations des régions sensibles et anéantissent les efforts de production et construction.

En ce qui concerne les facteurs internes, les niveaux de productivité, de compétitivité et d'investissement du secteur privé en général, et du secteur agricole en particulier, restent au bas niveau ; ce, comparativement à ceux des autres pays de la région (partie australe de l'Afrique et Océan Indien). Cette situation résulte notamment : (i) du faible niveau d'instruction et de qualification d'une partie importante de la main d'œuvre dont à peu près la moitié est analphabète, et (ii) des difficultés d'accès aux informations, aux marchés, aux infrastructures économiques de base (transports et énergie) et aux services financiers. La sécurité n'est pas encore garantie notamment en milieu rural.

Un autre facteur déterminant de la pauvreté et qui ne s'est pas beaucoup amélioré durant le cycle DSRP concerne la pression démographique. En effet, par rapport au niveau de revenus, la taille moyenne des ménages reste élevée. En 2006, la fécondité est assez importante avec une descendance moyenne de l'ordre 5 enfants par femme.

Un aspect particulier de la situation de pauvreté concerne la disparité, d'une part, entre les milieux urbains et ruraux (les taux de pauvreté en 2006 sont respectivement de 50,3% et 72,3%) et d'autre part, entre les Régions (les ratios de pauvreté dans les régions varient entre 41,8% et 82,2% en 2006).

Les autres faiblesses qui restent à surmonter à l'issue du cycle DSRP concernent les contraintes de capacités et de ressources à tous les niveaux :

- les capacités de leadership ainsi que les capacités d'élaboration, de coordination, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques publiques sont faibles tant au niveau central qu'aux niveaux sectoriel et décentralisé ; d'où l'efficacité assez limitée des actions gouvernementales ;
- les ressources financières publiques externes et internes (recettes fiscales) mobilisées sont insuffisantes par rapport à l'ampleur des efforts de développement ; le taux de pression fiscale stagne autour de 11% ;
- les capacités techniques et financières des Collectivités Territoriales Décentralisées (Régions et Communes) et des Services Techniques Déconcentrés restent faibles ;
- les niveaux d'implication et de participation des populations locales dans les processus de prise de décision et de pérennisation des acquis ne sont pas encore appréciables.

Il importe de souligner que le traitement de l'ensemble de ces faiblesses et problématiques est prévu dans le MAP à travers les priorités, les huit engagements et les défis qui y sont clairement définis. L'enjeu consiste à assurer la mise en œuvre effective des orientations et actions prioritaires du MAP. Aussi, des résultats plus promettant devraient –ils être obtenus dans le cadre du nouveau cycle de programmation du MAP compte tenu des nombreuses innovations introduites. A ce titre, le MAP prévoit, entre autres, l'application des valeurs directrices suivantes : (i) le professionnalisme, (ii) le leadership partagé, (iii) le renforcement des capacités, (iv) la participation et la coopération, (v) l'utilisation des ressources, (vi) la compétitivité et (vii) la détermination de réussir.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

L'atteinte de objectifs du MAP dans son ensemble et le redressement des faiblesses constatées durant le cycle de programmation DSRP, devrait s'appuyer sur la capacité nationale d'élaborer et d'exécuter le Plan de mise en œuvre du MAP qui devrait clarifier et définir notamment :

- les systèmes et mécanismes institutionnels à mettre en œuvre à tous les niveaux pour assurer efficacement le pilotage, la coordination, le suivi -évaluation et la communication du processus MAP ; ces systèmes devraient intégrer, non seulement la dimension décentralisation en responsabilisant davantage les acteurs régionaux et locaux, mais également la gestion des risques et des chocs exogènes permettant d'atténuer significativement la vulnérabilité des populations ;
- les processus et modalités de mobilisation, d'allocation, de gestion et de contrôle des ressources financières aux niveaux des Institutions, des Secteurs et des Collectivités Territoriales Décentralisées (Régions et Communes) ;
- le Plan d'actions en matière de renforcement des capacités aux niveaux central, sectoriel et décentralisé intégrant notamment les programmes d'appui des Partenaires Techniques et Financiers en la matière ;
et
- les Stratégies et mécanismes de redistribution des fruits de la croissance pour un développement harmonieux et équilibré des 22 Régions.

8. SUIVI ET EVALUATION

8.1. ORGANISATION

La Cellule Technique du DSRP, a assuré tout le pilotage du processus d'élaboration et de suivi-évaluation du DSRP. Elle est composée de hauts fonctionnaires, d'élus locaux, des représentants du secteur privé et de la société civile.

Le Secrétariat Technique de l'Ajustement (STA), secrétariat permanent de la Cellule Technique, a dirigé tous les travaux techniques de suivi et d'évaluation du DSRP. Le STA, dirigé par un Secrétaire Général, est une équipe multidisciplinaire travaillant dans les domaines de la macro-économie, infrastructures, secteurs sociaux, gouvernance, économie, développement rural et environnement. Les travaux ont consisté à assurer les collectes des informations relatives à la mise en œuvre du DSRP au niveau des Ministères et des institutions au niveau central et décentralisé, le traitement et l'analyse des données, et enfin la rédaction des rapports.

Les trois groupes thématiques mis en place dans le cadre des travaux de suivi et d'évaluation : « Gouvernance », « Production/Investissement » et « Social » ont travaillé activement et régulièrement pour le suivi de la mise en œuvre du DSRP, avec la participation des ministères techniques, des représentants du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers, suivant le principe du Partenariat Public Privé et du processus participatif.

Durant toute la phase de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du DSRP de 2003 à 2006, des ateliers thématiques ont été organisés périodiquement tous les trois mois au niveau central avec les Ministères, projets, programmes, secteur privé, société civile et les partenaires techniques et financiers.

Au niveau décentralisé, des réunions techniques régionales semestrielles ont été organisés dans les Chefs-lieux de province, avec la participation de tous les services déconcentrés (Directions Interrégionales, Directions Régionales et Services Provinciaux. Lors de la collecte des informations relatives à la mise en œuvre du DSRP pour l'année 2006, les réunions techniques ont été organisées au niveau des 22 Régions.

Ces ateliers ont permis de collecter les réalisations aux niveaux central et régional sur la mise en œuvre du DSRP, de présenter et de distribuer les différents rapports élaborés relatifs à la mise en œuvre du DSRP, et de valider auprès des Ministères concernés les résultats des analyses et traitements des données collectées.

8.2. METHODOLOGIE ET OUTILS

Après la mise à jour du DSRP, effectuée au mois de juin 2005, 15 programmes de mise en œuvre du DSRP ont été identifiés pour la mise en œuvre. A cet effet, les méthodologies de travail avec les outils dans le cadre du suivi du DSRP ont été améliorées au fur et à mesure de l'évolution du processus.

Pour faciliter l'harmonisation des collectes d'informations relatives aux réalisations des Ministères, un modèle de matrice des réalisations a été élaboré pour la collecte des informations.

Afin d'améliorer les analyses au niveau de chaque programme, des indicateurs spécifiques liés aux objectifs spécifiques des sous-programmes du DSRP et des indicateurs intermédiaires liés aux actions ont été identifiés.

Enfin, au niveau du traitement des informations, des tableaux d'analyses ont été établis par objectif spécifique qui sont basés sur l'analyse des liens entre les résultats obtenus et les actions pertinentes avec les niveaux d'indicateur indicateurs atteints.

8.3. CONTRAINTES

Les principales contraintes rencontrées lors des travaux de suivi de la mise en œuvre du DSRP sont relatives à la faiblesse du système de collecte d'information au sein des différents Ministères, qui malgré l'existence de services ou de directions responsables du suivi-évaluation, n'ont pas encore un système fiable. Ce problème est accentué, au niveau régional par l'absence encore de Directions Régionales opérationnelles au niveau des régions pour la plupart des Ministères.

Par ailleurs, l'identification des indicateurs pertinents au sein des départements n'était pas toujours facile, liée à l'absence de système de collecte d'informations relatives aux indicateurs identifiés. Il a été constaté aussi, le chevauchement de plusieurs systèmes de suivi émanant d'organismes différents et qui alourdissent les travaux des Ministères.

8.4. ACQUIS DU SYSTEME

La mise en place d'un système de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du DSRP depuis 2003 a permis de faciliter et d'améliorer les relations de travail entre les différents partenaires impliqués dans le suivi

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

et l'évaluation du DSRP : Ministères, services déconcentrés, départements et institutions, partenaires techniques et financiers.

Le suivi de la mise en œuvre du DSRP a permis d'améliorer le système de collecte d'informations au niveau national et régional, malgré les problèmes constatés. En effet, l'appropriation par les différents Ministères et les différents services déconcentrés ainsi que les projets et programmes des outils et de la méthodologie de travail est effective. Par ailleurs, ces rencontres ont permis aux Ministères d'échanger des informations inter - sectorielles et de créer des synergies dans la mise en œuvre des programmes. Il y a lieu de citer le cas des secteurs de l'eau avec la santé, le FID et le CEPREAS.

Tout au long du processus de suivi de la mise en œuvre du DSRP, le STA a étroitement travaillé avec l'INSTAT pour le suivi de l'évolution de la pauvreté, des 31 principaux indicateurs de suivi du DSRP et l'enquête de perception des ménages et des communes sur la mise en œuvre du DSRP. Avec la Direction Générale de la Planification, le suivi des performances des grands programmes a toujours été intégré dans les rapports de mise en œuvre du DSRP. Par ailleurs, l'analyse des résultats économiques et financiers a toujours été réalisée conjointement avec le concours de la Direction Générale de l'Economie.

Au niveau des relations avec les partenaires techniques et financiers, un cadre de partenariat a été mis en place pour le suivi de la mise en œuvre du DSRP. Une harmonisation des indicateurs sociaux a pu être réalisée dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Des revues conjointes entre le Gouvernement et les bailleurs de fonds sont tenues deux fois par an aux mois d'avril et de septembre de chaque année.

En 2005, les 15 programmes de mise en œuvre du DSRP ont été mis en cohérence avec le budget programme. De même, on a pu constater la coordination des activités de suivi du DSRP avec le suivi de la Politique Générale de l'Etat, les mesures de réforme et, les revues quadrimestrielles des dépenses publiques.

En 2006, Madagascar a commencé à élaborer le MAP. Le STA a fait partie du comité de pilotage chargé de l'élaboration du MAP et a contribué activement aux consultations nationale et régionale, aux travaux de rédaction du document et aux ateliers de mobilisation au niveau des régions.

8.5. RECOMMANDATIONS

En termes de recommandation, pour le suivi des programmes de développement, la coordination du système de suivi-évaluation au niveau national est à renforcer ainsi que la mise en place d'un système de suivi au niveau régional. Des actions ont déjà été initiées et méritent d'être poursuivies à tous les niveaux avec le renforcement des capacités des responsables nationaux et régionaux : planification des programmes, priorisation des actions, identification des indicateurs, système de collecte d'informations, analyse et traitement des données.

8.6. EVALUATION DU PROCESSUS DSRP

L'évaluation du processus DSRP a été faite à deux niveaux : dans le cadre des l'Enquête Permanente auprès des Ménages pour les ménages et lors des réunions techniques régionales avec les interlocuteurs techniques des services déconcentrés.

Enquête Permanente auprès des Ménages 2005

Selon les résultats de L'INSTAT dans le cadre de l'Enquête Permanente auprès des Ménages 2005 sur la perception du DSRP sur la base de leur perception subjective par la population seulement 13.8% disent avoir entendu parler du DSRP. Les ménages des zones urbaines connaissent mieux le DSRP que ceux des zones rurales avec des proportions respectives de 27,4% et 9,6%.

Une proportion forte des ménages (68%) a répondu que le DSRP était le fruit de l'initiative du gouvernement malgache. Plus élevé est le niveau d'instruction du ménage, plus forte est la proportion des ménages ayant affirmé que le DSRP a été « initié par le gouvernement malgache ». Ce taux passe de 50,2% chez les ménages « sans instruction » à 73,7% parmi ceux ayant le niveau d'instruction « supérieur ».

Une proportion faible des ménages de l'ordre de 29.3% ont répondu que le DSRP reflétait les réalités du pays contre 55.6% qui disent le contraire et 14.5% qui affirment ne pas savoir. La proportion des ménages ayant affirmé que le DSRP reflétait les réalités du pays diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé.

Sur la participation à l'élaboration du DSRP, 17.1% ont affirmé que toutes les entités ont été impliquées dans le processus tandis que 34% ont répondu par la négative et 42.5% ne savent pas. Il est constaté que le taux de réponse négative augmente avec le niveau d'instruction passant de 12,5% chez les

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

ménages sans instruction à 44,6% chez ceux ayant le niveau supérieur. Le taux de réponses affirmatives est relativement plus fort parmi les ménages ayant un niveau d'instruction plus élevé.

Fiche d'évaluation du processus DSRP

Lors des dernières réunions techniques réalisées au niveau des 22 Régions au mois de mars 2007, un questionnaire d'évaluation du processus DSRP portant sur l'implication des acteurs de développement, les principales réalisations et résultats constatés au niveau des régions sur la mise en œuvre du DSRP et les améliorations constatées entre le DSRP et le MAP a été élaboré et remis aux différents représentants des Ministères et des services déconcentrés. 112 questionnaires ont été retournés par les participants.

Le résultat de l'exploitation des questionnaires a fait ressortir que 58.7% des enquêtés ont trouvé que l'implication des acteurs de développement était bonne dans l'élaboration du DSRP. Pour le suivi du DSRP, 55.6 % pensent qu'elle était moyenne. Concernant la méthodologie de travail, 57.3% % estiment qu'elle était moyenne. L'appui technique apporté par le STA dans la phase de suivi –évaluation a été jugée bonne par 55.5%% des enquêtés.

Les différences constatées entre les résultats deux évaluations effectuées auprès de la population et des représentants des Ministères et des services déconcentrés sur l'implication dans le processus DSRP tient du fait que le processus a été initié au niveau provincial et non régional alors que l'EPM 2005 a été réalisé au niveau régional.

Concernant le passage entre le DSRP et le MAP, les réponses en général portent sur une grande amélioration constatée au niveau de la responsabilisation de l'Etat, de l'implication des acteurs de développement, de la communication et de la vulgarisation. Le MAP est considéré comme plus lisible et compréhensible par rapport au DSRP

9. CONCLUSION

La mise en œuvre du DSRP a pris fin en décembre 2006 et le MAP va prendre le relais. A travers les différentes réalisations obtenues durant les quatre années qu'il a couvertes, l'on peut affirmer d'ores et déjà qu'il a marqué de son empreinte le développement de Madagascar car il a renforcé et consolidé à cet effet les bases et la durabilité de celui-ci. En d'autres termes, le DSRP a infléchi la tendance de la pauvreté et dans le sens des Objectifs du Millénaire du Développement (OMD) tout en creusant le sillon d'une croissance durable pour mettre cette dernière en phase avec la Vision Madagascar Naturellement. Dans le classement mondial IDH, Madagascar est passé dans le groupe de pays à développement humain moyen depuis 2005.

En effet, au-delà de l'atteinte du point d'achèvement qui a permis au pays de raffermir la confiance de ses partenaires financiers et techniques, le bilan de réalisations positives est significatif et embrasse l'ensemble de l'économie, du social et de tout le territoire.

A travers l'approche participative de planification, d'exécution de suivi et d'évaluation qu'il a véhiculée, le DSRP a mobilisé également la conscience nationale de l'efficacité économique. Ainsi, un élan d'appropriation et de mieux faire se fait sentir à tous les niveaux (public, privé, national, régional) où toutes les susceptibilités et aspirations se sont vues confrontées, discutées et aplanies.

En outre, la mise en œuvre du DSRP a été une occasion particulière pour les Régions d'exprimer leurs attentes et de plaider leur vision du développement régional et de la décentralisation et ce, dans le souci de mieux articuler les actions qu'elles peuvent initier de leurs propres efforts avec celles programmées au niveau national.

Un style de gouvernance axé sur le leadership et le management a été aussi initié pour mieux faire face aux enjeux de la mondialisation et de la modernisation de l'administration. Celui-ci se traduit par la culture des résultats et de la performance à laquelle a été alliée celle de l'alternance positive. Les responsabilités à tous les niveaux ont été confortées par ce nouveau style de gouvernance.

Néanmoins, comme tout processus innovant, certaines inerties et faiblesses d'ordre institutionnel, technique, organisationnel voire humaine doivent faire encore l'objet d'améliorations. Le MAP tiendra sans nul doute compte des enseignements à tirer. Parmi les engagements définis dans le MAP figure la mise en œuvre d'initiatives de réforme transformationnelle dont les priorités immédiates sont : la réforme des finances publiques, l'augmentation significative de l'investissement pour favoriser la croissance, semer les graines d'une révolution verte, transformer la sécurité publique, mettre en œuvre des nouvelles mesures audacieuses concernant la santé et la planification familiale et transformer le système judiciaire.

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

LISTE DES ACRONYMES

ADER	:	Agence pour le Développement de l'Électrification Rurale
AEP	:	Approvisionnement en Eau Potable
AERP	:	Autorisation Exclusive de Réserve de Périmètre
AGR	:	Activité Génératrice de Revenu
AME	:	Allaitement Matériel Exclusif
ANAE	:	Association Nationale d'Actions Environnementales
APIPA	:	Autorité pour la Protection contre les Inondations de la Plaine d'Antananarivo
ARV	:	Anti-Retro-Viral
AT	:	Accouchement Traditionnel
AUE	:	Association des Usagers de l'Eau
BAM	:	Bureau d'Administration Minière
BAON	:	Bureau d'Appui de l'Ordonnateur National
BBK	:	Bébés Kangourou
BCM	:	Banque Centrale de Madagascar
CA	:	Cour d'Appel
CAE	:	Coordination des Aides Extérieures
CAF	:	Cadre d'Appui Forestier
CAID	:	Campagne d'Aspersion Intra domiciliaire
CAPE	:	Comité d'Appui au Pilotage de l'Entreprise
CAPJ	:	Centre d'Animation et de Promotion de la Jeunesse
CCB	:	Cellule de Contrôle Budgétaire
CCP	:	Compte de Crédit Postal
CDT	:	Centre de Diagnostic et de Traitement
CE	:	Consultations Externes
CER	:	Comité d'Etudes et de Recherches
CGI	:	Code Général des impôts
CHD1	:	Centre Hospitalier de District du niveau 1
CHD2	:	Centre Hospitalier de District du niveau 2
CHRP	:	Centre Hospitalier de Référence Provincial
CHU	:	Centre Hospitalier Universitaire
CISCO	:	Circonscription Scolaire
CNaMLAT	:	Comité National Malagasy de Lutte Anti-Tabac
CNE	:	Conseil National de l'Emploi
CNFA	:	Centre National de Formation Administrative
CNS	:	Conseil National de Secours
COMESA	:	COMmission Market for Eastern and Southern Africa
CPN	:	Consultations PréNatales
CPPS	:	Centre Provincial de Perfectionnement Sportif
CRDA	:	Comité pour la Réforme du Droit des Affaires
CREAM	:	Centre de Recherches d'Etudes et d'Appui à l'Analyse Economique à Madagascar
CREN	:	Centre de REcupération Nutritionnelle Intensive
CRENA	:	Centre de Réhabilitation et d'Education Nutritionnelle Ambulatoire
CRENJ	:	Centre de REcupération Nutritionnelle jour
CRS	:	Conseil Régional de Secours
CSB	:	Centre de Santé de Base
CSB1	:	Centre de Santé de Base du niveau 1
CSB2	:	Centre de Santé de Base du niveau 2
CTD	:	Collectivités Territoriales Décentralisées
CTV	:	Conseils et Tests Volontaires
D(I)RDR	:	Direction (Inter) Régionale de Développement Rural
DAA	:	Délégué d'Arrondissement Administratif
DAT	:	Direction de l'Aménagement du Territoire
DEM	:	Demande d'Engagement Financier

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

DEP	:	Direction des Etudes et de la Planification
DFGE	:	Direction Fiscale des Grandes Entreprises
DGAI	:	Direction Générale de l'Audit Interne
DGD	:	Direction Générale des Douanes
DGI	:	Direction Générale des Impôts
DGLSGF	:	Direction Générale de la Lutte contre le Sida et les Grands Fléaux
DGT	:	Direction Générale du Trésor
DIJE	:	Développement Intégral du Jeune Enfant
DIRESEB	:	Direction InterRégionale de l'Enseignement Secondaire et de l'éducation de Base
DOMSAT	:	DOMestical SATelite
DPSPF	:	Direction Provinciale de Santé et du Planning Familial
DPTP	:	Direction Provinciale des Travaux Publics
DRL	:	Direction des Réformes Législatives
DSP	:	Document de Stratégie par Pays
DSRP	:	Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté
DWCT	:	Durrell Wildlife Conservation Trust
ECD	:	Emploi de Courte Durée
ECP	:	Epargne et Crédits Postaux
EDS	:	Enquête Démographique et de Santé
EFEN	:	Equipe Féminine d'Education Nutritionnelle
EKA	:	Ezaka Kopian'ny Ankizy
EMaD	:	Equipe de Management des Districts
ENAM	:	Ecole Nationale d'Administration Malagasy
ENAP	:	Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire
ENMG	:	Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes
ENST	:	Ecole National du Service du Trésor
EPP	:	Ecole Primaire Public
EPT	:	Education Pour Tous
ESM	:	Equipe Sanitaire Mobile
EVPT	:	Entreprise de Voyage et Prestataire Touristique
FAF	:	Fer Acide Folique
FCV	:	Fonds de Contre Valeur
FED	:	Fonds Européen de Développement
FIFAMANOR	:	Fiompiana sy FAmbolena MALagasy-NORveziana
FJC	:	Fonds de Justice Criminelle
FNE	:	Fonds National de l'Électrification
FRAM	:	Fikambanan'ny Ray Aman-drenin'ny Mpianatra (Association des Parents d'élèves)
FSP	:	Fonds de Solidarité Prioritaire
GEFP	:	Groupement des Entreprises Franches et Partenaires
GSM	:	Global System Mobile
GUIDE	:	Guichet Unique des Investissements et du Développement des Entreprises
HAB	:	Hôpitaux Amis des Bébé
HIMO	:	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IGM	:	Institut de Gemmologie de Madagascar
INSPC	:	Institut National de Santé Public et Communautaire
INSTAT	:	Institut National de la STATistique
IPPTE	:	Initiatives pour les Pays Pauvres Très Endettés
IST	:	Infection Sexuellement Transmissible
KASTI	:	Komitin'ny Ala Sy ny Tontolo Iainana
LDI	:	Landscape Development Interventions
LGIM	:	Loi sur les Grands Investissements Miniers
LNR	:	Laboratoire National de Référence
LOLF	:	Loi Organique sur les Finances Publiques
LTAB	:	Lieux de Travail Amis des Bébé

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

MAEP	:	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MC	:	Maison Centrale
MCV	:	Maladies Cardio - Vasculaires
MECIE	:	Mise En Compatibilité des Investissements avec l'Environnement
MICET	:	Madagascar Institut pour la Conservation des Ecosystèmes Tropicaux
MICS	:	Multiple Indicators Cluster Survey
MINENVEF	:	Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts
MinSANPF	:	Ministère de la Santé et du Planning Familial
MOP	:	Main d'Œuvre Pénale
MS	:	Maison de Sécurité
NAC	:	Nutrition à Assise Communautaire
NTIC	:	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OM	:	Ordure Ménagère
OPCI	:	Organisme Public de Coopération Intercommunale
OSIE	:	Organisation Sanitaire Inter Entreprise
PANAGED	:	Plan d'Action National pour le Genre et le Développement
PCD	:	Plan Communal de Développement
PCG	:	Plan Comptable Général
PCIME	:	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PCOP	:	Plan Comptable des Opérations Publiques
PCT	:	Polychimiothérapie
PDFIV	:	Projet de Développement Forestier Intégré du Vakinankaratra
PDSP 2	:	Deuxième Projet du Développement du Secteur Privé
PEC	:	Prise en Charge
PERE	:	Politique de l'Éducation Relative à l'Environnement
PEV	:	Programme Élargi de Vaccination
PF	:	Planning Familial
PFA	:	Paralysie Fléguée Aiguë
PFU	:	Participation Financière des Usagers
PGDI	:	Programme pour la Gouvernance et le Développement Institutionnel
PGRM	:	Projet de Gouvernance des Ressources Minérales
PhaGeCom	:	Pharmacie à Gestion Communautaire
PHBM	:	Projet Haut Bassin du Mandrare
PHm	:	Personnes Handicapées Motrices
PIN	:	Programme Indicatif National
PNAE	:	Plan National pour les Actions Environnementales
PNPF	:	Programme National Planning Forestier
PNPF	:	Politique Nationale de la Promotion de la Femme
POLFOR	:	POLitique FORestière
PP	:	Perception Principale
PSDR	:	Projet de Soutien pour le Développement Rural
PSO	:	Projet Sud Ouest
PST	:	Programme Sectoriel des Transports
PTME	:	Prévention de la Transmission Mère enfant
PVVIH	:	Personne Vivant avec le VIH/SIDA
RBC	:	Réadaptation à Base Communautaire
RFI	:	Régiment des Forces d'Intervention
RFT	:	Réserves Forestières Touristiques
RGCP	:	Règlement Général sur la Comptabilité Publique
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RM	:	Régiment Militaire
RMA	:	Rapport Mensuel d'Activités
RMSD	:	Rapport Mensuel de Synthèse du District
RN	:	Route Nationale

Rapport annuel de mise en œuvre du DSRP, 2006

RND	:	Rééducateur du Niveau District
RPTL	:	Responsable Provincial Tuberculose et Lèpre
SADC	:	Southern Africa Development Community
SAF/FJKM	:	Sampan'Asa Fampandrosoana/Fiangonan'i Jesoa Kristy eto Madagasikara
SAGE	:	Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement
SIDEMA	:	Société Industrielle pour le Développement du Machinisme Agricole
SIGFP	:	Système Intégré de Gestion de Finances Publiques
SMI	:	Santé Maternelle et Infantile
SNGF	:	Silo National des Graines Forestières
SR	:	Santé de Reproduction
SRA	:	Santé de Reproduction des Adolescents
SRAS	:	Syndrome Respiratoire aigu Sévère
SSD	:	Service de Santé de District
SSSa	:	Service des Statistiques Sanitaires
STA	:	Secrétariat Technique à l'Ajustement
SYGTAS	:	Système de Gestion de Taxe
TAF	:	Tribunaux Administratifs et Financiers
TEF	:	Titre d'Engagement Financier
TP	:	Trésorerie Principale
TPI	:	Tribunal de Première Instance
UE	:	Union Européenne
ULC	:	Unité Laparo – Césarienne
UPC	:	Unités de Protection Civile
URSA	:	Unité Régionale de Statistique Agricole
VIH/SIDA	:	Virus de l'Immuno déficience Humaine/Syndrome Immuno Déficiant Acquis
VNA	:	Vaomieran'Ny Ala
VSAT	:	Virtual Small Aperture Terminal
ZDRI	:	Zone de Développement Rural Intégré